Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NORMANDIE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°R28-2017-179

PUBLIÉ LE 15 DÉCEMBRE 2017

Sommaire

EPF Normandie

R28-2017-11-30-023 - Approbation au titre de la convention Région / EPF Normandie 2017-2021 du programme d'interventions composé de différentes opérations (2 pages) Page 3

R28-2017-11-30-022 - Autorisation donnée au Directeur Général de l'EPF Normandie pour signer : l'avenant n°1 à la convention cadre d'application du Contrat de Plan Interrégional Vallée de Seine 2015-2020, les conventions financières FNADT et Région Normandie au titre du programme de travail 2017, les conventions partenariales définissant les modalités de réalisation des missions du programme de travail 2017. (1 page) Page 6

R28-2017-11-30-021 - Autorisation donnée au Directeur Général de l'EPF Normandie pour expérimenter sur trois à six opérations le dispositif de restructuration pour l'habitat sur des biens communaux détenus depuis plus de 10 ans, pour engager pour ces opérations la phase étude du dispositif, notamment la consultation d'opérateurs et la réalisation d'études pré-opérationnelles dont le financement est assuré dans sa totalité par l'EPF Normandie dans la limite de 20 000 € HT par opération. (1 page) Page 8

R28-2017-11-30-019 - Budget 2018 (43 pages) Page 10

R28-2017-11-30-020 - Conditions permettant l'expérimentation de portages fonciers sur le moyen et long terme (1 page) Page 54

Rectorat de l'Académie de Rouen

R28-2017-11-30-016 - Délégation DASEN 76 en matière d'accidents de service (3 pages) Page 56

R28-2017-11-30-018 - Délégation DASEN27 en matière de gestion (3 pages) Page 60

R28-2017-11-30-017 - Délégation DASEN76 en matière de gestion (3 pages) Page 64

R28-2017-12-14-001 - Délégation signature - Pensions (2 pages) Page 68

Sous-Préfecture du Havre

R28-2017-12-11-003 - Arrêté du 11 décembre 2017 portant modification de l'arrêté inter préfectoral du 4 février 2015 modifié portant création de la commission de suivi de site de la zone industrialo-portuaire du Havre et du Havre-Antifer (6 pages) Page 71

EPF Normandie

R28-2017-11-30-023

Approbation au titre de la convention Région / EPF Normandie 2017-2021 du programme d'interventions composé de différentes opérations

Approbation au titre de la convention Région / EPF Normandie 2017-2021 du programme d'interventions composé de différentes opérations

EPF NORMANDIE

DIRECTION GENERALE

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 23 novembre 2017 au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à ROUEN, sous la présidence de M. Luc LEMONNIER, en présence du représentant de Mme la Préfète de la Région Normandie, de M. Thierry PILLET, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick MOREL, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

VU le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014 et n°2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,

SUR les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

APRES EN AVOIR DELIBERE
D E C I D E

- d'approuver, au titre de la convention Région/EPF 2017-2021, le programme d'interventions composé des opérations suivantes, pour un montant total de 1 490 000 €, selon les clés de financement citées :

Site, lieu, nature de l'intervention	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région		Part collectivité		Part EPF Normandie	
Intervention Villes moyennes								
Carrosserie à Gavray Démolition et traitement des sources de pollution identifiées Activité économique	CdC Coutances Mer et Bocage	120 000 €	40%	48 000 €	25%	30 000 €	35%	42 000 €
	Sous total	***120 000 €***		***48 000 €***		***30 000 €***		***42 000 €***
Interventions autres territoires								
Beaucamp-CIS à Beuzeville Réhabilitation du clos/couvert Mixte commerces/Equipements publics (salle polyvalente, marché couvert)	CdC du Pays de Honfleur-Beuzeville	850 000 €	35%	297 500 €	20%	170 000 €	45%	382 500 €
Ducastel à Fresnoy-Folny (***enveloppe complémentaire***) Démolition des dallages et traitement des sources de pollution Habitat	CdC de Londinières	20 000 €	35%	7 000 €	20%	4 000 €	45%	9 000 €
	Sous total	***870 000 €***		***304 500 €***		***174 000 €***		***391 500 €***
TOTAL		**990 000 €**		**352 500 €**		**204 000 €**		**433 500 €**

.../...

- de valider les compléments d'enveloppes financières pour deux opérations, par anticipation à leur examen en comité technique :
. concernant l'opération Stradal et Tarmac à Saint-Etienne du Rouvray (76), dans le cadre du réaménagement du site en projet immobilier, différentes études environnementales ont été menées, lesquelles ont permis de mettre en évidence des pollutions concentrées au niveau d'une ancienne zone de stockage d'huiles. La gestion de ces terres polluées nécessite un complément financier estimé à 400 K€HT, en sus de l'enveloppe de 346 K€HT déjà allouée et en partie utilisée pour la réalisation des travaux de démolition.
. concernant les travaux de démolition de l'ancienne gendarmerie de Valognes (50), en raison de l'élargissement du périmètre d'intervention (anciennes écuries situées en entrée de site) et des conclusions du rapport de mission relatif au repérage des matériaux amiantés avant démolition, un complément financier d'un montant de 100 K€HT est sollicité, en sus de l'enveloppe de 200 K€HT initialement allouée à cette opération.

- d'acter qu'à la demande de la Ville, le périmètre d'intervention de l'opération « îlot D-ZAC Luciline » à Rouen a été étendu à la parcelle KW157 (ancien garage Pariguet), sans incidence financière.

Pour le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie, absent,

L. LEMONNIER

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

G. GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le 30 NOV. 2017
La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation
Le secrétaire général
pour les affaires régionales
de la région Normandie

Nicolas HESSE

EPF Normandie

R28-2017-11-30-022

Autorisation donnée au Directeur Général de l'EPF Normandie pour signer : l'avenant n°1 à la convention cadre d'application du Contrat de Plan Interrégional Vallée de Seine 2015-2020, les conventions financières FNADT et Région Normandie au titre du programme de travail 2017, les conventions partenariales définissant les modalités de réalisation des missions du programme de travail 2017.

Autorisation donnée au Directeur Général de l'EPF Normandie pour signer : l'avenant n°1 à la convention cadre d'application du Contrat de Plan Interrégional Vallée de Seine 2015-2020, les conventions financières FNADT et Région Normandie au titre du programme de travail 2017, les conventions partenariales définissant les modalités de réalisation des missions du programme de travail 2017.

EPF NORMANDIE

DIRECTION GENERALE

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 23 novembre 2017 au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à ROUEN, sous la présidence de M. Luc LEMONNIER, en présence du représentant de Mme la Préfète de la Région Normandie, de M. Thierry PILLET, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick MOREL, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

VU le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014 et n°2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,

SUR les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

APRES EN AVOIR DELIBERE
D E C I D E

d'autoriser le Directeur Général de l'EPF Normandie à signer :
- l'avenant n°1 à la convention cadre d'application du Contrat de Plan Interrégional Vallée de Seine 2015-2020,
- les conventions financières FNADT et Région Normandie au titre du programme de travail 2017,
- les conventions partenariales définissant les modalités de réalisation des missions du programme de travail 2017.

Pour le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie, absent,

L. LEMONNIER

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

G. GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le 30 NOV. 2017
La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation
Le secrétaire général
pour les affaires régionales
de la région Normandie

Nicolas HESSE

EPF Normandie

R28-2017-11-30-021

Autorisation donnée au Directeur Général de l'EPF Normandie pour expérimenter sur trois à six opérations le dispositif de restructuration pour l'habitat sur des biens communaux détenus depuis plus de 10 ans, pour engager pour ces opérations la phase étude du dispositif, notamment la consultation d'opérateurs et la réalisation d'études pré-opérationnelles dont le financement est assuré dans sa totalité par l'EPF Normandie dans la limite de 20 000 € HT par opération.

Autorisation donnée au Directeur Général de l'EPF Normandie pour expérimenter sur trois à six opérations le dispositif de restructuration pour l'habitat sur des biens communaux détenus depuis plus de 10 ans, pour engager pour ces opérations la phase étude du dispositif, notamment la consultation d'opérateurs et la réalisation d'études pré-opérationnelles dont le financement est assuré dans sa totalité par l'EPF Normandie dans la limite de 20 000 € HT par opération.

EPF NORMANDIE

DIRECTION GENERALE

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 23 novembre 2017 au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à ROUEN, sous la présidence de M. Luc LEMONNIER, en présence du représentant de Mme la Préfète de la Région Normandie, de M. Thierry PILLET, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick MOREL, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

VU le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014 et n°2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,

SUR les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

APRES EN AVOIR DELIBERE
D E C I D E

d'autoriser le Directeur Général de l'EPF Normandie :
- à expérimenter sur trois à six opérations le dispositif de restructuration pour l'habitat sur des biens communaux détenus depuis plus de 10 ans,
- à engager pour ces opérations la phase étude du dispositif, notamment la consultation d'opérateurs et la réalisation d'études pré-opérationnelles dont le financement est assuré dans sa totalité par l'EPF Normandie dans la limite de 20 000 € HT par opération.

Pour le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie, absent,

L. LEMONNIER

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

G. GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le 30 NOV. 2017
La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation
Le secrétaire général
pour les affaires régionales
de la région Normandie

Nicolas HESSE

EPF Normandie

R28-2017-11-30-019

Budget 2018

Budget 2018

EPF NORMANDIE
DIRECTION GENERALE

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 23 novembre 2017 au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à ROUEN, sous la présidence de M. Luc LEMONNIER, en présence du représentant de Mme la Préfète de la Région Normandie, de M. Thierry PILLET, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick MOREL, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

VU le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014 et n°2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,

SUR les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

APRES EN AVOIR DELIBERE
D E C I D E

Article 1 :

D'approuver les autorisations budgétaires suivantes :

67 ETP/ETPT sous plafond et 7 ETP/ETPT hors plafond

72 185 976 € autorisation d'engagement dont :

- 5 428 600 € personnel
- 47 055 876 € fonctionnement
- 18 988 500 € intervention
- 713 000 € investissement

66 942 510 € de crédit de paiement dont :

- 5 428 600 € personnel
- 45 978 410 € fonctionnement
- 14 897 500 € intervention
- 638 000 € investissement

64 126 400 € de prévisions de recettes

-2 816 110 € de solde budgétaire

.../...

Article 2 :

D'approuver les prévisions comptables suivantes :

-7 145 310 € de variation de trésorerie

210 890 € de résultat patrimonial

625 890 € de capacité d'autofinancement

-4 744 110 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Pour le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie, absent,

L. LEMONNIER

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

G. GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le
La Préfète, 30 NOV. 2017

Pour la Préfète et par délégation
Le secrétaire général
pour les affaires régionales
de la région Normandie

Nicolas HESSE

07/11/17

BUDGET INITIAL 2018

NOTE DE L'ORDONNATEUR

Le projet de budget 2018 est présenté conformément aux règles prévues dans le décret n°2012-1246 du 7 Novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) et mis en application au 1er janvier 2016.
Le cadre budgétaire impose la présentation du budget sous la forme de 4 enveloppes (personnel, fonctionnement, investissements et interventions). Les tableaux soumis au vote présentent deux natures de flux, les AE (autorisations d'engagements et les CP (crédits de paiement).
Les AE représentent les autorisations maximales de dépenses que l'établissement peut engager juridiquement sur l'année.
Les CP représentent les crédits de paiement maximum que l'établissement peut décaisser dans l'année.

Le budget 2018 est le troisième budget « GBCP ». Ce budget s'inscrit pleinement dans la trajectoire élaborée dans le cadre du nouveau Programme Pluriannuel d'Intervention de l'établissement pour la période 2017-2021.
Il envisage une activité soutenue pour l'action foncière, et confirme l'évolution croissante des interventions de l'établissement favorisées par la signature de la convention cadre avec la région Normandie en 2017 tant pour la réhabilitation des espaces délaissés que pour les études et les nouveaux dispositifs liés aux centres bourgs et à l'innovation.
Concernant l'investissement et les moyens généraux, l'année 2018 prévoit des enveloppes spécifiques destinées à la concrétisation des démarches en cours concernant l'expérimentation et la mise en place d'une comptabilité analytique, ainsi que la mise en œuvre du schéma directeur informatique destiné à l'évolution du système d'information de l'EPF.
Enfin des enveloppes exceptionnelles sont prévues afin de valoriser l'action de l'établissement à l'occasion de son 50ème anniversaire.

Le dossier de présentation comporte dix tableaux. Ils sont présentés dans l'ordre logique préconisé par la circulaire d'Août 2017 en regroupant les tableaux relatifs :

- aux autorisations : budgétaires et emplois,
- à l'équilibre financier,
- à l'analyse de la soutenabilité.

L'analyse est faite en comparaison au budget 2017, et notamment au budget rectificatif n°1 approuvé lors du Conseil d'Administration du 5 Octobre 2017.

1. LES AUTORISATIONS BUDGETAIRES

1.1 TABLEAU 1 : AUTORISATIONS D'EMPLOIS (pour VOTE)

Il est proposé, comme pour 2017, de maintenir les autorisations d'emplois (hors plafond LFI) à hauteur de 67 CDI et 5 CDD-DG + 1 CPIER en ETP et ETPT. Suite aux remarques du CGEFI, le traitement de l'Agent Comptable est désormais intégré dans la masse salariale. Par conséquent, l'emploi correspondant est également pris en compte dans le récapitulatif des effectifs soit 67 CDI et 6 (CDD, DG, AC) + 1 CPIER en ETP et ETPT.

Il est à noter que le recrutement en CDD de renfort pour le déploiement de l'activité liée au CPIER a bien été réalisé en 2017 et se poursuivra sur l'année 2018. Il doit faire l'objet d'un remboursement des frais (rémunération, charges…) dans le cadre de la convention CPIER avec l'Etat, les régions Normandie et Ile de France.

La masse salariale brute annuelle 2018 (compte 641) est établie à 3 101 800 € (Budget 2017 : 2 885 400 €).

La masse salariale 2018 a été calculée en tenant compte notamment :

- d'un effectif 2018 à hauteur du plafond d'autorisation demandé avec le recrutement en 2018 d'un chargé d'opérations en expertise amiante
- de l'impact des recrutements en CDI et CDD de renfort nécessaires au développement de l'activité de l'établissement et en cohérence avec le début du nouveau PPI. Ces recrutements ayant eu lieu majoritairement sur la 2ème partie de l'année 2017, compte tenu des délais de procédure, leur poids financier aura un impact plus important sur le budget 2018.
- d'indemnités spécifiques liées notamment aux départs en retraite programmés et connus, soit 2 (pas de départs depuis l'année 2014, mais le budget de l'année 2018 et des années à venir seront impactés financièrement) et à d'autres événements éventuels.
- d'une enveloppe pour les CET, les augmentations générales et individuelles qui sera ajustée en cohérence avec l'indicateur frais de personnel des tutelles lorsque celui-ci sera précisé au Directeur Général.
- de l'intégration de l'indemnité en adjonction de service de l'agent comptable sur le compte 641 : masse salariale (auparavant sur le compte 6226 : honoraires) conformément aux directives CGEFI.

1.2 TABLEAU 2 : AUTORISATIONS BUDGETAIRES (pour VOTE)

Ce tableau présente les dépenses et les recettes de l'établissement sous la forme suivante :

En dépenses quatre enveloppes : Personnel, Fonctionnement, Investissement et Interventions.
En recettes deux natures de recettes : les recettes globalisées et les recettes fléchées.

LES DEPENSES :

1.2.1 L'enveloppe Personnel

Elle présente un montant total en **AE et CP de 5 428 600 €** (budget 2017 en AE/CP : 5 146 000 €).

Elle comporte les rémunérations, les charges sociales patronales (mutuelle, prévoyance, Urssaf, pôle emploi, caisses de retraite), le comité d'entreprise, la médecine du travail, la crèche inter-entreprises, la participation et l'abondement, les taxes et cotisations directement assises sur la masse salariale.

L'augmentation de l'enveloppe est la traduction des différentes évolutions et de leurs impacts selon l'évolution prévisionnelle des effectifs détaillée dans le tableau précédent. Elle intègre en particulier les évolutions salariales et charges afférentes en lien avec les évolutions d'effectifs sur 2018, les indemnités spécifiques liées aux départs en retraite prévus, ainsi que l'intégration dans l'enveloppe de l'Agent Comptable.

1.2.2 L'enveloppe fonctionnement

L'enveloppe présente un montant total :

- en AE : 47 055 876 € (budget 2017 initial : 40 444 000 € /rectificatif : 46 637 000 €)
- en CP : 45 978 410 € (budget 2017 initial : 41 616 000 € /rectificatif : 45 910 400 €)

Elle comporte :

- Les dépenses d'acquisitions foncières (« classiques » et portage immobilier) :

- en AE : 34 548 000 € (budget 2017 : initial 29 011 000 € /rectificatif 36 000 000 €)
- en CP : 34 396 000 € (budget 2017 : initial 30 489 000 € /rectificatif 35 645 000 €)

Les prévisions actualisées à fin 2017 concernant les réalisations dans le domaine de l'action foncière sont très proches des montants établis pour le budget rectificatif 2017 n°1, même si l'acquisition concernant le site PSA à Caen (5 000 000 €) dans l'agglomération de Caen n'est pas assurée de se réaliser avant la fin de l'année 2017.

Les prévisions 2018 concernant l'action foncière prennent en compte :

- Une diminution des prévisions pour le portage immobilier (budget 2018 en AE : 500 K€ / CP : 250 K€) par rapport aux prévisions 2017 (pour le BR n°1 -2017 : 1 M€ / CP : 100 K€): il s'agit du projet de portage immobilier commercial sur Le Manoir.
- L'intégration des enveloppes correspondant à de nouveaux dossiers d'acquisition.
  Par exemple, les acquisitions pour la ZAD Seine Sud à Rouen (3,4 M€), du Bois Bocquet à Tourville la Rivière (1,7 M€), de l'îlot Massena Sud (1,6 M€) ou du quartier de la Haie Vigne (1M€) au Havre, du site LIDL dans le quartier des Tourelles à Vernon (1,5 M€), du centre d'incendie et de secours à Equeurdreville Hainneville (350 K€).
  La prise en compte d'une nouvelle acquisition concernant le site PSA à Caen (5 000 000 €) dans l'agglomération de Caen susceptible de se réaliser avant la fin 2017.
- D'une enveloppe de près de 1,1 M€ pour les acquisitions liées à l'actractivité des centre bourgs (notamment sur Livarot, Conches-en-Ouche, Périers etc.).

- Les études liées à l'innovation

- en AE : 1 396 400 € (budget 2017 : initial 682 000 € /rectificatif 559 000 €)
- en CP : 664 100 € (budget 2017 : initial 489 000 € /rectificatif 305 000 €)

Ces études sont constituées notamment des études sur les centres bourgs en lien avec les parcs naturels régionaux. Les études pour l'attractivité des centre bourgs (Domfront-en-Poiraie , Périers, Rugles …) représentent près d'1M€ en AE/ 500 K€ en CP, et près de 360 K€ en AE et 110 K€ en CP sont prévus pour les dispositifs innovants à destination de l'économie et des zones d'activités (ZAO Bayeux, CASE Fresenius …).

- Les études « flash »

- en AE : 100 000 € (budget initial 2017 : 100 000 €)
- en CP : 115 000 € (budget initial 2017 : 100 000 €)

Ces études correspondent à des pré-études rapides financées par l'EPF à 100 % par ses fonds propres pour s'assurer de la faisabilité préalable des projets et en favoriser l'identification et l'émergence en particulier dans le cadre des nouveaux dispositifs du PPI (Gares,..).
L'enveloppe reste établie à hauteur de 100 000 € annuels conformément aux décisions du Conseil d'Administration. Les crédits de paiements 2018 sont toutefois portés à 115 000 € pour prendre en comptes des études engagées en 2017 dont les paiements devraient basculer sur 2018.

- La gestion patrimoniale supportée par l'EPF

- en AE : 220 000 € (budget 2017 : initial 448 000 € /rectificatif 218 000 €)
- en CP : 213 000 € (budget 2017 : initial 448 000 € /rectificatif 218 000 €)

La gestion patrimoniale comprend tous les frais afférents au portage du patrimoine conventionné de l'établissement (visites, assurances et petits travaux d'entretien). Le budget rectificatif 2017 avait traduit la baisse des enveloppes consécutives aux conditions avantageuses obtenues dans le cadre de nouveaux marchés (assurances notamment). Les montants prévisionnels 2018 restent de même niveau.

- Les moyens généraux

- en AE : 4 433 076 € (budget 2017 initial : 4 464 000 € /rectificatif : 4 166 100 €)
- en CP : 4 231 910 € (budget 2017 initial : 4 446 000 € /rectificatif : 4 048 500 €)

Ils comportent :

- les coûts de fonctionnement liés à l'immobilier de l'établissement : charges de copropriétés pour les locaux de l'EPF, la location de l'antenne de Saint-Contest, les charges locatives) ;
  - en AE : 237 000 € (budget 2017 initial : 326 000 € /rectificatif : 271 000 €)
  - en CP : 237 000 € (budget 2017 initial : 326 000 € /rectificatif : 271 000 €)

- les coûts mobiliers (prestations d'entretien des locaux, location des photocopieurs, de la machine à affranchir, ...) :
  - en AE : 18 040 € (budget 2017 initial : 50 000 € /rectificatif : 50 000 €)
  - en CP : 42 250 € (budget 2017 initial : 50 000 € /rectificatif : 45 000 €)

- les véhicules (entretiens, réparations, assurances) :

- en AE : 24 800 € (budget 2017 initial : 24 000 € /rectificatif : 24 000 €)
- en CP : 20 000 € (budget 2017 initial : 24 000 € /rectificatif : 24 000 €)

- les frais de communication et de gouvernance interne et externe (actions de communication, communication pour le PPI..) :
  - en AE : 274 600 € (budget 2017 initial : 156 000 € /rectificatif : 114 000 €)
  - en CP : 209 640 € (budget 2017 initial : 156 000 € /rectificatif : 114 500 €)

- les frais de personnel spécifiques (intérimaires...) :
  - en AE : 15 000 € (budget 2017 initial : 40 000 € /rectificatif : 15 000 €)
  - en CP : 15 000 € (budget 2017 initial : 40 000 € /rectificatif : 15 000 €)

- l'informatique et les télécommunications (maintenance informatique, abonnement téléphonie fixe et mobile, liens et site internet,...) :
  - en AE : 82 020 € (budget 2017 initial : 75 000 € /rectificatif : 75 000 €)
  - en CP : 69 800 € (budget 2017 initial : 100 000 € /rectificatif : 100 000 €)

- la formation :
  - en AE : 60 000 € (budget 2017 initial : 60 000 € /rectificatif : 40 000 €)
  - en CP : 60 000 € (budget 2017 initial : 60 000 € /rectificatif : 35 000 €)

- les frais généraux liés au fonctionnement courant de l'établissement (affranchissement, documentation, électricité, publicité, carburant, déplacements, équipements de protection individuels, petits équipements, déménagements, ...) :
  - en AE : 291 066 € (budget 2017 initial : 258 000 € /rectificatif : 229 100 €)
  - en CP : 287 670 € (budget 2017 initial : 258 000 € /rectificatif : 227 500 €)

- les prestations externes (prestations externes juridiques, missions foncières, informatiques, reprographie etc) :
  - en AE : 468 100 € (budget 2017 initial : 539 000 € /rectificatif : 412 000 €)
  - en CP : 328 100 € (budget 2017 initial : 496 000 € /rectificatif : 280 500 €)

- les impôts et taxes (dont TVA non récupérable, les taxes foncières) :
  - en AE : 2 600 450 € (budget 2017 initial : 2 501 000 € /rectificatif : 2 501 000 €)
  - en CP : 2 600 450 € (budget 2017 initial : 2 501 000 € /rectificatif : 2 501 000 €)

- les charges financières (intérêts d'emprunts, pénalités sur marchés, annulation de recettes sur exercice antérieur, ...
  - en AE : 362 000 € (budget 2017 initial : 435 000 € /rectificatif : 435 000 €)
  - en CP : 362 000 € (budget 2017 initial : 435 000 € /rectificatif : 435 000 €)

On notera une hausse des CP de l'enveloppe globale pour les moyens généraux de 4,5% par rapport au budget rectificatif 2017, cette enveloppe étant toutefois en baisse par rapport au budget initial 2017 (-4,8%).

Ces variations s'expliquent principalement d'une part par les hausses exceptionnelles des enveloppes pour les frais de communication et des frais généraux en lien avec le 50ème anniversaire de la création de l'EPF, et d'autre part par les augmentations des dépenses en prévision de l'accompagnement nécessaire pour la mise en œuvre de la comptabilité analytique (demandée dans le cadre de l'audit CGEFI) et du schéma directeur informatique. Ces augmentations sont en partie compensées par la diminution des charges financières – résultant

notamment des remboursements anticipés des emprunts de l'EPF en 2016 -, la diminution des coûts liés à la gestion du patrimoine ainsi que des coûts immobiliers.

On notera que l'addition de l'enveloppe Personnel et des moyens généraux est de 9 660 510 € pour 2018 en CP, comparativement à 9 592 000 € pour le budget initial 2017.

- Les participations en fonds propres de l'EPF aux dispositifs co-financés

- en AE : 6 358 400 € (budget 2017 initial : 5 739 000 € /rectificatif : 5 593 900 €)
- en CP : 6 358 400 € (budget 2017 initial : 5 644 000 € /rectificatif : 5 593 900 €)

Dans le détail, les prévisions des participations se répartissent de la façon suivante :

Etudes :
- en AE : 321 800 € (budget 2017 initial : 169 000 € /rectificatif : 247 400 €)
- en CP : 321 800 € (budget 2017 initial : 142 000 € /rectificatif : 247 400 €)

Etudes Innovation :
- en AE : 134 400 € (budget 2017 initial : 96 000 € /rectificatif : 77 900 €)
- en CP : 134 400 € (budget 2017 initial : 96 000 € /rectificatif : 77 900 €)

Observation foncière :
- en AE : 41 700 € (budget 2017 initial : 153 000 € /rectificatif : 85 000 €)
- en CP : 41 700 € (budget 2017 initial : 85 000 € /rectificatif : 107 100 €)

Friches (études et travaux) :
- en AE : 4 882 700 € (budget 2017 initial : 4 600 000 € /rectificatif : 4 507 500 €)
- en CP : 4 882 700 € (budget 2017 initial : 4 600 000 € /rectificatif : 4 507 500 €)

Fonds Partenarial de Restructuration pour l'Habitat :
- en AE : 246 400 € (budget 2017 initial : 80 000 € /rectificatif : 13 000 €)
- en CP : 246 400 € (budget 2017 initial : 80 000 € /rectificatif : 13 000 €)

Fonds de minoration foncière :
- en AE : 491 400 € (budget 2017 initial : 641 000 € /rectificatif : 641 000 €)
- en CP : 491 400 € (budget 2017 initial : 641 000 € /rectificatif : 641 000 €)

Régénération urbaine :
- en AE : 240 000 € (budget 2017 initial : 0 € /rectificatif : 0 €)
- en CP : 240 000 € (budget 2017 initial : 0 € /rectificatif : 0 €)

Les participations sont enregistrées en regard de la finalisation des dossiers, ce qui implique des variations non significatives par rapport au budget 2017.
L'augmentation importante des participations pour les études et les friches sont en lien direct avec les augmentations d'activités correspondantes, comme le prévoit le PPI.

L'enveloppe Investissement

Elle présente un montant total en
- en AE : 713 000 € (budget 2017 : initial 520 000 € /rectificatif 360 000 €)
- en CP : 638 000 € (budget 2017 : initial 440 000 € /rectificatif 295 000 €)

Elle correspond aux immobilisations incorporelles et corporelles.

Immobilisations incorporelles :
- les logiciels, ...

Immobilisations corporelles :
- le matériel informatique, les véhicules, le mobilier de bureau, les agencements, les acquisitions d'immeubles pour le fonctionnement de l'établissement, ...

L'enveloppe pour la prise en compte de travaux de désamiantage sur nos anciens locaux (Hastings) est reprogrammée en 2018 (150 K€). Les crédits prévus pour le renouvellement sont revus à la baisse suite au renouvellement du parc engagé sur 2017 mais doit permettre de répondre aux nouvelles directives en matière de véhicule électrique.
Le budget initial prévoie une évolution significative pour 2018 en AE et CP par rapport au budget 2017 afin de disposer des crédits nécessaires à la mise en œuvre du schéma directeur informatique en cours de finalisation (AE : 510 K€/ CP : 395 K€).

L'enveloppe Intervention

Elle présente un montant total en
- en AE : 18 988 500 € (budget 2017 initial : 13 200 000 € /rectificatif : 15 044 700 €)
- en CP : 14 897 500 € (budget 2017 initial : 10 187 000 € /rectificatif : 10 433 200 €)

Elle comporte les dispositifs d'intervention pour lesquels l'établissement agit en son nom et procède sur la base des décisions arrêtées par son conseil d'administration ; il s'agit donc des dispositifs d'interventions propres à l'EPF inscrits à son budget (montants totaux y compris la participation de l'EPF) : les études co-financées pour lesquelles le dispositif est établi en amont (observation foncière, FPRH, études générales...), les friches (travaux et études).

Etudes :
- en AE : 1 279 000 € (budget 2017 initial : 713 000 € /rectificatif : 605 100 €)
- en CP : 966 700 € (budget 2017 initial : 378 000 € /rectificatif : 330 100 €)

Observation foncière :
- en AE : 282 300 € (budget 2017 initial : 597 000 € /rectificatif : 533 600 €)
- en CP : 508 500 € (budget 2017 initial : 301 000 € /rectificatif : 94 100 €)

Les CP 2018 intègrent le paiement pour la réalisation du MOS engagé en 2017. La prévision en AE diminue pour revenir à un niveau moyen pour la mise en place de nouveaux dispositifs d'observation (hors MOS).

Fonds Partenarial de Restructuration pour l'Habitat :
- en AE : 77 200 € (budget 2017 initial : 270 000 € /rectificatif : 219 000 €)
- en CP : 102 300 € (budget 2017 initial : 259 000 € /rectificatif : 150 000 €)

Friches :
- en AE : 17 350 000 € (budget 2017 initial : 11 620 000 € /rectificatif : 13 687 000 €)
- en CP : 13 320 000 € (budget 2017 initial : 9 249 000 € /rectificatif : 9 859 000 €)

Les prévisions du budget initial 2018 confirment l'augmentation marquée des interventions dans le domaine du retraitement des friches selon la trajectoire établie en application de la nouvelle convention régionale et du développement volontariste du PPI.

Les recettes :

Les recettes globalisées

Elles comprennent :

- les cessions foncières : 29 747 300 € (budget initial 2017 : 30 332 000 € /rectificatif 33 695 000 €)

  Les prévisions de recettes en cession prévoient une baisse des cessions par rapport à 2017. L'enveloppe 2018 est directement impactée par les reports acceptés.
  Elle se décompose à hauteur de :
  - 26 646 400 € pour des cessions de portages classiques (et notamment le Mont aux Malades à Mt ST Aignan pour 5 M€, la ZAC de l'Orée du Gold à EPRON pour 2,6 M€, l'avenue des Canadiens à Grand-Quevilly pour 2M€, Soliers pour 1,5 M€)
  - 250 000 € pour des cessions de biens non conventionnées
  - 2 784 200 € pour deux cessions liées au portages d'immobilier d'entreprise (SYSNAV à Vernon et le Foyer des 4 soleils à Val de Reuil)

- la Taxe Spéciale d'Equipement inchangée à hauteur de **13 M€.** Cette taxe qui représente 4 € par habitant sur l'ensemble du périmètre de la Normandie est la plus faible de tous les EPF d'Etat. Elle reste inchangée pour le budget 2018.

- les revenus locatifs liés au patrimoine détenu par l'établissement : 798 500 € (budget initial 2017 : 1 100 000 € /rectificatif 1 000 000 €)
  Le montant est estimé à la baisse et dépend de la nature du patrimoine porté.

- les participations et subventions des dispositifs d'interventions co-financées participation des partenaires (hors friches et observations foncières qui sont des recettes fléchées) :
  Elles sont ajustées -en lien avec les redéfinitions de répartition liées à la nouvelle convention région - pour un total de **5 723 900 €,** dont 947 600 € provenant des fonds propres de l'EPF (budget initial 2017 : 2 285 000 € dont 959 000 € provenant des fonds propres de l ' EPF). Cette augmentation, par rapport à 2017, s'explique par la finalisation attendue de dossiers FPRH et de minoration foncière, qui conditionne le versement de la part des participations des différents partenaires.

- les remboursements : (les refacturations de taxes foncières et assurances, ..) : 2 198 700 € (budget initial 2017 : 2 250 000 € /rectificatif 2 140 000 €)

- les autres recettes : elles correspondent à des produits divers et de prestations de services (recettes financières, vente de matériaux, frais d'ingénierie...) : 20 000 € (budget initial 2017 : 60 000 € /rectificatif 60 000 €)

Le total des recettes globalisées pour 2018 est de 51 488 400 € (budget initial 2017 : 49 027 000 € /rectificatif 52 488 900 €).

Les recettes fléchées

Elles comportent les subventions et participations affectées aux friches et à l'observation foncière.

Elles se décomposent à hauteur de 7 563 000 € (budget initial 2017 : 5 735 000 € /rectificatif 8 305 600 €) de participations des partenaires pour l'activité friches, 151 000 € (budget initial 2017 : 335 000 € /rectificatif 451 800 €) de participations des partenaires attendues pour l'observation foncière.

Elles comportent également les participations en fonds propres de l'EPF pour ces dispositifs à hauteur de 4 924 000 € (budget initial 2017 : 4 669 000 € /rectificatif 4 614 600 €).

Le total des recettes fléchées s'élève à **12 638 000 €** (budget initial 2017 : 10 739 000 € /rectificatif 13 372 000 €).

Le montant total des recettes s'élève à : **64 126 400 €** (budget initial 2017 : 59 766 000 € /rectificatif 65 860 900 €).

Le solde budgétaire

Le total des dépenses prévu sur 2018 s'élève à 72 185 976 € en Autorisation Engagement et 66 942 510 € en Crédit de Paiement.

Le total des recettes (globalisées et fléchées) s'élève à 64 126 400 €.

Le solde budgétaire est en déficit de 2 816 110 € et traduit la diminution des encaissements prévus pour les cessions en regard de l'augmentation et de l'activité soutenue pour les acquisitions foncières et les interventions.

1.3 TABLEAU 3 : DEPENSES PAR DESTINATION – RECETTES PAR ORIGINE (pour INFORMATION)

La mise en place de la GBCP au 1er janvier 2016 impose la présentation des dépenses par destination. Les axes de destination ont été décidés en commun avec les autres EPF.

Les destinations dépenses retenues sont les suivantes et sont rapprochées des quatre enveloppes limitatives citées précédemment (personnels, fonctionnement, intervention, investissement) et ce aussi bien en AE qu'en CP :

1 - Logement
2 - Développement des activités économiques
3 - Protection contre les risques technologiques et naturels
4 - Préservation des espaces naturels et agricoles
5 - ORCOD (Opérations de Réhabilitation de COpropriétés Dégradées) (EPF Normandie non concerné)
6 - Fonctions support

En autorisations d'engagement, l'ensemble des autorisations pour toutes les destinations représente un montant de 72 185 976 €. Les deux destinations principales sont le logement (46%) et le développement des activités économiques (29%).
Les fonctions support englobent le personnel, le fonctionnement dont les participations de l'établissement, les investissements (immobilisations).

En crédits de paiement, l'ensemble des dépenses pour toutes les destinations représente un montant de 66 942 510 €. Les deux destinations principales sont le logement et le développement des activités économiques représentant respectivement 44 % et 29 %.
Les fonctions support représentent 25 % .

Les recettes, qu'elles soient globalisées ou fléchées, sont présentées en fonction de leur origine :

- cessions foncières
- TSE
- loyers (recettes locatives)
- participations actions co-financées / subventions
- remboursements
- divers / prestations de service

Sur l'ensemble des recettes qui s'élève à 64 126 400 €, les recettes globalisées représentent 80% et les recettes fléchées représentent 20%.

2. EQUILIBRE FINANCIER

2.1 TABLEAU 4 : EQUILIBRE FINANCIER (pour VOTE)

Ce tableau reprend le solde budgétaire du tableau 2 des autorisations budgétaires. Il est complété en besoins (utilisation des financements) et en financements (couverture des besoins) par les remboursements d'emprunts et les nouveaux emprunts (capital et non les intérêts qui sont dans les charges de fonctionnement du tableau 2) ; par les opérations pour compte de tiers ; par les autres décaissements ou encaissements (exemple : paiement de la TVA).
Il permet d'identifier la variation prévisionnelle de trésorerie.

En 2018, tout comme en 2017 et en 2016, l'établissement ne fait pas appel à un emprunt nouveau, en cohérence avec les orientations du PPI.
Au 31 décembre 2017 le solde des emprunts restant à rembourser s'élève à 5,6 M€.
Le budget initial prévoie un remboursement en capital des emprunts pour près de 2 M.
Au 31 décembre 2018, le solde des emprunts restant à rembourser s'élèvera à 3 571 428 €.

Des enveloppes sont également prévues pour l'enregistrement de consignations (2,6 M€) et déconsignations (2,1 M€).

Le tableau d'équilibre financier prend en compte le flux de trésorerie lié aux opérations non budgétaires identifié dans le tableau 5 – opérations pour compte de tiers -.

La variation prévisionnelle de trésorerie est négative de 7 145 310 €.

2.2 TABLEAU 5 : OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (pour INFORMATION)

Ce document présente les opérations réalisées pour compte de tiers :

- d'une part les flux financiers concernant les biens en gestion par l'EPF Normandie pour le compte de l'Etat (taxes foncières, frais d'entretien, de curage ...). Ces biens en gestion délégués se situent essentiellement sur la commune de Val de Reuil. L'enveloppe est stable depuis plusieurs années et s'élève à 28 500 € pour le budget 2018.

- d'autre part la gestion du CPIER qui devrait être attribuée à l'EPF, mais dont l'ensemble des dépenses engagées sera remboursé par la région. Comme pour le budget 2017, l'enveloppe est évaluée à 50 000€ pour le budget 2018.

Le montant de ces deux enveloppes reste inchangé pour le budget rectificatif n°1, soit 78 500 € en encaissement et décaissement.

Cette enveloppe doit également faire apparaître les prévisions d'encaissements et décaissements associées aux opérations relatives à la TVA déductible et collectée. Le solde de TVA qui apparaissait pour le budget initial dans le tableau d'équilibre financier (ligne autres décaissement sur compte de tiers) figure désormais dans les opérations pour compte de tiers.

Le budget 2018 prévoit pour des décaissements pour un total de 3 610 000 € et des encaissements pour 1 869 800 €, soit un solde négatif dû aux flux de TVA.

3. SOUTENABILITE BUDGTAIRE

3.1 TABLEAU 6 : SITUATION PATRIMONIALE (pour VOTE)

3.1.1 Le compte de résultat prévisionnel

Le tableau présente **le Compte de Résultat prévisionnel** avec les charges et les produits. Ce compte de résultat reprend les informations présentées dans le tableau 2 (autorisations budgétaires) en ce qui concerne les trois enveloppes personnel, fonctionnement et intervention.

Il tient compte de la variation de stock (variation stock sortie : il s'agit, en charge, du coût réel des acquisitions qui font l'objet de cessions, non diminué des minorations ; variation stock entrée : il s'agit, en produits, des coûts enregistrés lors des acquisitions). La variation de stock permet de neutraliser l'impact de la différence entre les acquisitions et les cessions dans l'année sur le résultat de la comptabilité générale.
Pour information, dans le tableau 2 de la comptabilité budgétaire, le montant des cessions foncières, en recettes est de 34,4 M€ tient compte des produits de cession prévu à hauteur de 29,7 M€.
Dans le tableau 6, la variation de stock en sortie prend en compte le coût brut cédé augmenté du montant de la minoration pour les opérations éligibles. Ce montant est également évalué à hauteur de 32 M€.

Il permet de dégager un résultat prévisionnel excédentaire à hauteur de 210 890 €.

3.1.2 Le calcul de la capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement permet d'identifier le montant de trésorerie résultant de l'activité prévisionnelle 2018 (recettes et dépenses). Elle est positive à hauteur de 625 890 €.

3.1.3 L'état prévisionnel de la situation patrimoniale en droits constatés

Le tableau présente l'**état prévisionnel de la situation patrimoniale en droits constatés** et conduit ensuite à identifier la variation prévisionnelle du fonds de roulement.
Au titre du budget 2018, celui-ci prévoit une variation négative du fonds de roulement à hauteur de 4 744 110 € (compatible avec le niveau de trésorerie positif actuel et prévisionnel).

3.1.4 La variation et le niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

La variation et niveaux du fonds de roulement et besoin en fonds de roulement ont été recalculés en prenant en compte les chiffres issus du budget rectificatif 2017.
Dans ce budget rectificatif, le montant de la trésorerie au 31 décembre 2017 est estimé à environ 43 M€. Compte tenu de la variation de trésorerie prévue sur l'exercice 2018 de - 7,1 M€, le montant prévisionnel de la trésorerie au 31 décembre 2018 est évalué à 36,1 M€.

3.21 TABLEAU 7 : PLAN DE TRESORERIE (pour INFORMATION)

Ce tableau identifie les différents postes de recettes et de dépenses de l'établissement sur l'année 2018. Il permet de présenter les variations de trésorerie prévisionnelles tout au long de l'année.

3.3 TABLEAU 8 : OPERATIONS LIEES AUX RECETTES FLECHEES (pour INFORMATION)

Ce tableau identifie les différents postes de recettes et de dépenses de l'établissement sur l'année 2018 pour les opérations fléchées en début d'exercice (friches et observation foncière).

3.4 TABLEAUX 9 : OPERATIONS PLURIANNUELLES (pour INFORMATION)

Il comporte une présentation détaillée des opérations principales prévues pour les acquisitions foncières, cœur de métier de l'établissement.

3.5 TABLEAU 10 : SYNTHESE BUDGETAIRE ET COMPTABLE

Le tableau de synthèse récapitule les données pertinentes pour analyser la situation financière de l'établissement et permet de décomposer les liens existants entre la comptabilité budgétaire et la comptabilité générale. Il matérialise les enjeux financiers de l'établissement.

Le tableau des autorisations budgétaires présente un solde budgétaire en déficit de 2 816 110 €.

Le résultat prévisionnel comptable prévoit un bénéfice de 210 890 €. Le résultat retraité permet d'identifier une capacité d'autofinancement à hauteur de 625 890 €, et induit un prélèvement sur le fonds de roulement de 4 744 110 €.

Le niveau des restes-à-payer est évalué à 18 849 266 € fin 2018.

Compte tenu de la trésorerie disponible estimée fin 2017 à 43 317 663 €, la trésorerie à fin 2018 est estimée à 36 172 353 €. Ce niveau est nécessaire à l'exécution du nouveau PPI 2017-2021, notamment dans le cadre partenarial avec la région Normandie conformément à la convention signée cette année, et pour répondre aux engagements pluriannuels et aux restes à payer prévus fin 2018.

Compte tenu de ces différents agrégats, le budget 2018 présenté est donc soutenable

Il n'est pas prévu de recours à l'emprunt pour 2018 et la TSE reste stable à 13 M€. Le remboursement des emprunts existants à hauteur de 2,1 M € permettra de poursuivre la réduction de l'endettement de l'établissement.

Pièce n° 1844 - Avis n° 522

Le Contrôleur Général Économique et Financier

Thierry PILLET

TABLEAU 1
Tableau des emplois
Budget Initial 2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Tableau des autorisations d'emploi

	Hors plafond LFI (a) CDI+N Fonctionnaires en Détachement	Hors plafond LFI (b) DG – CDD et intérim AA et Agent Comptable (*)	Plafond organisme (= a + b)	Unité
Autorisation d'emplois rémunérés par l'établissement	67	7	74	ETP
Autorisation d'emplois rémunérés par l'établissement	67	7	74	ETPT

* 6+1 = (4 CDD +1 DG) + 1 Agent Comptable +1CDD CPIER

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Tableau détaillé des emplois

	PLAFOND ORGANISME						TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ETABLISSEMENT (= Plafond organisme + hors plafond organisme)		
	EMPLOIS HORS PLAFOND (a)			EMPLOIS HORS PLAFOND (b)					
	ETP	ETPT	masse salariale	ETP	ETPT	masse salariale	ETP	ETPT	masse salariale
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETABLISSEMENT (1 à 5 = a)	66,5	66,8	2767610	3,2	3,2	314200	69,7	70,4	3181810
1 - TITULAIRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Titulaires Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'établissement et actes de nomination de l'ACP, découverts dans l'établissement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Titulaires Etablissement (corps propre)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans l'établissement :	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Titulaires Etat détachés sur emploi dans un corps établissement (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Titulaires de l'établissement (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement - MAD sortantes non remboursées	0	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement- MAD sortantes remboursées	0	0	0	0	0	0			
2 - NON TITULAIRES	66,5	66,8	2767610	3,2	3,2	314200	69,7	70,4	3181810
- Non titulaires de droit public	4,9	4,9	277800	1,2	1,2	161200	6,1	6,1	439000
- en fonction dans l'établissement :	4,9	4,9	277800	1,2	1,2	140200	6,1	6,1	418000
Contractuels sous statut*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6CDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6CDD	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Contractuels hors statut*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6CDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6CDD	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Titulaires Etat détachés auprès de l'établissement (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement)	4,9	4,9		1,2	1,2	21000	6,1	6,1	21000
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement - MAD non remboursées	0	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement - MAD remboursées	0	0	0	0	0	0			
- Non titulaires de droit privé	61,6	61,9	2489810	2	2	153000	63,6	64,3	2642810
- en fonction dans l'établissement :	60,6	60,9	2489810	2	2	153000	62,6	62,9	2642810
6CDI	60,6	60,9	2489810	0	0	0	60,6	60,9	2489810
6CDD	0	0	0	2	2	153000	2	2	153000
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement - MAD non remboursées	0	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement - MAD remboursées	0	0	0	0	0	0			
3 - CONTRATS AIDES				0	0	0	0	0	0
dont CUI-CAE mentionnés à l'article L 5134-20-1 du code du travail							0	0	0
4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT							0	0	0
* Titulaires de l'Etat mis à disposition de l'établissement et non remboursés à l'Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0
* Titulaires de l'Etat mis à disposition de l'établissement et remboursés à l'Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0
* Contractuels de l' Etat mis à disposition de l'établissement et non remboursés à l'Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0
* Contractuels de l'Etat mis à disposition de l'établissement et remboursés à l'Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D' AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES							0	0	0
* Agents mis à disposition de l'établissement et non remboursés à la collectivité ou organisme							0	0	0
* Agents mis à disposition de l'établissement et remboursés à la collectivité ou organisme							0	0	0

* contractuels sous statut : agents qui relèvent d'un statut particulier, en vertu de textes d'application qui leur sont propres (exemple : les contractuels de la Banque de France)

* contractuels hors statut : contractuels de droit public ou de droit privé, qui ne relèvent d'un statut particulier, autre que le droit de la fonction publique ou le code du travail

Remarques :
- **hors-plafond (a) = effectif autorisé en conseil d'administration => CDI , fonctionnaire en détachement),**
- **hors plafond (b) = DG, CDD et intérim accroissement d'activité et Agent Comptable à la demande du CGEFI à partir de 2018**

Le Contrôleur Général Économique et Financier

Thierry PILLET

Pièce n° 1844 - Avis n° 522

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires 2018
Budget initial

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES			
	Montants						Montants			
	Budget Initial 2017	BR n°1-2017	Budget initial 2018	Budget Initial 2017	BR n°1-2017	Budget initial 2018	Budget Initial 2017	BR n°1-2017	Budget initial 2018	
	AE	AE	AE	CP	CP	CP	REC	REC	REC	
Personnel	5 146 000	5 146 000	5 428 600	5 146 000	5 146 000	5 428 600	49 027 000	52 488 900	51 488 400	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension				-			13 000 000	13 000 000	13 000 000	TSE
				-						
Fonctionnement	40 444 000	46 637 000	47 055 876	41 616 000	45 910 400	45 978 410				
dont Action foncière	29 011 000	36 000 000	34 548 000	30 489 000	35 645 000	34 396 000	30 332 000	33 695 000	29 747 300	Cessions foncières
dont études liées à l'innovation	682 000	559 000	1 396 400	489 000	305 000	664 100	1 100 000	1 000 000	798 500	Recettes locatives
dont études flash	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	115 000	959 000	881 700	947 600	Participations en fonds propres
dont gestion patrimoniale supportée par l'EPF	448 000	218 000	220 000	448 000	218 000	213 000	1 326 000	1 712 200	4 776 300	Participations des partenaires
dont moyens généraux	4 464 000	4 166 100	4 433 076	4 446 000	4 048 500	4 231 910	2 250 000	2 140 000	2 198 700	Remboursements
dont participations	5 739 000	5 593 900	6 358 400	5 644 000	5 593 900	6 358 400	60 000	60 000	20 000	Autres Recettes
				-						
Investissements	520 000	360 000	713 000	440 000	295 000	638 000				
Intervention	13 200 000	15 044 700	18 988 500	10 187 000	10 433 200	14 897 500	10 739 000	13 372 000	12 638 000	Recettes fléchées
dont Activité friches	11 620 000	13 687 000	17 350 000	9 249 000	9 859 000	13 320 000	4 669 000	4 614 600	4 924 000	Participations fonds propres fléchés
dont observation foncière	597 000	533 600	282 300	301 000	94 100	508 500	5 735 000	8 305 600	7 563 000	Participations des partenaires friches
dont études générales	713 000	605 100	1 279 000	378 000	330 100	966 700	335 000	451 800	151 000	Participations observations foncières
dont fprh	270 000	219 000	77 200	259 000	150 000	102 300				
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	59 310 000	67 187 700	72 185 976	57 389 000	61 784 600	66 942 510	59 766 000	65 860 900	64 126 400	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)				2 377 000	4 076 300	-	-	-	2 816 110	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

Le Contrôleur Général Économique et Financier

Thierry PILLET

Pièce n°1844 - Avis n° 522

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine
Budget Initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)
Les axes de destination ont décidés en commun accord avec l'ensemble des EPF

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
1. Logement	-	-	21 405 091	21 034 108	11 861 479	8 641 154	-	-	33 266 570	29 675 262
2. Développement des activités économiques	-		14 508 126	14 009 809	6 794 023	5 717 471	-	-	21 302 149	19 727 280
3. Protection contre les risques technologiques et naturels			2 195	2 195	-	-	-	-	2 195	2 195
4. Préservation des espaces naturels et agricoles	-		128 988	128 988	332 998	538 875	-	-	461 986	667 863
5. ORCOD	-	-					-	-	-	-
6. Fonctions support	5 428 600	5 428 600	11 011 476	10 803 310	-	-	713 000	638 000	17 153 076	16 869 910
TOTAL	5 428 600	5 428 600	47 055 876	45 978 410	18 988 500	14 897 500	713 000	638 000	72 185 976	66 942 510
								SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B		-

Tableau des recettes par origine (facultatif)
Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Fiscalité affectée	Recettes propres	Financement des partenaires	Autres financements publics		Financement des partenaires	Recettes propres fléchées	Autres financements publics	
Cessions foncières		29 747 300							29 747 300
TSE	13 000 000								13 000 000
Loyers (Recettes locatives)		798 500							798 500
Participations actions co-financées/subventions		947 600	4 776 300			7 714 000	4 924 000		18 361 900
Remboursements		2 198 700							2 198 700
Divers/Prestations de service		20 000							20 000
									-
									-
TOTAL	13 000 000	33 712 100	4 776 300	-	-	7 714 000	4 924 000	-	64 126 400
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C			2 815 110,00

Le Contrôleur Général Économique et Financier

Thierry PILLET

Pièce n° 18/1. Avis n° 522

TABLEAU 4
Equilibre financier
Budget Initial 2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	BR n°1 2017	Variation	Budget initial 2018	BR n°1 2017	Variation	Budget initial 2018	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	2 816 110,00	2 816 110,00	4 077 400,00	- 4 077 400,00	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements, consignaitons (b1)	3 102 000,00	1 630 000,00	4 732 000,00	30 000,00	2 113 000,00	2 143 000,00	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements , déconsignations (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)** - dont TVA	2 622 800,00	1 065 700,00	3 688 500,00	2 591 700,00	- 643 400,00	1 948 300,00	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)** - dont TVA
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)		-			-		Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (I)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	5 724 800,00	5 511 810,00	11 236 610,00	6 699 100,00	- 2 607 800,00	4 091 300,00	**Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)**
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	974 300,00	974 300,00		-	7 145 310,00	7 145 310,00	**PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)**
*dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)****	*3 418 900,00*	*- 3 418 900,00*	-	-	*1 190 500,00*	*1 190 500,00*	*dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)****
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	-	-		2 444 600,00	3 510 210,00	5 954 810,00	*dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)*
		-			-		
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	6 699 100,00	4 537 510,00	11 236 610,00	6 699 100,00	4 537 510,00	11 236 610,00	**TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)**

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Le Contrôleur Général Économique et Financier

Thierry PILLET

Pièce n° 1844 - Ans n° 522

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers
Budget Initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Budget initial 2018	
			Prévisions de décaissements (c1)	Prévisions d'encaissements (c2)
Gestion des biens ETAT	C 4678/C 4678	Biens de l'ETAT dont la gestion est déléguée à l'E.P.F.	28 500,00	28 500,00
CPIER	C 4678/C 4678		50 000,00	50 000,00
TVA	C 4456 / C 4457	TVA déductible et collectée	3 610 000,00	1 869 800,00
TOTAL			**3 688 500,00**	**1 948 300,00**

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

Le Contrôleur Général Économique et Financier

Thierry RILLET

Pièce n° 1844 - Avis n° 522

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Thierry PILLET
Pièce n° 1866 - Avis n°522

Compte de résultat prévisionnel
BUDGET Initial 2018

CHARGES	BUDGET RECTIFICATIF N°1-2017	BUDGET INITAL 2018	PRODUITS	BUDGET RECTIFICATIF N°1-2017	BUDGET Initial 2018
Personnel	5 146 000,00	5 428 600,00	Cessions (comptabilisées 2017)	24 605 000,00	29 747 300,00
*dont charges de pensions civiles**			Fiscalité affectée	13 000 000,00	13 000 000,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel	45 909 300,00	45 978 410,00	Autres subventions	15 965 900,00	18 361 900,00
Intervention (le cas échéant)	10 433 200,00	14 897 500,00	Autres produits	3 200 000,00	3 017 200,00
Variation de stock (sortie)	25 786 900,00	32 007 000,00	Variation de stock (entrée)	35 645 000,00	34 396 000,00
TOTAL DES CHARGES (1)	**87 275 400,00**	**98 311 510,00**	**TOTAL DES PRODUITS (2)**	**92 415 900,00**	**98 522 400,00**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	**5 140 500,00**	**210 890,00**	**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**	**-**	**-**
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	**92 415 900,00**	**98 522 400,00**	**TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)**	**92 415 900,00**	**98 522 400,00**

** il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions*

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BUDGET RECTIFICATIF N°1-2017	BUDGET Initial 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	5 140 500	210 890
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	477 000	415 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	**5 617 500**	**625 890**

Etat previsionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BUDGET RECTIFICATIF N°1-2017	BUDGET Initial 2018	RESSOURCES	BUDGET RECTIFICATIF N°1-2017	BUDGET Initial 2018
Insuffisance d'autofinancement	-	-	Capacité d'autofinancement	**5 617 500**	**625 890**
Investissements	**713 000**	**638 000**	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières	**3 102 000**	**4 732 000**	Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	**3 815 000**	**5 370 000**	**TOTAL DES RESSOURCES (6)**	**5 617 500**	**625 890**
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)		-	**Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)**	-	**4 744 110**

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la tresorerie

	BUDGET RECTIFICATIF N°1	BUDGET Initial 2018
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	**2 220 500**	**- 4 744 110**
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	**1 246 200**	**2 401 200**
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	**974 300**	**- 7 145 310**
Niveau du FONDS DE ROULEMENT (b)	260 313 343	255 568 133
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (b)	216 994 380	219 395 780
Niveau de la TRESORERIE à fin 2017 (b: repris du compte financier et non du BUDGET Initial 2018)	43 318 963	36 172 353

*** Montant issu du tableau "Equilibre financier"**

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU 7 : Tresorerie EPF Normandie
Plan de trésorerie 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL Variation de trésorerie anuelle
(1) COMPTE de dépôt	43 317 663	43 505 439	47 601 279	50 104 788	54 221 097	56 903 917	57 494 406	56 820 408	53 320 370	46 331 734	39 471 301	36 674 195	-7 145 310
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	4 547 289	5 317 057	4 162 405	5 317 057	5 317 057	4 162 405	4 932 173	4 932 173	3 392 637	3 007 753	3 392 637	3 007 753	51 488 400
Cessions	2 677 257	3 272 203	2 379 784	3 272 203	3 272 203	2 379 784	2 974 730	2 974 730	1 784 838	1 487 365	1 784 838	1 487 365	29 747 300
Fiscalité affectée - Taxe spéciale d'équipement	1 083 333	1 083 333	1 083 333	1 083 333	1 083 333	1 083 333	1 083 333	1 083 333	1 083 333	1 083 333	1 083 333	1 083 333	13 000 000
Recettes Locatives	71 865	87 835	63 880	87 835	87 835	63 880	79 850	79 850	47 910	39 925	47 910	39 925	798 500
Participations en fonds propres	85 284	104 236	75 808	104 236	104 236	75 808	94 760	94 760	56 856	47 380	56 856	47 380	947 600
Participations des partenaires	429 867	525 393	382 104	525 393	525 393	382 104	477 630	477 630	286 578	238 815	286 578	238 815	4 776 300
Remboursements	197 883	241 857	175 896	241 857	241 857	175 896	219 870	219 870	131 922	109 935	131 922	109 935	2 198 700
Autres Recettes	1 800	2 200	1 600	2 200	2 200	1 600	2 000	2 000	1 200	1 000	1 200	1 000	20 000
Recettes budgétaires fléchées	1 137 420	1 390 180	1 011 040	1 390 180	1 390 180	1 011 040	1 263 800	1 263 800	758 280	631 900	758 280	631 900	12 638 000
Recettes propres fléchées	443 160	541 640	393 920	541 640	541 640	393 920	492 400	492 400	295 440	246 200	295 440	246 200	4 924 000
Participations des partenaires friches fléchées	680 670	831 930	605 040	831 930	831 930	605 040	756 300	756 300	453 780	378 150	453 780	378 150	7 563 000
Autres participations des partenaires fléchées (Observation)	13 590	16 610	12 080	16 610	16 610	12 080	15 100	15 100	9 060	7 550	9 060	7 550	151 000
Opérations non budgétaires	175 617	214 643	156 104	2 354 643	214 643	156 104	195 130	195 130	117 078	97 565	117 078	97 565	4 091 300
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissement en capital	270	330	240	330	330	240	300	300	180	150	180	150	3 000
Dépôts et cautionnements	-	-	-	2 140 000	-	-	-	-	-	-	-	-	2 140 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	175 347	214 313	155 864	214 313	214 313	155 864	194 830	194 830	116 898	97 415	116 898	97 415	1 948 300
- TVA encaissée	175 347	214 313	155 864	214 313	214 313	155 864	194 830	194 830	116 898	97 415	116 898	97 415	1 948 300
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENCAISSEMENTS A. TOTAL	5 860 326	6 921 880	5 329 549	9 061 880	6 921 880	5 329 549	6 391 103	6 391 103	4 267 995	3 737 218	4 267 995	3 737 218	68 217 700
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	2 655 701	2 124 560	2 124 560	3 717 981	3 186 841	3 186 841	5 311 401	7 435 961	6 904 821	7 967 102	5 311 401	3 186 841	53 114 010
Personnel	271 430	217 144	217 144	380 002	325 716	325 716	542 860	760 004	705 718	814 290	542 860	325 716	5 428 600
Fonctionnement	2 298 921	1 839 136	1 839 136	3 218 489	2 758 705	2 758 705	4 597 841	6 436 977	5 977 193	6 896 762	4 597 841	2 758 705	45 978 410
Intervention	53 450	42 760	42 760	74 830	64 140	64 140	106 900	149 660	138 970	160 350	106 900	64 140	1 069 000
Investissement (Immo incorporelles, corporelles et financières)	31 900	25 520	25 520	44 660	38 280	38 280	63 800	89 320	82 940	95 700	63 800	38 280	638 000
Dépenses liées à des recettes fléchées	691 425	553 140	553 140	967 995	829 710	829 710	1 382 850	1 935 990	1 797 705	2 074 275	1 382 850	829 710	13 828 500
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intervention	691 425	553 140	553 140	967 995	829 710	829 710	1 382 850	1 935 990	1 797 705	2 074 275	1 382 850	829 710	13 828 500
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations non budgétaires (emprunts)	2 325 425	148 340	148 340	259 595	222 510	722 510	370 850	519 190	2 554 105	556 275	370 850	222 510	8 420 500
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	2 072 000	-	-	-	2 072 000
Prêts : décaissements en capital	1 000	800	800	1 400	1 200	1 200	2 000	2 800	2 600	3 000	2 000	1 200	20 000
Dépôts et cautionnements	2 140 000	-	-	-	-	500 000	-	-	-	-	-	-	2 640 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	184 425	147 540	147 540	258 195	221 310	221 310	368 850	516 390	479 505	553 275	368 850	221 310	3 688 500
- TVA décaissée	184 425	147 540	147 540	258 195	221 310	221 310	368 850	516 390	479 505	553 275	368 850	221 310	3 688 500
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DECAISSEMENTS B. TOTAL	5 672 551	2 826 040	2 826 040	4 945 571	4 239 061	4 739 061	7 065 101	9 891 141	11 256 631	10 597 652	7 065 101	4 239 061	75 363 010
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	187 776	4 095 840	2 503 509	4 116 310	2 682 820	590 489	- 673 998	- 3 500 038	- 6 988 636	- 6 860 433	- 2 797 106	- 501 842	- 7 145 310
SOLDE CUMULE (1) + (2)	43 505 439	47 601 279	50 104 788	54 221 097	56 903 917	57 494 406	56 820 408	53 320 370	46 331 734	39 471 301	36 674 195	36 172 353	

Le Contrôleur Général Economique et Financier

Thierry PILLET

Le Contrôleur Général Économique et Financier

Thierry PILLET

Piece n°1844 - Avis n°522

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées
Budget Initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)	-	12 638 000	-	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés		7 714 000			
Recettes propres fléchées		4 924 000			
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	-	13 828 500	-	-	-
Personnel					
AE=CP					
Fonctionnement					
AE					
CP					
Intervention					
AE		17 632 300			
CP		13 828 500			
Investissement					
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-	- 1 190 500	-	-	-

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)					
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)					
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	-	- 1 190 500	-	-	-

TABLEAU 9
Operations pluriannuelles - prévision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)										Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N+1	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N+1	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
17635111-LE HAVRE OPAHRU-QUARTIERS SUD	Fonctionnement	3 000 000	1 526 845	1 525 698	0	807 000	807 000	1 525 862	1 526 846	0	807 000	807 000	0	0				
17635112-LE HAVRE OPAHRU - CENTRE ANCIEN	Fonctionnement	580 000	0	250 000	0	400 000	400 000	0	250 000	0	400 000	400 000	0	0				
19911161-CUC : OPAH RU	Fonctionnement	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
22770103-VAL DE REUIL - HOTEL D'ENTREPRISES	Fonctionnement	3 900 000	3 143 245	3 143 245	0	0	0	3 143 245	3 143 245	0	0	0	0	0				
27635101-LE HAVRE : ZFU MONT GAILLARD HOTEL D'ENTREPRISES	Fonctionnement	6 000 000	8 373 912	8 373 912	0	0	0	8 373 912	8 373 912	0	0	0	0	0				
27654001-ROUEN - ZFU GRAND MARE - HOTEL D'ENTREPRISES	Fonctionnement	2 550 000	2 024 297	2 024 297	0	0	0	2 024 297	2 024 297	0	0	0	0	0				
29906201-GEA EVREUX LABO R&D BIOGALENYS	Fonctionnement	2 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
29909801-VERNON : LABORATOIRE R&D STARTUP	Fonctionnement	538 000	546 335	546 335	0	0	0	546 335	546 335	0	0	0	0	0				
29911802-EXTENSION PEPINIERE D'ENTREPRISES DE BELLEME	Fonctionnement	106 000	111 317	111 317	0	0	0	111 317	111 317	0	0	0	0	0				
29922701-PEPINIERE D'ENTREPRISES DU CACQUEVEL	Fonctionnement	1 900 000	1 285 126	1 285 126	0	0	0	1 285 126	1 285 126	0	0	0	0	0				
37649801-LE PETIT QUEVILLY EXO 7 FMI	Fonctionnement	2 045 000	763 794	763 794	0	0	0	763 794	763 794	0	0	0	0	0				
900043-ST ETIENNE DU ROUVRAY : CENTRE VILLE	Fonctionnement	1 202 725	527 370	527 370	0	0	0	527 370	527 370	0	0	0	0	0				
900048-ST ETIENNE DU ROUVRAY : VENTE OLIVIER SUD	Fonctionnement	300 000	31 101	31 101	0	0	0	31 101	31 101	0	0	0	0	0				
900049-ST ETIENNE DU ROUVRAY BOULEVARD LENINE	Fonctionnement	1 000 000	262 828	262 828	0	0	0	262 828	262 828	0	0	0	0	0				
900054-MONT ST AIGNAN : LE FOND DU VAL	Fonctionnement	320 000	93 029	93 029	0	0	0	93 029	93 029	0	0	0	0	0				
900055-MONT ST AIGNAN : AVENUE DU MONT AUX MALADES	Fonctionnement	6 000 000	5 047 523	5 047 523	0	0	0	5 047 523	5 047 523	0	0	0	0	0				
900093-ROUEN : CROIX D'YONVILLE - CONSTANTINE	Fonctionnement	3 434 286	4 201 438	3 961 438	0	0	0	3 838 438	3 961 438	0	0	0	0	0				
900113-METROPOLE : ROUEN ZAC AUBETTE MARTAINVILLE	Fonctionnement	2 000 000	1 924 098	1 924 098	0	0	0	1 924 098	1 924 098	0	0	0	0	0				
900115-ROUEN : GARE RIVE DROITE	Fonctionnement	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
900117-ROUEN : RONDEAUX LIBERATION	Fonctionnement	300 000	594 490	702 760	0	110 000	110 000	594 490	591 260	0	110 000	110 000	0	0				
900118-ROUEN : ILOT EUROPE	Fonctionnement	1 200 000	925 918	926 908	0	0	0	925 918	926 908	0	0	0	0	0				
900119-ROUEN : ILOT ELBEUF MERIDIENNE	Fonctionnement	1 020 000	420 000	400 000	0	0	0	420 000	400 000	0	0	0	0	0				
900121-ROUEN : ILOT SAINT JULIEN	Fonctionnement	800 000	202 699	202 699	0	0	0	202 699	202 699	0	0	0	0	0				
900122-ROUEN IMMEUBLE SANTORIN	Fonctionnement	1 200 000	1 150 000	1 150 000	0	0	0	1 150 000	1 150 000	0	0	0	0	0				
900142-PETIT COURONNE PROJET ENTREE DE VILLE NORD	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
900143-PETIT COURONNE : LA VIEILLE MAISON	Fonctionnement	440 000	409 574	409 574	0	0	0	409 574	409 574	0	0	0	0	0				
900201-MALAUNAY : RUE GEORGES PELLERIN	Fonctionnement	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
900208-PAVILLY "LOGEMENTS"	Fonctionnement	714 000	670 000	662 833	0	0	0	670 000	662 833	0	0	0	0	0				
900209-QUIBERVILLE "CONSERVATOIRE DU LITTORAL : REESTUARISATION DE LA VALLEE DE LA SAANE"	Fonctionnement	500 000	177 600	172 754	0	71 000	71 000	177 600	172 754	0	71 000	71 000	0	0				
900210-FRANQUEVILLE SAINT PIERRE "RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES ET LOGEMENTS SOCIAUX"	Fonctionnement	2 130 000	2 519 000	2 133 372	0	0	0	2 519 000	1 599 000	0	0	0	0	0				
900211-BONSECOURS "CHENIL DE LA POLICE NATIONALE"	Fonctionnement	640 000	640 000	561 308	0	0	0	640 000	561 308	0	0	0	0	0				
900212-BONSECOURS "113 Route de Paris"	Fonctionnement	100 000	0	86 890	0	0	0	0	86 890	0	0	0	0	0				
900231-GRAND QUEVILLY : AVENUE DES CANADIENS	Fonctionnement	2 059 460	2 019 460	2 019 460	0	0	0	2 019 460	2 019 460	0	0	0	0	0				
900234-DEVILLE LES ROUEN : ASTURIENNE	Fonctionnement	1 450 000	1 363 468	1 363 468	0	0	0	1 363 468	1 363 468	0	0	0	0	0				
900255-METROPOLE : ZAE DES PLATEAUX NORD	Fonctionnement	7 850 000	4 503 523	4 506 612	0	0	0	4 503 527	4 505 077	0	0	0	0	0				
900256-METROPOLE : SEINE OUEST ECOQUARTIER FLAUBERT	Fonctionnement	24 600 000	9 677 308	9 703 995	0	1 000 000	1 000 000	8 152 609	9 735 271	0	1 000 000	1 000 000	0	0				

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prevision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prevision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)									Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
900258-METROPOLE ZAD SEINE SUD	Fonctionnement	8 000 000	4 992 458	1 779 791	0	3 890 641	3 890 641	1 779 791	1 779 791	0	3 890 641	3 890 641	0	0				
900259-PETIT QUEVILLY "SITE SIGRE"	Fonctionnement	1 600 000	1 600 000	272 304	0	0	0	1 600 000	0	0	0	0	0	0				
900280-SOTTEVILLE LES ROUEN : DPU	Fonctionnement	3 603 320	2 215 839	2 215 839	0	0	0	2 215 839	2 215 839	0	0	0	0	0				
900281-SOTTEVILLE LES ROUEN : RUE VICTOR HUGO	Fonctionnement	163 124	163 124	163 124	0	0	0	163 124	163 124	0	0	0	0	0				
900287-SOTTEVILLE LES ROUEN : VICTOR HUGO-PARIS	Fonctionnement	500 000	486 736	486 736	0	0	0	486 736	486 736	0	0	0	0	0				
900288-SOTTEVILLE LES ROUEN ESMERALDA	Fonctionnement	1 490 000	1 244 980	1 001 689	0	0	0	1 244 980	1 295 689	0	0	0	0	0				
900289-SOTTEVILLE LES ROUEN VICTOR HUGO-RASPAIL	Fonctionnement	2 940 000	3 131 784	3 118 785	0	0	0	3 134 109	3 118 785	0	0	0	0	0				
900290-SOTTEVILLE LES ROUEN : HOTEL DE VILLE	Fonctionnement	500 000	291 148	291 148	0	0	0	291 148	291 148	0	0	0	0	0				
900291-SOTTEVILLE LES ROUEN : EMILE ZOLA	Fonctionnement	805 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
900294-SOTTEVILLE ROUEN ILOT BLUM-QUESNEY- DUP VOLTAIRE	Fonctionnement	5 500 000	2 597 493	2 663 275	0	0	0	2 599 535	2 662 862	0	0	0	0	0				
900296-SOTTEVILLE LES ROUEN : CONTREMOULINS-AURIOL	Fonctionnement	3 360 000	3 583 995	3 735 332	0	0	0	3 583 995	3 724 403	0	0	0	0	0				
900297-SOTTEVILLE LES ROUEN : 100M DE VILLE EN PLUS	Fonctionnement	5 000 000	1 013 322	1 186 389	0	0	0	1 013 322	1 186 389	0	0	0	0	0				
900299-SOTTEVILLE LES ROUEN QUARTIER EAUPLET DPU	Fonctionnement	300 000	47 454	47 454	0	0	0	47 454	47 454	0	0	0	0	0				
900315-SOTTEVILLE LES ROUEN RUE MERIDIENNE	Fonctionnement	1 000 000	340 745	340 745	0	0	0	340 745	340 745	0	0	0	0	0				
900316-SOTTEVILLE LES ROUEN LEDRU ROLLIN	Fonctionnement	200 000	37 452	37 452	0	0	0	37 452	37 452	0	0	0	0	0				
900317-SOTTEVILLE LES ROUEN : BARBES	Fonctionnement	685 491	703 794	735 064	0	0	0	703 794	733 113	0	0	0	0	0				
900318-SOTTEVILLE LES ROUEN CORNEILLE	Fonctionnement	325 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
900319-SOTTEVILLE LES ROUEN SALVA	Fonctionnement	500 000	65 510	65 511	0	0	0	64 176	65 511	0	0	0	0	0				
900320-SOTTEVILLE LES ROUEN REPUBLIQUE	Fonctionnement	625 000	246 145	246 145	0	0	0	246 145	246 145	0	0	0	0	0				
900321-SOTTEVILLE LES ROUEN - 23 RUE PIERRE CORNEILLE	Fonctionnement	349 000	334 309	334 310	0	0	0	337 875	334 310	0	0	0	0	0				
900501-BIHOREL : RENOUVELLEMENT URBAIN DPU	Fonctionnement	3 500 000	2 826 639	2 826 639	0	0	0	2 826 639	2 826 639	0	0	0	0	0				
900504-BOIS GUILLAUME : ZONE AU : LES ROUGES TERRES	Fonctionnement	1 900 000	1 111 301	1 111 301	0	0	0	1 111 301	1 111 301	0	0	0	0	0				
900505-DPU CENTRE VILLE BOIS GUILLAUME	Fonctionnement	1 490 358	1 903 490	1 903 490	0	0	0	1 903 490	1 903 490	0	0	0	0	0				
900506-ST ETIENNE DU ROUVRAY : TOUFLET	Fonctionnement	500 000	417 246	417 246	0	0	0	420 460	417 246	0	0	0	0	0				
900507-ST ETIENNE DU ROUVRAY : EX TROC DE L'ILE	Fonctionnement	472 000	470 297	564 356	0	0	0	470 297	564 356	0	0	0	0	0				
900508-BOIS-GUILLAUME LOGEMENTS SOCIAUX	Fonctionnement	700 000	650 207	657 251	0	0	0	650 207	657 251	0	0	0	0	0				
901029-MEZIDON CANON : COMCOM VALLEE D'AUGE	Fonctionnement	550 000	250 111	250 111	0	0	0	250 111	250 111	0	0	0	0	0				
901040-CAEN : ZONE PORTUAIRE D.P.U.	Fonctionnement	11 646 940	11 592 260	11 296 260	0	0	0	12 446 260	11 296 260	0	0	0	0	0				
901048-CAEN : QUARTIERS SUD / ERGM DPU	Fonctionnement	2 900 000	2 072 414	2 074 539	0	220 000	220 000	2 072 716	2 074 539	0	220 000	220 000	284 000	284 000				
901052-CAEN : COTE DE NACRE-MONT COCO	Fonctionnement	12 524 679	10 535 222	11 117 849	0	590 000	590 000	10 526 555	10 536 244	0	590 000	590 000	301 000	301 000				
901055-CAEN : PLACE DE LA MARE DPU	Fonctionnement	1 040 434	740 434	740 434	0	0	0	740 434	740 434	0	0	0	0	0				
901056-CAEN : CHEMIN VERT	Fonctionnement	766 158	444 203	444 203	0	0	0	444 203	444 203	0	0	0	0	0				
901061-CAEN LA MER : ZAC OBJECTIFS SUD	Fonctionnement	2 803 221	2 803 221	2 803 221	0	0	0	2 803 221	2 803 221	0	0	0	0	0				
901063-IFS : BOISEMENT	Fonctionnement	500 000	36	36	0	0	0	36	36	0	0	0	0	0				
901067-BLAINVILLE SUR ORNE : QUARTIER NORD	Fonctionnement	3 450 000	3 281 384	3 281 384	0	0	0	3 281 384	3 281 384	0	0	0	0	0				
901071-BRETTEVILLE SUR ODON : LA MASLIERE	Fonctionnement	5 000 000	2 951 199	2 951 199	0	0	0	2 951 199	2 951 199	0	0	0	0	0				

TABLEAU 9

Opérations pluriannuelles - prévision

Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)										Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
901074-GIBERVILLE-ZAD	Fonctionnement	4 000 000	31 341	31 341	0	0	0	31 341	31 341	0	0	0	0	0				
901080-LOUVIGNY : ZAD	Fonctionnement	762 245	5 945	5 945	0	0	0	5 945	5 945	0	0	0	0	0				
901091-CAEN LA MER : ST GERMAIN LA BLANCHE HERBE ZAD	Fonctionnement	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
901093-BIEVILLE BEUVILLE : ZAD HABITAT	Fonctionnement	1 100 000	548 205	548 205	0	0	0	548 205	548 205	0	0	0	0	0				
901095-LOUVIGNY-HABITAT	Fonctionnement	70 000	57 493	57 493	0	0	0	57 493	57 493	0	0	0	0	0				
901096-CAEN : 51 RUE DE LA GARE	Fonctionnement	956 180	956 180	956 180	0	0	0	956 180	956 180	0	0	0	0	0				
901098-CAEN CASERNE MARTIN	Fonctionnement	4 550 000	3 698 404	3 698 404	0	0	0	3 698 404	3 698 404	0	0	0	0	0				
901099-CAEN ILOT BELLIVET	Fonctionnement	4 000 000	350 000	349 572	0	0	0	350 000	349 572	0	0	0	740 000	740 000				
901101-CESNY BOIS HALBOUT : EQUIPEMENT PUBLIC	Fonctionnement	360 000	332 759	332 759	0	0	0	332 759	332 759	0	0	0	0	0				
901103-CAEN ENTREE DE VILLE SECTEUR CLEMENCEAU	Fonctionnement	3 000 000	0	159 451	0	150 000	150 000	0	37 000	0	150 000	150 000	500 000	500 000				
901104-CAEN QUARTIER HAIE VIGNE	Fonctionnement	1 050 000	0	0	0	1 050 000	1 050 000	0	0	0	1 050 000	1 050 000	0	0				
901105-CAEN ILOT SAINT JEAN	Fonctionnement	1 386 000	0	0	0	1 386 000	1 386 000	0	0	0	1 386 000	1 386 000	0	0				
901110-TOUFFREVILLE	Fonctionnement	692	617	617	0	0	0	617	617	0	0	0	0	0				
901116-COLOMBELLES PLACE DES TILLEULS	Fonctionnement	235 000	233 443	233 443	0	0	0	233 443	233 443	0	0	0	0	0				
901145-EXTENSION GOLF CAEN-HEROUVILLE-BIEVILLE-EPRON	Fonctionnement	213 477	213 477	213 477	0	0	0	213 477	213 477	0	0	0	0	0				
901147-SAINT CONTEST RUE DES CHAMPS BAILLY	Fonctionnement	612 150	530 000	536 293	0	0	0	530 000	536 293	0	0	0	0	0				
901148-BIEVILLE-BEUVILLE "CENTRE BOURG"	Fonctionnement	278 000	0	0	0	240 000	240 000	0	0	0	240 000	240 000	0	0				
901184-DOUVRES LA DELIVRANDE ZAD	Fonctionnement	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
901187-DOUVRES LA DELIVRANDE PARC URBAIN	Fonctionnement	620 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
901188-DOUVRES LA DELIVRANDE : LA BARONNIE	Fonctionnement	243 226	243 226	243 226	0	0	0	243 226	243 226	0	0	0	0	0				
901189-DOUVRES LA DELIVRANDE EXTENSION "ZAC DE LA FOSSETTE"	Fonctionnement	1 184 000	370 000	415 205	0	445 000	445 000	370 000	322 205	0	445 000	445 000	0	0				
901193-DOUVRES LA DELIVRANDE - EQUIPEMENTS PUBLICS	Fonctionnement	336 000	310 000	322 245	0	0	0	620 000	322 245	0	0	0	0	0				
90120-CAEN LA MER : FLEURY SUR ORNE ZAC ECO	Fonctionnement	3 268 220	3 268 220	3 268 220	0	0	0	3 268 220	3 268 220	0	0	0	0	0				
901202-MATHIEU QUARTIER DE LA GARE	Fonctionnement	900 000	625 520	625 520	0	190 000	190 000	625 520	625 520	0	190 000	190 000	0	0				
901211-FLEURY SUR ORNE : LES HAUTS DE L'ORNE ZAD	Fonctionnement	9 400 323	7 425 632	7 425 632	0	0	0	7 425 632	7 425 632	0	0	0	0	0				
901213-CAEN LA MER : IFS FLEURY LIAISON INTER. SUD	Fonctionnement	496 345	472 935	758 435	0	0	0	472 935	758 435	0	0	0	0	0				
901215-EPRON : ZAD ET ZAC DE L'OREE DU GOLF	Fonctionnement	5 500 000	3 350 560	3 350 560	0	0	0	3 350 560	3 350 560	0	0	0	0	0				
901216-EPRON : FOYER DU PERE ROBERT	Fonctionnement	1 868 097	1 868 097	1 868 097	0	0	0	1 868 097	1 868 097	0	0	0	0	0				
901219-HEROUVILLETTE "SAINTE HONORINE"	Fonctionnement	80 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
901220-MONDEVILLE "VALLÉE BARREY"	Fonctionnement	4 128 000	3 107 000	3 057 466	0	639 000	639 000	3 713 466	2 557 466	0	639 000	639 000	0	0				
901221-GRENTHEVILLE "ROUTE DE SOLIERS"	Fonctionnement	700 000	600 000	600 000	0	0	0	600 000	0	0	0	0	0	0				
902032-STE ADRESSE MARINE MARCHANDE	Fonctionnement	3 500 000	2 949 832	2 149 832	0	0	0	2 949 832	9 832	0	0	0	0	0				
902038-LE HAVRE : QUARTIERS ANCIENS PERICENTRAUX DPU	Fonctionnement	9 735 000	5 301 321	5 405 159	0	0	0	5 301 321	5 255 159	0	0	0	0	0				
902044-LE HAVRE : LOTISSEMENT DUMONT D'URVILLE	Fonctionnement	8 565 517	6 680 912	6 680 913	0	0	0	6 680 913	6 680 913	0	0	0	0	0				
902046-LE HAVRE : EMPRISES FERROVIAIRES	Fonctionnement	11 000 000	885 584	885 584	0	0	0	885 584	885 584	0	0	0	0	0				
902052-LE HAVRE : SITE FRANCE LOGISTIQUE	Fonctionnement	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision Coût total de l'opération	Prévision N (2018) AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	Prévision N+1 et suivantes AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
902053-LE HAVRE : ILOT SUD DEMIDOFF	Fonctionnement	1 450 000	876 057	876 057	0	0	0	876 057	876 057	0	0	0	0	0				
902054-LE HAVRE : ILOT MASSENA SUD - MICHELET	Fonctionnement	1 100 000	303 200	303 200	0	1 581 100	1 581 100	303 200	303 200	0	1 581 100	1 581 100	0	0				
902055-LE HAVRE : ILOT STRASBOURG-LECESNE	Fonctionnement	2 500 000	1 315 721	1 312 621	0	0	0	1 313 296	1 315 721	0	0	0	0	0				
902056-LE HAVRE : ILOT MALHERBES/ZURICH	Fonctionnement	1 650 000	406 526	406 526	0	0	0	406 526	406 526	0	0	0	0	0				
902067-LE HAVRE : SITE QUAI DE SAONE	Fonctionnement	537 000	203 921	203 921	0	0	0	203 921	203 921	0	0	0	0	0				
902059-LE HAVRE : ILOT LAMARTINE NICOLLE	Fonctionnement	2 435 000	810 361	810 361	0	0	0	810 361	810 361	0	0	0	0	0				
902060-SAINTE ADRESSE - ZONE CHARCOT PLATEAU DE LA HEVE	Fonctionnement	4 000 000	820 669	820 669	0	0	0	820 669	820 669	0	0	0	0	0				
902062-LE HAVRE : SITE GRAVILLE SEMARD	Fonctionnement	7 329 127	4 506 839	4 506 839	0	0	0	4 506 839	4 506 839	0	0	0	0	0				
902063-LE HAVRE : ENTREE DE VILLE	Fonctionnement	1 673 969	1 048 727	1 042 520	0	0	0	1 044 112	1 048 742	0	0	0	0	0				
902064-LE HAVRE MAGASINS GENERAUX	Fonctionnement	5 600 000	0	0	0	200 000	200 000	0	0	0	200 000	200 000	0	0				
902065-LE HAVRE : CITE CHAUVIN	Fonctionnement	9 000 000	7 580 744	5 464 061	0	188 500	188 500	6 606 079	5 779 105	0	188 500	188 500	0	0				
902066-LE HAVRE : SITE MULHOUSE II	Fonctionnement	1 400 000	1 317 648	1 307 649	0	0	0	1 307 649	1 307 648	0	0	0	0	0				
902068-HARFLEUR SITE AIRCELLE / DUBIC	Fonctionnement	670 000	362 353	222 226	0	0	0	360 660	364 579	0	0	0	0	0				
902069-CODAH : HARFLEUR SITE BEAULIEU	Fonctionnement	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
902070-CODAH : HARFLEUR SITE PETIT COLMOULINS	Fonctionnement	480 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
902071-LE HAVRE SITE CPAM	Fonctionnement	6 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
902072-LE HAVRE - SITE UCJG	Fonctionnement	1 135 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
903033-GEA ANGERVILLE LA CAMPAGNE LA BRIQUETERIE	Fonctionnement	400 000	0	0	0	266 632	266 632	0	0	0	266 632	266 632	0	0				
903036-ST SEBASTIEN DE MORSENT : GENDARMERIE	Fonctionnement	523 502	513 388	513 388	0	0	0	513 388	513 388	0	0	0	10 114	10 114				
903039-GEA : AMENAGEMENT DE LA VC4	Fonctionnement	119 468	11 058	5 350	0	118 719	118 719	1 059	5 350	0	118 719	118 719	0	0				
903040-GEA : PARVILLE GAUVILLE ZAE DE LA ROQUE	Fonctionnement	2 800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
903043-GEA : PARVILLE MARE CHAMPART	Fonctionnement	1 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
903046-GEA : EVREUX CITE LA FAYETTE	Fonctionnement	1 100 000	1 022 497	1 022 497	0	0	0	1 022 497	1 022 497	0	0	0	0	0				
903047-CAE : EVREUX LA MADELEINE ILOT DE LA FORET	Fonctionnement	282 000	279 480	279 480	0	0	0	279 480	279 480	0	0	0	0	0				
903050-GEA : EVREUX POLE MULTIMODAL	Fonctionnement	1 000 000	10 000	2 895	0	0	0	10 000	1	0	0	0	0	0				
903053-EVREUX HOPITAL SAINT LOUIS PASTEUR	Fonctionnement	10 000 000	7 156 980	7 156 980	0	0	0	7 156 980	7 156 980	0	0	0	0	0				
903055-EVREUX NETREVILLE	Fonctionnement	350 000	147 423	147 423	0	0	0	147 423	147 423	0	0	0	0	0				
903056-EVREUX PANNETTE	Fonctionnement	320 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
903057-EVREUX FAUBOURG SAINT LEGER	Fonctionnement	370 000	223 068	223 068	0	0	0	223 068	223 068	0	0	0	0	0				
903058-GAUVILLE LA CAMPAGNE ZONE BAOBAB GEA	Fonctionnement	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
903059-GEA EXTENSION ZONE DE LA ROUGEMARE	Fonctionnement	2 038 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
903060-EVREUX "TOUR DGST"	Fonctionnement	10 000	0	0	0	4 000	4 000	0	0	0	4 000	4 000	0	0				
903082-GEA : ARNIERES SUR ITON LE VALLOT	Fonctionnement	770 000	364 286	364 286	0	0	0	364 286	364 286	0	0	0	0	0				
903084-LA CHAPELLE DU BOIS DES FAULX - POLE COMMUNAL	Fonctionnement	180 000	155 168	157 508	0	0	0	155 400	157 508	0	0	0	0	0				
903085-LA LONDE "LA MARE PÉROT"	Fonctionnement	613 000	540 000	540 000	0	0	0	540 000	540 000	0	0	0	0	0				
903098-GEA : GRAVIGNY ZAD LES SURETTES	Fonctionnement	4 400 000	2 274 193	2 274 193	0	0	0	2 274 193	2 274 193	0	0	0	0	0				

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)										Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
903103-EVREUX : COMPLEXE SPORTIF DE LA ROUGEMARE	Fonctionnement	861 000	859 138	859 138	0	0	0	859 138	859 138	0	0	0	0	0				
904058-CAUX : BOLBEC OPAH RU	Fonctionnement	300 000	132 427	132 427	0	0	0	132 427	132 427	0	0	0	0	0				
904061-LOUVETOT : HABITAT	Fonctionnement	350 000	315 935	315 935	0	0	0	315 935	315 935	0	0	0	0	0				
904072-BEUZEVILLE LA GRENIER EQUIPEMENTS SPORTIFS	Fonctionnement	100 000	52 268	52 268	0	0	0	52 268	52 268	0	0	0	0	0				
904073-AUPPEGARD ECOLE MATERNELLE	Fonctionnement	49 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
904137-LA FRENAYE : HAMEAU DES GEANTS	Fonctionnement	380 000	233 386	233 386	0	0	0	233 386	233 386	0	0	0	0	0				
904140-PETIVILLE : HAMEAU DU CUL DU TOT	Fonctionnement	325 000	181 873	295 210	0	0	0	293 159	296 482	0	0	0	0	0				
904142-LILLEBONNE : CENTRE VILLE DPU	Fonctionnement	2 573 000	2 215 230	2 432 649	0	208 000	208 000	1 645 230	1 663 649	0	208 000	208 000	0	0				
904143-LA TRINITE DU MONT CCVS	Fonctionnement	550 000	328 686	328 686	0	0	0	328 686	328 686	0	0	0	0	0				
904145-LA MAILLERAYE SUR SEINE CCVS	Fonctionnement	260 000	239 744	239 744	0	0	0	239 744	239 744	0	0	0	0	0				
904150-MAULEVRIER SAINTE GERTRUDE	Fonctionnement	102 000	100 406	100 406	0	0	0	100 406	100 406	0	0	0	0	0				
904151-LILLEBONNE : LA POSTE	Fonctionnement	213 285	213 285	213 285	0	0	0	213 285	213 285	0	0	0	0	0				
904152-LA FRENAYE MAISON FAMILIALE	Fonctionnement	265 000	253 460	253 460	0	0	0	253 460	253 460	0	0	0	0	0				
904153-LILLEBONNE RUE DU HAVRE	Fonctionnement	2 106 000	350 537	364 908	0	0	0	395 037	361 158	0	0	0	0	0				
904154-SAINT WANDRILLE RANCON PLACE DE L'EGLISE	Fonctionnement	450 000	223 111	223 111	0	0	0	223 111	223 111	0	0	0	0	0				
904155-LILLEBONNE EQUIPEMENT PUBLIC	Fonctionnement	240 000	202 785	202 785	0	0	0	202 785	202 785	0	0	0	0	0				
904156-CAUX ESTUAIRE : GRAIMBOUVILLE LE VILLAGE	Fonctionnement	700 000	250 000	0	0	250 000	250 000	250 000	0	0	250 000	250 000	0	0				
904157-CAUX ESTUAIRE : ST LAURENT DE BREVEDENT COTE DES C	Fonctionnement	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
904158-CAUX ESTUAIRE :ETAINHUS LE VILLAGE	Fonctionnement	850 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
904159-CAUX ESTUAIRE : LA REMUEE LE VILLAGE	Fonctionnement	1 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
904160-LILLEBONNE : VOIRIE	Fonctionnement	84 000	79 504	79 504	0	0	0	79 504	79 504	0	0	0	0	0				
904161-GRUCHET LE VALASSE 3 RUE DU DOCTEUR GERNEZ- DPU	Fonctionnement	560 000	320 000	265 000	0	0	0	320 000	265 000	0	0	0	0	0				
904201-3CVS ST JEAN DE LA NEUVILLE - LA PLAINE DE ST JEAN	Fonctionnement	260 000	250 722	250 722	0	0	0	250 722	250 722	0	0	0	0	0				
910004-CASE : LOUVIERS ZAC COTE DE LA JUSTICE	Fonctionnement	1 787 021	1 792 025	1 792 025	0	0	0	1 792 025	1 792 025	0	0	0	0	0				
910005-CASE : ZAC DES PORTES	Fonctionnement	1 648 918	1 748 416	1 748 416	0	0	0	1 748 416	1 748 416	0	0	0	0	0				
910007-CASE : LOUVIERS AUDRESSET	Fonctionnement	279 125	279 125	279 125	0	0	0	279 125	279 125	0	0	0	0	0				
910011-CASE : LA HAYE MALHERBE ZAC LES GENETRIAUX	Fonctionnement	260 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
910012-CASE : LA HAYE MALHERBE RUE NEUVE	Fonctionnement	190 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
910014-CASE : LE MANOIR SUR SEINE LE CLOS FOSSIER	Fonctionnement	445 000	1 188	12 593	0	254 000	254 000	1 188	11 603	0	254 000	254 000	0	0				
910016-CASE : AMFREVILLE/ LES MONTS DESSUS DE LA GD MARE	Fonctionnement	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
910018-CASE : HERQUEVILLE ZAC LA PLANTE	Fonctionnement	190 000	101 227	8 121	0	100 000	100 000	101 426	8 121	0	100 000	100 000	0	0				
910021-HEUDEBOUVILLE - LE MANOIR DU SANG MELE	Fonctionnement	810 000	860 293	860 293	0	0	0	860 293	860 293	0	0	0	0	0				
910022-INCARVILLE - RUE DE LA FRINGALE	Fonctionnement	360 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
910023-CASE - PONT DE L'ARCHE - HOTEL	Fonctionnement	504 000	0	0	0	504 000	504 000	0	0	0	504 000	504 000	0	0				
914366-LISIEUX "SITE LEHAIN"	Fonctionnement	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
914516-POTIGNY "FRICHE SHOPI"	Fonctionnement	103 000	0	0	0	103 000	103 000	0	0	0	103 000	103 000	0	0				

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)									Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
920011-ETAT DREAL : BARENTIN EMPRISES A 150	Fonctionnement	3 193 432	3 254 264	3 254 264	0	0	0	3 254 264	3 254 264	0	0	0	0	0				
920021-METROPOLE : YAINVILLE - NOUVELLES SAVONNERIES DE FRANCE	Fonctionnement	162 565	152 565	152 565	0	0	0	152 565	152 565	0	0	0	0	0				
920023-LE TRAIT : RENOUVELLEMENT	Fonctionnement	1 185 000	1 078 455	1 078 455	0	0	0	1 078 455	1 078 455	0	0	0	0	0				
920024-ESLETTES EXTENSION ZA DU POLLEN	Fonctionnement	1 600 000	1 568 173	1 568 173	0	0	0	1 568 173	1 568 173	0	0	0	0	0				
920025-CTE CNES DU CANTON D'AUMALE-MAISON PLURIDISCIPLINAIRE	Fonctionnement	340 000	303 885	303 885	0	0	0	303 885	303 885	0	0	0	0	0				
920026-LE TRAIT : RUE GALLIENI	Fonctionnement	97 000	85 749	85 749	0	0	0	85 749	85 749	0	0	0	0	0				
920048-HARFLEUR RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Fonctionnement	90 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920210-FONTENAY ZAC LE NERVAL	Fonctionnement	980 000	944 515	945 699	0	60 000	60 000	919 515	925 211	0	60 000	60 000	0	0				
920211-FONTENAY : "RUE DU GROS DENIER"	Fonctionnement	184 000	160 000	162 471	0	0	0	160 000	162 471	0	0	0	0	0				
920237-MONTIVILLIERS : PLACE RAOUL ANCEL(ABBE PIERRE)	Fonctionnement	450 000	421 456	421 456	0	0	0	421 456	398 456	0	0	0	0	0				
920239-HARFLEUR : LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	Fonctionnement	1 780 000	1 020 714	1 020 714	0	115 000	115 000	1 020 714	1 020 714	0	115 000	115 000	0	0				
920242-GAINNEVILLE : HABITAT	Fonctionnement	615 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920243-CODAH : GAINNEVILLE LES JONQUILLES	Fonctionnement	1 020 000	683 822	683 822	0	0	0	683 822	683 822	0	0	0	250 000	250 000				
920247-HARFLEUR : SECTEUR GAMBETTA	Fonctionnement	3 259 403	3 247 827	3 902 535	0	0	0	3 244 452	3 909 322	0	0	0	0	0				
920249-MONTIVILLIERS : ECO QUARTIER	Fonctionnement	2 007 453	2 012 237	2 012 237	0	0	0	2 012 237	2 012 237	0	0	0	0	0				
920258-MONTIVILLIERS : PLACE FRANCOIS MITTERAND	Fonctionnement	500 000	180 020	180 020	0	0	0	180 020	180 020	0	0	0	0	0				
920259-SAINT JOUIN BRUNEVAL "HABITAT CENTRE BOURG"	Fonctionnement	1 306 000	10 800	0	0	0	0	10 800	0	0	0	0	0	0				
920260-ST AUBIN DE CRETOT	Fonctionnement	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920262-CODAH : GAINNEVILLE ROUTE DE ROGERVILLE	Fonctionnement	850 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920263-CODAH : GONFREVILLE L'ORCHER SITE TURGAUVILLE	Fonctionnement	3 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920264-OCTEVILLE SUR MER "CABINET MEDICAL"	Fonctionnement	247 000	10 000	238 202	0	0	0	20 000	238 202	0	0	0	0	0				
920266-GAINNEVILLE : RUE DE LA LIBÉRATION	Fonctionnement	462 000	0	0	0	105 000	105 000	0	0	0	105 000	105 000	0	0				
920271-MANNEVILLETTE : LE MERISIER	Fonctionnement	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920301-FONTAINE LA MALLET	Fonctionnement	55 000	51 138	51 138	0	0	0	51 138	51 138	0	0	0	0	0				
920302-SAINT AUBIN ROUTOT EQUIPEMENTS PUBLICS	Fonctionnement	142 847	142 847	142 847	0	0	0	142 847	142 847	0	0	0	0	0				
920303-GAINNEVILLE ZAC DE GERVILLE	Fonctionnement	290 000	278 912	274 460	0	0	0	275 491	278 912	0	0	0	0	0				
920305-EPOUVILLE - RUE DU GRAY	Fonctionnement	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920307-HARFLEUR : RUE JEHAN DE GROUCHY	Fonctionnement	135 500	126 240	126 240	0	0	0	126 240	126 240	0	0	0	0	0				
920308-LE HAVRE ILOT DANTON CODAH	Fonctionnement	3 400 000	3 267 937	3 267 937	0	0	0	3 267 937	3 267 937	0	0	0	0	0				
920310-FONTAINE LA MALLET : RUE DES SOURCES CODAH	Fonctionnement	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920314-BOIS GUILLAUME : DPU HABITAT	Fonctionnement	2 000 000	1 092 317	1 092 317	0	0	0	1 092 317	1 092 317	0	0	0	0	0				
920315-BOIS GUILLAUME - ANGLE RUE GIROT & RTE DE NEUFCHA	Fonctionnement	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920316-METRO : BOIS GUILLAUME-CHEMIN DE CLERES-CDT DUBOIS	Fonctionnement	400 000	410 180	410 180	0	0	0	410 180	410 180	0	0	0	0	0				
920320-GONFREVILLE L'ORCHER BEVILLIERS CODAH	Fonctionnement	780 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920321-GAINNEVILLE RUE DE LA LIBERATION - DPU	Fonctionnement	90 000	85 000	170 000	0	0	0	85 000	85 000	0	0	0	0	0				
920322-BOIS-GUILLAUME 226 RUE DU GENERAL LECLERC - DPU	Fonctionnement	715 000	0	2 267	0	0	0	0	2 267	0	0	0	0	0				

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)									Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammée s ou reportées en N+	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N+	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
920344-GAINNEVILLE - COMMERCES ET EQUIPEMENTS PUBLICS	Fonctionnement	236 000	0	0	0	228 000	228 000	0	0	0	228 000	228 000	0	0				
920507-FAUVILLE EN CAUX : DPU	Fonctionnement	152 449	34 889	34 889	0	0	0	34 889	34 889	0	0	0	0	0				
920524-FAUVILLE EN CAUX : AMÉNAGEMENT CARREFOUR	Fonctionnement	76 939	76 939	76 939	0	0	0	76 939	76 939	0	0	0	0	0				
920525-FAUVILLE EN CAUX : LE POT CASSE	Fonctionnement	540 000	508 269	508 269	0	0	0	508 269	508 269	0	0	0	0	0				
920526-FAUVILLE EN CAUX "RUE THELU-DPU"	Fonctionnement	323 000	245 980	487 770	0	0	0	246 664	487 770	0	0	0	0	0				
920528-YPORT PLACE DE VERDUN	Fonctionnement	242 000	219 954	219 954	0	0	0	219 954	219 954	0	0	0	0	0				
920529-YVETOT "MIXTE : LOGEMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS"	Fonctionnement	340 000	324 400	272 313	0	0	0	0	272 032	0	0	0	0	0				
920530-YPORT "LOGEMENTS - DPU"	Fonctionnement	210 000	0	3 730	0	0	0	0	3 170	0	0	0	0	0				
920612-ELBEUF QUARTIER DE LA GARE	Fonctionnement	1 600 000	770 435	770 435	0	0	0	770 435	770 435	0	0	0	0	0				
920614-CREA : ELBEUF MARIGNAN	Fonctionnement	1 433 607	1 433 607	1 433 607	0	0	0	1 433 607	1 433 607	0	0	0	0	0				
920617-ELBEUF : DPU REPUBLIQUE	Fonctionnement	2 625 000	2 519 402	2 519 402	0	0	0	2 519 402	2 519 402	0	0	0	0	0				
920620-CAUDEBEC LES ELBEUF : FRICHE FONTALU	Fonctionnement	228 674	152 437	152 437	0	0	0	152 437	152 437	0	0	0	0	0				
920621-CAUDEBEC LES ELBEUF ECOQUARTIER UGGATE	Fonctionnement	3 100 000	545 698	545 698	0	0	0	545 698	545 698	0	0	0	0	0				
920627-CAUDEBEC LES ELBEUF : RUE DE LA REPUBLIQUE	Fonctionnement	1 649 213	652 367	652 367	0	0	0	652 367	652 367	0	0	0	0	0				
920634-CAUDEBEC LES ELBEUF ILOT JULES FERRY	Fonctionnement	1 479 606	1 330 441	1 330 441	0	0	0	1 330 441	1 330 441	0	0	0	0	0				
920641-CREA : ELBEUF SCHOCHER	Fonctionnement	3 320 000	202 006	202 006	0	0	0	202 006	202 006	0	0	0	0	0				
920660-ELBEUF : DPU RUE DE BOURGTHEROULDE	Fonctionnement	1 500 000	1 047 944	1 047 944	0	0	0	1 047 944	1 047 944	0	0	0	0	0				
920663-METROPOLE : CLEON ZONE SOUDAY	Fonctionnement	1 780 000	458 568	458 586	0	0	0	458 588	458 568	0	0	0	0	0				
920663-ST AUBIN LES ELBEUF : PRIEURE SAINT GILLES	Fonctionnement	730 000	469 930	474 930	0	0	0	474 930	474 930	0	0	0	0	0				
920666-METROPOLE :ST PIERRE ELBEUF CAUQUEREL/ PT BUISSON	Fonctionnement	825 000	270 499	270 499	0	0	0	270 499	270 499	0	0	0	0	0				
920668-ST AUBIN LES ELBEUF : PARC PAYSAGER SUBAQUAT	Fonctionnement	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920672-ELBEUF : ILOT JEAN JAURES	Fonctionnement	400 000	33 244	33 244	0	0	0	33 244	33 244	0	0	0	0	0				
920675-ELBEUF ILOT PETOU	Fonctionnement	1 200 000	839 652	837 834	0	0	0	839 652	837 834	0	0	0	0	0				
920680-CAUDEBEC LES ELBEUF : ILOT SUCHETET	Fonctionnement	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920682-TOURVILLE LA RIVIERE : BOIS BOCQUET	Fonctionnement	3 150 000	2 038 559	2 038 559	0	0	0	2 038 559	2 038 559	0	0	0	0	0				
920684-CAUDEBEC LES ELBEUF : SITE CALYPSO	Fonctionnement	159 379	159 379	159 379	0	0	0	159 379	159 379	0	0	0	0	0				
920686-SAINT AUBIN LES ELBEUF RUE DES FEUGRAIS	Fonctionnement	300 000	216 348	216 348	0	0	0	216 348	216 348	0	0	0	0	0				
920687-CLEON REQUALIFICATION URBAINE	Fonctionnement	65 000	61 582	61 582	0	0	0	61 582	61 582	0	0	0	0	0				
920688-SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF SITE D1	Fonctionnement	10 000	10 000	1	0	9 999	9 999	10 000	0	0	9 999	9 999	0	0				
920693-METROPOLE CLEON FRENEUSE FRONT RD7 SOUS LA GARENNE	Fonctionnement	600 000	10 272	11 435	0	22 000	22 000	10 111	10 958	0	22 000	22 000	0	0				
920705-ELBEUF PLACE DE LA POISSONNERIE	Fonctionnement	400 000	390 880	390 880	0	0	0	390 880	390 880	0	0	0	0	0				
920706-SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE : PÔLE SPORTIF	Fonctionnement	35 000	29 697	29 697	0	0	0	29 697	29 697	0	0	0	0	0				
920708-ST AUBIN LES ELBEUF : RUE FAIDHERBE	Fonctionnement	275 000	269 830	269 830	0	0	0	269 830	269 830	0	0	0	0	0				
920718-MONTMAIN CENTRE BOURG	Fonctionnement	308 889	308 889	308 889	0	0	0	308 889	308 889	0	0	0	0	0				
920722-MONTMAIN LOTISSEMENT	Fonctionnement	1 150 000	1 021 978	1 021 978	0	0	0	1 021 978	1 021 978	0	0	0	0	0				
920724-ELBEUF SUR SEINE ILOT CHANZY	Fonctionnement	650 000	546 274	546 274	0	0	0	546 274	546 274	0	0	0	0	0				

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgetaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)									Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en €	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prevus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
920735-ELBEUF SUR SEINE PLANTEFOL	Fonctionnement	170 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920736-ELBEUF SUR SEINE ILOT COUSIN CORBLIN	Fonctionnement	1 500 000	1 204 131	1 205 047	0	0	0	1 204 131	1 205 047	0	0	0	0	0				
920737-METROPOLE : ELBEUF SUR SEINE ILOT SAINT AMAND	Fonctionnement	1 000 000	993 896	993 896	0	0	0	993 896	993 896	0	0	0	0	0				
920738-SAINT PIERRE LES ELBEUF MEDIATHEQUE	Fonctionnement	275 000	207 957	207 957	0	0	0	207 957	207 957	0	0	0	0	0				
920811-DUCLAIR : PPRI	Fonctionnement	533 572	532 756	532 756	0	0	0	532 756	532 756	0	0	0	0	0				
920817-HENOUVILLE : DPU PROJET OPAC	Fonctionnement	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920819-CAUDEBEC EN CAUX : FROVOGEL-DEROCHE	Fonctionnement	485 000	445 259	445 259	0	0	0	445 259	445 259	0	0	0	0	0				
920822-CAUDEBEC EN CAUX : FIDUCIAL	Fonctionnement	90 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
920903-FAUVILLE EN CAUX "SERVICES TECHNIQUES"	Fonctionnement	160 000	125 655	123 500	0	0	0	123 926	125 656	0	0	0	0	0				
921012-LES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT OUEN HABITAT	Fonctionnement	949 919	824 609	831 451	0	240 000	240 000	826 494	835 483	0	240 000	240 000	0	0				
921013-LE MESNIL ESNARD : ROUTE DE PARIS	Fonctionnement	740 000	636 786	636 786	0	0	0	636 786	636 786	0	0	0	0	0				
921014-LE MESNIL ESNARD "43 ROUTE DE PARIS"	Fonctionnement	615 000	1 408 774	593 775	0	0	0	586 719	593 775	0	0	0	0	0				
921015-MESNIL ESNARD LOGEMENTS	Fonctionnement	810 000	0	2 900	0	0	0	0	2 900	0	0	0	0	0				
921016-MESNIL-ESNARD "Village Senior"	Fonctionnement	1 125 500	1 045 000	1 049 335	0	0	0	1 045 043	1 049 335	0	0	0	0	0				
921020-ST AUBIN EPINAY : HABITAT	Fonctionnement	185 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
921025-OCTEVILLE SUR MER : CENTRE PTT	Fonctionnement	1 717 319	651 791	199 954	0	322 000	322 000	340 488	345 121	0	322 000	322 000	0	0				
921026-ROLLEVILLE - RESTRUCTURATION CENTRE BOURG	Fonctionnement	1 030 000	108 821	109 190	0	0	0	109 081	109 190	0	0	0	0	0				
921027-ÉLÉTOT "BÉGUINAGE"	Fonctionnement	304 000	189 023	2 759	0	0	0	189 503	191 782	0	0	0	0	0				
921028-ST AUBIN EPINAY ECO-QUARTIER CHEMIN DE LA SOURCE	Fonctionnement	73 000	73 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
921029-CODAH : ROLLEVILLE SITE LEBRET	Fonctionnement	475 000	480 000	187 887	0	275 000	275 000	370 005	187 887	0	275 000	275 000	0	0				
921030-PETIT QUEVILLY ANCIENS ABATTOIRS	Fonctionnement	10 000	10 000	79 401	0	0	0	10 000	79 401	0	0	0	0	0				
921072-CATENAY : HABITAT	Fonctionnement	360 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923008-VERNON : FONDERIE PAPETERIE	Fonctionnement	2 450 000	2 132 776	2 133 189	0	0	0	2 132 776	2 133 189	0	0	0	0	0				
923010-SAINT MARCEL : USINE BATA CAPE	Fonctionnement	3 700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923011-SAINT MARCEL : RUE DE LA PLAINE	Fonctionnement	162 000	160 879	160 879	0	0	0	160 879	160 879	0	0	0	0	0				
923012-CAPE : PACY SUR EURE "SILO"	Fonctionnement	185 000	207 600	193 293	0	1	1	397 600	190 000	0	1	1	0	0				
923013-VERNON "QUARTIER DES TOURELLES SITE LIDL"	Fonctionnement	750 000	0	0	0	1 474 000	1 474 000	0	0	0	1 474 000	1 474 000	0	0				
923014-VERNON "SITE FRANPRIX"	Fonctionnement	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923015-VERNON "QUARTIER DE LA GARE"	Fonctionnement	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000	150 000				
923016-VERNON "PARKING CREDIT AGRICOLE"	Fonctionnement	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923017-VERNON "ETABLISSEMENT SAINT VINCENT DE PAUL"	Fonctionnement	175 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923018-VERNON "ENTREE DE VILLE SEINE AMONT"	Fonctionnement	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	200 000				
923019-VERNON "ANCIEN HOTEL D'EVREUX"	Fonctionnement	360 000	360 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923020-VERNON "ANCIEN ECOMARCHE"	Fonctionnement	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923021-VERNON "EXTENSION PROJET FONDERIE"	Fonctionnement	1 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	200 000				
923022-VERNON "CITE CAPITAINE MARCHAND"	Fonctionnement	10 000	0	0	0	9 999	9 999	0	0	0	9 999	9 999	0	0				

TABLEAU 9
Operations pluriannuelles - prévision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgetaire et comptable

Opération	Nature	Prévision Coût total de l'opération	Prévision N (2018) AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	Prévision N+1 et suivantes AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
923114-SAINT OUEN DE THOUBERVILLE	Fonctionnement	200 000	145 308	145 308	0	0	0	145 308	145 308	0	0	0	0	0				
923115-CTE COMMUNES RISLE CHARENTONNE : ZA CARSIX	Fonctionnement	390 000	387 827	387 827	0	0	0	387 827	387 827	0	0	0	0	0				
923116-3CR "RUGLES - ZAE DU HANOY	Fonctionnement	115 000	96 532	0	0	4 000	4 000	96 532	0	0	4 000	4 000	0	0				
923117-LE VILLAGE DPU - SAINT PIERRE DES FLEURS	Fonctionnement	173 000	0	152 734	0	0	0	0	152 734	0	0	0	0	0				
923151-BOURGTHEROULDE-INFREVILLE-EQUIPEMENT PUBLIC	Fonctionnement	400 000	365 494	365 494	0	0	0	365 494	365 494	0	0	0	0	0				
923154-BOURGTHEROULDE INFREVILLE HABITAT	Fonctionnement	170 000	162 391	162 391	0	0	0	162 391	162 391	0	0	0	0	0				
923155-BOIS JEROME SAINT OUEN - COMMERCE ET LOGEMENTS	Fonctionnement	231 000	222 952	222 952	0	0	0	222 952	222 952	0	0	0	0	0				
923156-GRAND BOURGTHEROULDE VOIRIE DPU	Fonctionnement	145 000	125 000	123 833	0	0	0	125 000	123 833	0	0	0	0	0				
923157-GRAND BOURGTHEROULDE "ATELIER MUNICIPAUX"	Fonctionnement	208 000	0	0	0	180 000	180 000	0	0	0	180 000	180 000	0	0				
923210-EPREVILLE EN ROUMOIS : POLE ECOLE MAIRIE	Fonctionnement	194 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923351-GAILLON : DPU CENTRE VILLE	Fonctionnement	457 347	389 720	389 720	0	0	0	389 720	389 720	0	0	0	0	0				
923452-ST PIERRE DE BAILLEUL : EQUIPEMENT SCOLAIRE	Fonctionnement	180 000	168 230	168 230	0	0	0	168 230	168 230	0	0	0	0	0				
923453-ST PIERRE DE BAILLEUL : EQUIPEMENTS SPORTIFS	Fonctionnement	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923455-CC EURE MADRIE SEINE : AUBEVOYE LES CANARDS	Fonctionnement	150 000	145 857	145 857	0	0	0	145 857	145 857	0	0	0	0	0				
923456-CTE COM EURE MADRIE SEINE:AUBEVOYE HOTEL DE LA GAR	Fonctionnement	280 000	263 417	263 417	0	0	0	263 417	263 417	0	0	0	0	0				
923457-CTE COM EURE MADRIE SEINE:LA CROIX ST LEUFROY DUP	Fonctionnement	6 267	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923458-SAINT PIERRE D'AUTILS - RUE DU MARATRE	Fonctionnement	110 000	110 000	282	0	0	0	110 000	282	0	0	0	0	0				
923460-SAINT VALERY EN CAUX "EQUIPEMENTS PUBLICS"	Fonctionnement	265 000	0	200 410	0	0	0	214 000	200 410	0	0	0	0	0				
923461-CRIQUETOT SUR OUVILLE LOTISSEMENT	Fonctionnement	310 000	310 000	265 000	0	0	0	310 000	265 000	0	0	0	0	0				
923462-ST PIERRE DE VARENGEVILLE PARC URBAIN ET LOGEMENTS	Fonctionnement	462 000	0	0	0	462 000	462 000	0	0	0	462 000	462 000	0	0				
923502-AUBEVOYE : DPU	Fonctionnement	1 286 490	834 790	834 790	0	0	0	834 790	834 790	0	0	0	0	0				
923504-AUBEVOYE : LA RUE DES VALETS	Fonctionnement	160 331	160 331	160 331	0	0	0	160 331	160 331	0	0	0	0	0				
923507-AUBEVOYE : PPRI	Fonctionnement	238 000	237 433	237 433	0	0	0	237 433	237 433	0	0	0	0	0				
923613-ETREPAGNY : LOGEMENTS	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923620-GISORS : PARC DE BUEIL	Fonctionnement	706 601	738 897	738 897	0	0	0	738 897	738 897	0	0	0	0	0				
923622-GISORS : COLLEGE PICASSO	Fonctionnement	78 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923624-GISORS SITE CIPEL ROUTE DE CHAMPIGNOLLES	Fonctionnement	280 000	203 364	203 364	0	0	0	203 364	203 364	0	0	0	0	0				
923627-ETREPAGNY:ANCIEN SITE CHAMPION	Fonctionnement	370 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923631-MAINNEVILLE LA POSTE	Fonctionnement	117 244	117 244	117 244	0	0	0	117 244	117 244	0	0	0	0	0				
923633-LE FIDELAIRE : BOULANGERIE	Fonctionnement	139 000	137 298	137 298	0	0	0	137 298	137 298	0	0	0	0	0				
923634-LE BEC HELLOUIN "RUE LANFRANC"	Fonctionnement	197 000	156 475	156 475	0	0	0	156 475	156 475	0	0	0	0	0				
923635-LERY - EQUIPEMENTS PUBLICS	Fonctionnement	626 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923651-CTE CNES GISORS MONT DE MAGNY EXTENSION	Fonctionnement	430 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923655-BROGLIE STATION D'EPURATION	Fonctionnement	195 000	192 811	192 811	0	0	0	192 811	192 811	0	0	0	0	0				
923712-LE MANOIR	Fonctionnement	139 496	139 496	139 496	0	0	0	139 496	139 496	0	0	0	0	0				
923714-LE VAUDREUIL : PPRI	Fonctionnement	139 034	136 946	136 946	0	0	0	136 946	136 946	0	0	0	0	0				

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)										Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
923723-CASE : VAL DE REUIL VOIE BLANCHE	Fonctionnement	520 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923727-AMFREVILLE SOUS LES MONTS	Fonctionnement	270 000	203 855	203 855	0	0	0	203 855	203 855	0	0	0	0	0				
923730-SAINT PIERRE DU VAUVRAY RUE GOURDON	Fonctionnement	210 000	195 372	195 372	0	0	0	195 372	195 372	0	0	0	0	0				
923731-VAL DE REUIL : RACHAT ETAT "NOÉ GARE"	Fonctionnement	185 000	1 519 215	1 519 215	0	0	0	1 519 215	1 519 215	0	0	0	0	0				
923752-ANDE RUE DES ECOLES	Fonctionnement	105 000	102 007	102 007	0	0	0	102 007	102 007	0	0	0	0	0				
923763-APPEVILLE ANNEBAULT : EQUIPEMENT PUBLIC	Fonctionnement	30 000	28 561	28 561	0	0	0	28 561	28 561	0	0	0	0	0				
923908-BERNAY : DPU CENTRE VILLE	Fonctionnement	340 000	46 739	46 739	0	0	0	46 739	46 739	0	0	0	0	0				
923911-BERNAY : SNCF	Fonctionnement	218 868	218 868	218 868	0	0	0	218 868	218 868	0	0	0	0	0				
923917-CTE DE COMMUNES DE BERNAY : COURBEPINE ZA	Fonctionnement	703 491	398 491	398 491	0	0	0	398 491	398 491	0	0	0	0	0				
923920-BERNAY VARIN PICHON	Fonctionnement	408 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
923922-MENNEVAL HAMEAU DE TOUSSUE	Fonctionnement	251 000	212 911	212 911	0	0	0	214 054	212 911	0	0	0	0	0				
923923-BERNAY : LA CHARENTONNE	Fonctionnement	1 700 000	166 332	166 332	0	0	0	166 332	166 332	0	0	0	0	0				
923924-BOISSEY LE CHATEL RUE DU FROC	Fonctionnement	157 849	157 849	157 849	0	0	0	157 849	157 849	0	0	0	0	0				
923925-BERNAY HAMEAU DU MASCRIER	Fonctionnement	341 000	339 108	339 108	0	0	0	339 108	339 108	0	0	0	0	0				
924022-PACY SUR EURE : DPU CENTRE VILLE	Fonctionnement	1 250 000	614 239	614 239	0	0	0	614 239	614 239	0	0	0	0	0				
924030-BREUILPONT : RUE VICTOR HUGO	Fonctionnement	830 000	476 774	476 774	0	0	0	476 774	476 774	0	0	0	0	0				
924108-CASE : AXE STRUCTURANT LOUVIERS VAL DE REUIL	Fonctionnement	5 915 000	4 746 696	4 368 529	0	700 000	700 000	5 622 935	4 291 529	0	700 000	700 000	0	0				
924110-LOUVIERS : RUE MASSACRE	Fonctionnement	1 028 877	1 026 828	1 026 828	0	0	0	1 029 828	1 026 828	0	0	0	0	0				
924112-CASE : LOUVIERS SITE CINRAM	Fonctionnement	4 130 000	3 954 450	3 949 450	0	17 000	17 000	3 904 450	3 834 450	0	17 000	17 000	0	0				
924113-LOUVIERS "LES OISEAUX"	Fonctionnement	360 000	328 199	233 199	0	0	0	233 199	233 199	0	0	0	0	0				
924114-LE MANOIR SUR SEINE PLACE COMMUNALE	Fonctionnement	336 000	3 548	3 548	0	0	0	3 548	3 548	0	0	0	0	0				
924115-LOUVIERS RUE AUX HUILIERS / RUE TATIN	Fonctionnement	174 000	152 818	136 000	0	0	0	150 460	153 748	0	0	0	0	0				
924116-LOUVIERS "PÔLE SANTE"	Fonctionnement	550 000	468 000	445 017	0	0	0	468 000	440 000	0	0	0	0	0				
924117-LOUVIERS THOREL	Fonctionnement	30 000	30 000	6 574	0	0	0	30 000	6 574	0	0	0	0	0				
924204-PONT AUDEMER CCPA : FONDERIES ARDENNES	Fonctionnement	667 836	654 403	654 403	0	0	0	654 403	654 403	0	0	0	0	0				
924215-ST GERMAIN VILLAGE/PONT AUDEMER CCPA	Fonctionnement	272 759	272 614	272 614	0	0	0	272 614	272 614	0	0	0	0	0				
924217-ST GERMAIN VILLAGE CCPA	Fonctionnement	308 582	305 582	305 582	0	0	0	305 582	305 582	0	0	0	0	0				
924220-SERQUIGNY	Fonctionnement	40 025	39 025	39 025	0	0	0	39 025	39 025	0	0	0	0	0				
924223-ST GERMAIN VILLAGE CCPA : CAFE LES TONNELLES	Fonctionnement	95 500	94 254	94 254	0	0	0	94 254	94 254	0	0	0	0	0				
924226-PONT AUDEMER CCPA : PAPETERIE	Fonctionnement	1 767	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
924228-PONT AUDEMER CCPA : CARTONNERIE	Fonctionnement	410 000	407 348	407 348	0	0	0	407 348	407 348	0	0	0	0	0				
924230-PONT AUDEMER : FERME DES PLACES EXTENSION	Fonctionnement	563 335	563 335	563 335	0	0	0	563 335	563 335	0	0	0	0	0				
924234-ST GERMAIN VILLAGE CCPA : CAFE DES CYCLISTES	Fonctionnement	157 000	152 326	152 326	0	0	0	152 326	152 326	0	0	0	0	0				
924236-PONT AUDEMER : RUE CANEL	Fonctionnement	593 593	593 593	593 593	0	0	0	593 593	593 593	0	0	0	0	0				
924237-SERQUIGNY RUE MAX CARPENTIER	Fonctionnement	79 000	77 440	77 440	0	0	0	77 440	77 440	0	0	0	0	0				
924241-TRIQUEVILLE RESTAURANT	Fonctionnement	110 000	82 693	82 693	0	0	0	82 693	82 693	0	0	0	0	0				

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)
A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement
(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision Coût total de l'opération	Prévision N (2018) AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N+1	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N+1	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	Prévision N+1 et suivantes AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
924242-PONT AUDEMER : SECTEUR JULES FERRY	Fonctionnement	800 000	793 437	793 437	0	0	0	793 437	793 437	0	0	0	0	0				
924243-ST GERMAIN VILLAGE CCPA : MAISON FAMILIALE	Fonctionnement	446 000	444 055	444 055	0	0	0	444 055	444 055	0	0	0	0	0				
924244-PONT AUDEMER : IMPR DUVAL-RENOUVELLEMENT URBAIN	Fonctionnement	625 000	623 175	623 175	0	0	0	623 175	623 175	0	0	0	0	0				
924245-SAINT PAUL DE FOURQUES - PISTE D'ATHLETISME	Fonctionnement	79 000	46 535	46 536	0	0	0	47 925	46 536	0	0	0	0	0				
924246-PONT AUDEMER : QUARTIER DU LUXEMBOURG	Fonctionnement	352 000	350 432	350 432	0	0	0	350 432	350 432	0	0	0	0	0				
924247-PONT AUDEMER : ANCIEN THEATRE	Fonctionnement	75 000	71 605	71 605	0	0	0	71 605	71 605	0	0	0	0	0				
924249-PONT AUDEMER - QUARTIER DOULT-VITRAN EXTENSION	Fonctionnement	270 000	253 670	253 670	0	0	0	256 732	253 670	0	0	0	0	0				
924255-EPAIGNES ROUTE DE PONT AUDEMER	Fonctionnement	730 000	715 000	722 778	0	0	0	729 080	722 778	0	0	0	0	0				
924260-EZY SUR EURE "MIXTE : VOIRIE ET LOGEMENTS"	Fonctionnement	111 000	111 500	106 867	0	0	0	4 000	106 867	0	0	0	0	0				
924261-EZY SUR EURE FRICHE GARCEAU	Fonctionnement	325 000	357 000	350 000	0	7 000	7 000	357 000	350 000	0	7 000	7 000	0	0				
924302-TOURNY - COMMERCE LE LION D'OR	Fonctionnement	465 000	415 666	410 000	0	0	0	410 916	415 666	0	0	0	0	0				
924303-SAINT OUEN DU TILLEUL - 9 RUE DE LA MAIRIE	Fonctionnement	175 000	0	0	0	168 300	168 300	0	0	0	168 300	168 300	0	0				
924401-BOURNEVILLE ZA COMMUNAUTAIRE	Fonctionnement	355 000	4 000	5 055	0	318 300	318 300	4 396	5 451	0	318 300	318 300	0	0				
924424-CASE : LOUVIERS ECOQUARTIER DE LA GARE	Fonctionnement	2 705 000	1 237 249	1 237 249	0	210 000	210 000	1 237 249	1 237 249	0	210 000	210 000	0	0				
924427-CASE : QUATREMARE LES FORRIERES SUD	Fonctionnement	76 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
924428-LOUVIERS - PRAIRIE DES FOUGERES	Fonctionnement	588 000	1 043 180	455 180	0	0	0	1 062 000	455 180	0	0	0	0	0				
924429-LOUVIERS - FERME DE LA LONDE	Fonctionnement	2 350 000	0	0	0	1 270 500	1 270 500	0	0	0	1 270 500	1 270 500	0	0				
924430-LOUVIERS - DEMI LUNE	Fonctionnement	550 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
924450-PONT DE L'ARCHE PLACE ARISTIDE BRIAND	Fonctionnement	651 000	475 136	600 136	0	16 000	16 000	475 136	600 136	0	16 000	16 000	0	0				
924457-LYONS LA FORET : EXTENSION ZONE URBAINE	Fonctionnement	160 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
924622-CD EURE - VERNON VOIE VERTE	Fonctionnement	21 300	0	0	0	21 300	21 300	0	0	0	21 300	21 300	0	0				
924623-CD EURE - "MANITOT/GIVERNY - VOIE VERTE"	Fonctionnement	16 000	0	0	0	14 000	14 000	0	0	0	14 000	14 000	0	0				
924634-CHARLEVAL : ECO QUARTIER ANCIENNE GARE	Fonctionnement	410 000	357 341	356 203	0	0	0	357 341	356 203	0	0	0	0	0				
924562-GASNY : DPU	Fonctionnement	600 000	846 237	845 441	0	0	0	1 006 237	845 441	0	0	0	0	0				
924563-GASNY : ÉCOQUARTIER	Fonctionnement	230 000	142 439	142 439	0	0	0	142 439	142 439	0	0	0	0	0				
924587-GAILLON EXTENSION DU CIMETIERE	Fonctionnement	130 000	122 036	122 036	0	0	0	122 036	122 036	0	0	0	0	0				
924588-COMCOM PAYS DU NEUBOURG VITOT "ZAE"	Fonctionnement	114 000	118 000	114 000	0	0	0	118 000	114 000	0	0	0	0	0				
924589-GAILLON : "Ex site ATAC"	Fonctionnement	685 000	685 000	657 193	0	0	0	685 000	657 063	0	0	0	0	0				
924707-SAINT ANDRE DE L'EURE RUE DE DREUX	Fonctionnement	438 000	436 084	436 084	0	0	0	436 084	436 084	0	0	0	0	0				
924708-JOUY SUR EURE: HABITAT	Fonctionnement	155 000	131 610	131 610	0	0	0	131 610	131 610	0	0	0	0	0				
924709-ST ANDRE DE L'EURE - LOGEMENTS COLLECTIFS	Fonctionnement	565 000	520 000	0	0	20 000	20 000	520 000	0	0	20 000	20 000	0	0				
924710-COMCOM BOURGTEROULDE "BOSC ROGER 1 RUE RENE GROUVE"	Fonctionnement	190 000	8 850	152 411	0	0	0	8 850	152 411	0	0	0	0	0				
924801-CROTH	Fonctionnement	314 482	314 482	314 482	0	0	0	314 482	314 482	0	0	0	0	0				
924803-CROTH - EX BATIMENT SOQUAFIM - HABITAT	Fonctionnement	23 000	20 000	0	0	0	0	20 000	0	0	0	0	0	0				
925000-ACQUIGNY LOTISSEMENT	Fonctionnement	105 000	91 920	91 920	0	0	0	91 920	91 920	0	0	0	0	0				
926308-HONFLEUR : SITE ERDF	Fonctionnement	475 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU 9
Operations pluriannuelles - prevision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par operation (ou par regroupement d'operations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prevision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)									Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
926309-LA FERTE MACE : ANCIEN SITE BRICOMARCHE	Fonctionnement	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
926400-OUISTREHAM : POINTE DU SIEGE DPU	Fonctionnement	457 347	418 101	418 101	0	0	0	418 223	414 668	0	0	0	0	0				
926401-OUISTREHAM : DPU REINE MATHILDE	Fonctionnement	989 058	808 394	808 394	0	0	0	808 394	808 394	0	0	0	0	0				
926408-OUISTREHAM : EXTENSION ZA MARESQUIER	Fonctionnement	550 000	123	123	0	0	0	123	123	0	0	0	0	0				
926412-SAINT AUBIN SUR MER ; ZAD	Fonctionnement	2 200 000	47 354	47 354	0	0	0	47 354	47 354	0	0	0	0	0				
926476-CABALOR - BAVENT EXTENSION ZAE	Fonctionnement	585 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
926705-DIVES SUR MER : RUE DE L'AVENIR SNCF	Fonctionnement	87 269	87 269	87 269	0	0	0	87 269	87 269	0	0	0	0	0				
926706-DIVES SUR MER QUARTIER DU PORT	Fonctionnement	212 842	212 843	212 843	0	0	0	212 843	212 843	0	0	0	0	0				
926707-BONNEVILLE LA LOUVET "EQUIPEMENTS PUBLICS ET HABIT	Fonctionnement	189 000	0	134 881	0	0	0	0	134 881	0	0	0	0	0				
926708-DIVES SUR MER BEFFROI TREFIMETAUX	Fonctionnement	10 000	10 000	2	0	0	0	10 000	2	0	0	0	0	0				
926726-VARAVILLE "STRUCTURE HOTELIERE ET LOGEMENTS"	Fonctionnement	599 000	7 236	566 147	0	0	0	7 236	560 000	0	0	0	0	0				
926738-LIBRE	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
926803-SOLIERS : ZAD HABITAT	Fonctionnement	2 016 091	1 764 387	1 764 387	0	0	0	1 764 387	1 764 387	0	0	0	0	0				
926805-CAEN LA MER : BOULEVARD WEYGAND	Fonctionnement	10 000 000	34	34	0	0	0	34	34	0	0	0	0	0				
926807-CAEN LA MER : ZA LAZARRO	Fonctionnement	1 150 000	45 330	45 330	0	0	0	45 330	45 330	0	0	0	0	0				
926810-CAEN LA MER : HERMANVILLE/LION	Fonctionnement	113 304	113 304	113 304	0	0	0	113 304	113 304	0	0	0	0	0				
926813-CAEN LA MER : IFS QUARTIER DE LA PLAINE - SEC N.E	Fonctionnement	7 287 995	5 518 647	5 874 886	0	567 750	567 750	5 393 578	5 539 927	0	567 750	567 750	0	0				
926816-CAEN LA MER : INNOVAPARC - VEFA	Fonctionnement	3 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
926817-SOLIERS : CTE DE CMES SUD DE CAEN	Fonctionnement	320 000	121 780	121 780	0	0	0	121 780	121 780	0	0	0	0	0				
926818-SOLIERS : EQUIPEMENTS SPORTIFS	Fonctionnement	145 000	255 170	255 170	0	0	0	255 170	255 170	0	0	0	0	0				
926824-ETERVILLE : CENTRE BOURG	Fonctionnement	500 000	210 940	210 940	0	0	0	210 940	210 940	0	0	0	0	0				
926827-SAINTE HONORINE DU FAY : AMENAGEMENT CENTRE BOURG	Fonctionnement	303 782	303 782	303 782	0	0	0	303 782	303 782	0	0	0	0	0				
926828-SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL ; MANOIR	Fonctionnement	333 036	333 036	333 036	0	0	0	333 036	333 036	0	0	0	0	0				
926829-CLECY ; RUE GEORGES MOTELEY	Fonctionnement	120 000	103 182	103 182	0	0	0	103 182	103 182	0	0	0	0	0				
926830-CLECY ; NOUVEAU QUARTIER	Fonctionnement	240 000	145 205	145 205	0	0	0	143 279	145 205	0	0	0	0	0				
926831-BOURGUEBUS : EXTENSION GROUPE SCOLAIRE	Fonctionnement	150 000	132 301	132 301	0	0	0	132 301	132 301	0	0	0	0	0				
926832-CAEN LA MER : BRETTEVILLE/BD & ECHANGEUR PEPINIERES	Fonctionnement	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
926833-CAEN LA MER :BRETTEVILLE/ BASSIN DE RET. DU VENOIX	Fonctionnement	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
926835-CARPIQUET REAMENAGEMENT DU CENTRE VILLE	Fonctionnement	1 004 000	730 496	709 772	0	0	0	730 496	709 772	0	0	0	0	0				
926836-CONDE INTERCOM : EXTENSION ZA	Fonctionnement	710 600	544 607	550 593	0	0	0	544 607	550 593	0	0	0	0	0				
926837-COLOMBELLES HALLE SMN	Fonctionnement	10 000	10 000	0	0	0	0	10 000	0	0	0	0	0	0				
926903-TROUVILLE SUR MER : RENOVATION URBAINE	Fonctionnement	1 507 608	1 507 608	1 507 608	0	0	0	1 507 608	1 507 608	0	0	0	0	0				
926937-TOUQUES : PRESBYTÈRE	Fonctionnement	610 000	605 667	605 667	0	0	0	605 667	605 667	0	0	0	0	0				
926939-TOUQUES : REGROUPEMENT SERVICES MUNICIPAUX	Fonctionnement	247 300	233 166	233 166	0	0	0	233 166	233 166	0	0	0	0	0				
927019-BAYEUX INTERCOM : ST MARTIN DES ENTREES-FRIDIS	Fonctionnement	500 000	360 000	24 445	0	0	0	360 000	324 445	0	0	0	0	0				
927020-BEAUMONT EN AUGE : LOTISSEMENT AEU	Fonctionnement	750 000	692 577	692 577	0	0	0	692 577	692 577	0	0	0	0	0				

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prevision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par operation (ou par regroupement d'operations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prevision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgetaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)										Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
927030-LE BREUIL EN AUGE HABITAT	Fonctionnement	193 000	182 744	182 744	0	0	0	182 744	182 744	0	0	0	0	0				
927104-ST MARTIN AUX CHARTRAINS	Fonctionnement	366 634	366 634	366 634	0	0	0	366 634	366 634	0	0	0	0	0				
927107-PONT L'EVEQUE QUARTIER VAUQUELIN	Fonctionnement	586 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
927108-RANVILLE "RUE DE LA VALLÉE"	Fonctionnement	696 000	1 392 000	605 000	0	0	0	1 392 000	605 000	0	0	0	0	0				
927122-BONNEVILLE LA LOUVET - EQUIPEMENTS PUBLICS-HABITAT	Fonctionnement	456 310	453 465	453 465	0	0	0	453 465	453 465	0	0	0	0	0				
927318-LION SUR MER : ZAD HABITAT ET EQUIPEMENTS PUBLICS	Fonctionnement	420 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
927319-LION SUR MER : RUE VICTOR HUGO	Fonctionnement	90 000	75 467	75 467	0	0	0	75 467	75 467	0	0	0	0	0				
927322-LION SUR MER : VOIRIE STATIONNEMENT	Fonctionnement	240 653	240 653	240 653	0	0	0	240 653	240 653	0	0	0	0	0				
927323-VERSON "CHEMIN DE LA VALETTE"	Fonctionnement	278 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
927324-CAMBREMER BATIMENT RUE DES TILLEULS	Fonctionnement	158 000	0	0	0	10 000	10 000	0	0	0	10 000	10 000	0	0				
927325-SAINT MARTIN DE FONTENAY "AVENUE LEONARD GILLES"	Fonctionnement	123 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
927326-SOMMERVIEU BÂTIMENT ACTIVITÉ	Fonctionnement	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
927403-COURSEULLES SUR MER URBANISATION FUTURE DPU	Fonctionnement	4 772 627	3 320 871	3 320 871	0	0	0	3 320 871	3 320 871	0	0	0	0	0				
929530-CRIEL SUR MER "103 RUE DE LA LIBERATION - DPU"	Fonctionnement	35 000	0	30 555	0	0	0	0	555	0	0	0	0	0				
930001-BRETEUIL SUR ITON : HABITAT	Fonctionnement	475 000	244 848	244 848	0	0	0	244 848	244 848	0	0	0	0	0				
930002-BRETEUIL SUR ITON RUE DES PEUPLIERS	Fonctionnement	120 000	111 810	111 810	0	0	0	111 810	111 810	0	0	0	0	0				
930021-VERNEUIL SUR AVRE : LA MARE A MOUDRE	Fonctionnement	330 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
930023-VERNEUIL SUR AVRE "CARREFOUR MARKET"	Fonctionnement	228 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
930034-TOURVILLE LA CAMPAGNE : LOTISSEMENT	Fonctionnement	170 424	170 424	170 424	0	0	0	170 424	170 424	0	0	0	0	0				
930104-CONCHES EN OUCHE : ZA LES PISTES	Fonctionnement	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
930105-CONCHES EN OUCHE : RUE FRANCOIS DECORCHEMONT	Fonctionnement	215 000	213 925	213 925	0	0	0	213 925	213 925	0	0	0	0	0				
930106-COMCOM PAYS DE CONCHES - CONCHES EN OUCHE USMECO	Fonctionnement	75 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
940001-CONSEIL GENERAL DU CALVADOS : MOULINEX	Fonctionnement	2 038 952	2 026 774	2 026 774	0	0	0	2 026 774	2 026 774	0	0	0	0	0				
940041-ST SULPICE DE GRIMBOUVILLE	Fonctionnement	125 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
940042-BERVILLE SUR MER FERME DU CHALET	Fonctionnement	407 000	405 285	405 285	0	0	0	405 285	405 285	0	0	0	0	0				
940044-ST SULPICE DE GRIMBOUVILLE	Fonctionnement	76 000	73 989	73 989	0	0	0	73 989	73 989	0	0	0	0	0				
940045-LE NEUBOURG "LA MAISON NEUVE"	Fonctionnement	374 000	0	350 000	0	0	0	0	350 000	0	0	0	0	0				
940063-LISIEUX : ZAC LES HAUTS DE GLOS	Fonctionnement	1 715 000	1 491 193	1 491 193	0	0	0	1 491 193	1 491 193	0	0	0	0	0				
940085-LISIEUX : PLATEAU DE ROCQUES	Fonctionnement	301 397	297 409	297 409	0	0	0	297 409	297 409	0	0	0	0	0				
940086-L'INTERCOM - ILOT REGINA	Fonctionnement	2 500 000	0	0	0	213 500	213 500	0	0	0	213 500	213 500	0	0				
940097-CAMBREMER : GARAGE HERMILLY	Fonctionnement	188 034	188 034	188 034	0	0	0	188 034	188 034	0	0	0	0	0				
943046-COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BRIONNE ZA MAISON ROUGE	Fonctionnement	497 766	497 766	497 766	0	0	0	497 766	497 766	0	0	0	0	0				
943047-MANNEVILLE-SUR-RISLE CONSEIL GENERAL 27	Fonctionnement	163 073	163 073	163 073	0	0	0	163 073	163 073	0	0	0	0	0				
943048-BRIONNE : LOGEMENTS	Fonctionnement	265 000	267 805	267 805	0	0	0	267 805	267 805	0	0	0	0	0				
943049-BRIONNE - MIXTE : HABITAT ET ACTIVITES	Fonctionnement	400 000	0	37 000	0	59 000	59 000	0	37 000	0	59 000	59 000	0	0				
95011-SENTIER LITTORAL DU BESSIN	Fonctionnement	507 347	397 842	460 682	0	2 195	2 195	452 020	454 571	0	2 195	2 195	0	0				

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU 9
Operations pluriannuelles - prévision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)										Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
950256-ST GERMAIN DE TALLEVENDE : EQUIPEMENTS SPORTIFS	Fonctionnement	26 000	22 596	22 596	0	0	0	22 596	22 596	0	0	0	0	0				
950257-ST GERMAIN DE TALLEVENDE : LOTISSEMENT	Fonctionnement	145 000	142 359	143 294	0	0	0	142 359	142 826	0	0	0	0	0				
950272-SAINT ANDRE DE L'EURE LE BUISSON FALLU	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
950273-VALLETOT	Fonctionnement	157 633	157 633	157 633	0	0	0	157 633	157 633	0	0	0	0	0				
950274-VANDRIMARE : EQUIPEMENTS PUBLICS	Fonctionnement	131 000	125 000	125 000	0	0	0	125 000	125 000	0	0	0	0	0				
950275-BEUZEVILLE SITES BEAUCAMP & CIS	Fonctionnement	10 000	0	0	0	9 999	9 999	0	0	0	9 999	9 999	0	0				
950301-VIRE : CTE DE COMMUNES LA DOUITEE	Fonctionnement	2 477 397	304 114	312 490	0	0	0	305 690	312 490	0	0	0	0	0				
950503-TOURVILLE SUR SIENNE : LOGEMENT	Fonctionnement	229 415	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960000-DIEPPE : ZAC DIEPPE SUD	Fonctionnement	11 002 678	6 491 338	6 491 338	0	647 000	647 000	6 491 338	6 491 338	0	647 000	647 000	0	0				
960007-DIEPPE MARITIME : MARTIN EGLISE EUROCHANNEL	Fonctionnement	1 292 353	737 000	26 675	0	370 000	370 000	737 000	750 748	0	370 000	370 000	0	0				
960016-NEUVILLE LES DIEPPE 2 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE	Fonctionnement	800 000	26 484	26 485	0	180 000	180 000	25 097	26 485	0	180 000	180 000	0	0				
960017-DIEPPE MARTIME : MARTIN EGLISE EUROCHANNEL II	Fonctionnement	534 881	0	24 363	0	280 000	280 000	0	0	0	280 000	280 000	0	0				
960019-DIEPPE MARITIME : DIEPPE EX SITE CARS DENIS	Fonctionnement	800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960022-VARENGEVILLE SUR MER : ROUTE DE DIEPPE	Fonctionnement	340 000	323 945	323 945	0	0	0	323 945	323 945	0	0	0	0	0				
960024-EU "COMMERCE"	Fonctionnement	63 000	63 000	55 000	0	0	0	63 000	55 000	0	0	0	0	0				
960025-STE MARGUERITE SUR MER RELOCALISATION BUNGALOWS	Fonctionnement	455 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960103-EU LES PRES SALES SUD	Fonctionnement	274 644	271 948	271 948	0	0	0	271 948	271 948	0	0	0	0	0				
960104-FRESNOY FOLNY HABITAT	Fonctionnement	68 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960200-ARQUES LA BATAILLE : PÉRIMÈTRE VOIE PRIVÉE DPU	Fonctionnement	599 023	118 843	118 843	0	0	0	118 843	118 843	0	0	0	0	0				
960221-ST NICOLAS D'ALIERMONT : RUE DE MILAN	Fonctionnement	965 000	689 189	689 189	0	0	0	689 189	689 189	0	0	0	0	0				
960301-LA CHAUSSEE NOUVELLE MAIRIE	Fonctionnement	120 000	112 033	112 033	0	0	0	112 033	112 033	0	0	0	0	0				
960302-LA POTERIE CAP D'ANTIFER "LOGEMENT COMMUNAL"	Fonctionnement	87 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960403-FECAMP : DPU FECAMP DES DEMAIN	Fonctionnement	4 000 000	1 355 415	1 355 415	0	0	0	1 355 415	1 355 415	0	0	0	0	0				
960405-FECAMP : OPAH RU ILOT BERIGNY	Fonctionnement	1 250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960406-SAINT LEONARD - HABITAT	Fonctionnement	390 000	0	307 319	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960407-SAINT LEONARD "SALLE POLYVALENTE"	Fonctionnement	192 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960408-TOURVILLE LA RIVIERE "BOIS-BOCQUET"	Fonctionnement	333 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960506-SAINT AUBIN SUR SCIE EMPLACEMENT RESERVE	Fonctionnement	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960508-MONTIGNY : HABITAT	Fonctionnement	1 800 000	173 534	173 534	0	0	0	173 534	173 534	0	0	0	0	0				
960509-DIEPPE : PROPRIETE RENAULT	Fonctionnement	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960510-TOTES : URBANISATION	Fonctionnement	153 494	153 494	153 494	0	0	0	153 494	153 494	0	0	0	0	0				
960511-TOTES STATIONNEMENTS	Fonctionnement	170 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960512-DIEPPE : RENAULT OCCASION	Fonctionnement	720 000	607 921	607 921	0	0	0	601 373	607 921	0	0	0	0	0				
960513-DIEPPE : BIOMARINE	Fonctionnement	920 000	744 305	756 838	0	0	0	749 167	756 838	0	0	0	0	0				
960514-DIEPPE : ROUTE DE BONNE NOUVELLE	Fonctionnement	190 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960515-YERVILLE AMÉNAGEMENT MIXTE HABITAT/EQUIPEMENTS	Fonctionnement	248 500	240 076	240 076	0	0	0	240 076	240 076	0	0	0	0	0				

TABLEAU 9

Opérations pluriannuelles - prévision

Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)										Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
960516-TOTES : RUE DES FORRIERES	Fonctionnement	57 750	56 398	56 398	0	0	0	56 398	56 398	0	0	0	0	0				
960518-CCI FECAMP BOLBEC-FECAMP BATIMENT DES DOUANES	Fonctionnement	267 000	485 225	485 225	0	0	0	485 225	485 225	0	0	0	0	0				
960519-ANGIENS "HABITAT"	Fonctionnement	167 000	159 670	162 269	0	0	0	160 329	162 269	0	0	0	0	0				
960520-PARC D'ANXTOT "CLOS MASURE"	Fonctionnement	430 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960521-DIEPPE OPAH-RU LE ROYAL	Fonctionnement	411 000	1 262 001	1 262 001	0	0	0	1 262 001	1 262 001	0	0	0	0	0				
960522-DIEPPE OPAH-RU TOUR AUX CRABES	Fonctionnement	363 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960523-DIEPPE OPAH-RU QUAI DUQUESNE	Fonctionnement	110 000	110 240	110 240	0	0	0	110 240	110 240	0	0	0	0	0				
960524-DIEPPE OPAH-RU RUE DESCELIERS	Fonctionnement	367 000	76 906	76 906	0	0	0	76 906	76 906	0	0	0	0	0				
960525-DIEPPE OPAH RU RUE SAINT REMY	Fonctionnement	182 000	184 805	184 805	0	0	0	184 805	184 805	0	0	0	0	0				
960526-DIEPPE OPAH RU RUE DES MARECHAUX	Fonctionnement	66 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960527-DIEPPE OPAH RU RUE PECQUET	Fonctionnement	115 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960528-DIEPPE OPAH RU RUE GUERRIER	Fonctionnement	225 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960529-NEUVILLE-FERRIERES "CENTRE BOURG"	Fonctionnement	105 000	89 096	83 000	0	0	0	83 434	89 096	0	0	0	0	0				
960530-TOURVILLE LES IFS "LOTISSEMENT COMMUNAL"	Fonctionnement	245 000	217 065	220 198	0	0	0	217 065	220 198	0	0	0	0	0				
960531-OPAH RU RUE DES BONNES FEMMES	Fonctionnement	75 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960532-DIEPPE OPAH RU RUE GUSTAVE ROULAND ET RUE DE L'EPEE	Fonctionnement	70 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960533-DIEPPE OPAH RU RUE DES MAILLOTS	Fonctionnement	112 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960534-DIEPPE : SITE LEBON - VINCO	Fonctionnement	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960535-DIEPPE : HALLE A TABACS	Fonctionnement	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960536-DIEPPE MARITIME EX SIEGE CCI	Fonctionnement	1 420 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
960703-ELBEUF IMMEUBLE EDF GDF	Fonctionnement	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
962734-NONANCOURT PARKING DE LA GARE	Fonctionnement	65 000	62 388	62 388	0	0	0	62 388	62 388	0	0	0	0	0				
962736-NONANCOURT URBANISATION	Fonctionnement	104 000	102 479	102 479	0	0	0	102 479	102 479	0	0	0	0	0				
962736-NOTRE DAME DE L'ISLE BAR RESTAURANT L'ESTAMINET	Fonctionnement	295 000	223 000	193 000	0	0	0	203 000	193 000	0	0	0	0	0				
962737-NONANCOURT SILO DE LA COOPERATIVE AGRICOLE	Fonctionnement	31 500	30 000	30 000	0	0	0	30 000	30 000	0	0	0	0	0				
962738-PITRES "REGROUPEMENT SCOLAIRE ET MEDIATHEQUE	Fonctionnement	207 000	0	0	0	180 000	180 000	0	0	0	180 000	180 000	0	0				
962802-PREY : ANCIENNE GARE SNCF	Fonctionnement	65 000	62 910	62 910	0	0	0	62 910	62 910	0	0	0	0	0				
962803-MENILLES HABITAT	Fonctionnement	392 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
962804-ST OUEN DU TILLEUL RUE DE LA MAIRIE	Fonctionnement	10 000	0	0	0	9 999	9 999	0	0	0	9 999	9 999	0	0				
967677-AUMALE : MOULIN LAMBOTTE	Fonctionnement	132 439	132 439	132 439	0	0	0	132 439	132 439	0	0	0	0	0				
970402-COM COM ; PAYS BELLEMOIS SERIGNY	Fonctionnement	202 786	236 785	236 785	0	0	0	236 785	236 785	0	0	0	0	0				
970409-L'AIGLE IMV	Fonctionnement	1 145 135	1 145 135	1 145 135	0	0	0	1 145 135	1 145 135	0	0	0	0	0				
970410-CARROUGES LOGEMENTS	Fonctionnement	72 451	72 451	72 451	0	0	0	72 451	72 451	0	0	0	0	0				
970412-LA BAROCHE SOUS LUCE : CENTRE BOURG	Fonctionnement	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
970413-COM COM DU PAYS DE L'AIGLE - ZA DE LA FREMONDIERE	Fonctionnement	766 222	766 222	766 222	0	0	0	766 222	766 222	0	0	0	0	0				
970414-JUVIGNY SOUS ANDAINE : BOULANGERIE	Fonctionnement	58 000	51 535	51 535	0	0	0	51 535	51 535	0	0	0	0	0				

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU 9
Operations pluriannuelles - prévision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)									Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
970415-SILLY EN GOUFFERN "MEGUILLAUME"	Fonctionnement	285 000	53 940	54 098	0	229 000	229 000	54 098	54 098	0	229 000	229 000	0	0				
970416-DOMFRONT EQUIPEMENT PUBLIC	Fonctionnement	451 000	183 242	180 000	0	344 000	344 000	180 400	183 242	0	344 000	344 000	0	0				
970417-FLEURY SUR ORNE - LOGEMENTS SOCIAUX	Fonctionnement	2 439 500	1 365 000	1 505 000	0	379 650	379 650	1 365 000	1 505 000	0	379 650	379 650	0	0				
970418-ALENCON - CHATEAU DES DUCS ANCIENNE PRISON	Fonctionnement	60 000	0	0	0	60 000	60 000	0	0	0	60 000	60 000	0	0				
970419-SAINT EVROULT NOTRE DAME DU BOIS : AMENAGEMENT MAIRIE ET SALLE ASSOCIATIVE	Fonctionnement	107 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
976643-LA NEUVILLE CHANT D'OISEL RUE DES ANDELYS	Fonctionnement	183 803	182 803	182 803	0	0	0	182 803	182 803	0	0	0	0	0				
976644-LA NEUVILLE CHANT D'OISEL AMGMT CENTRE BOURG	Fonctionnement	145 000	127 144	127 144	0	0	0	127 144	127 144	0	0	0	0	0				
980001-EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE : ILOT BIGARD	Fonctionnement	250 000	145 329	145 329	0	0	0	145 329	145 329	0	0	0	0	0				
980004-EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE : ILOT JOUHAUX/REP	Fonctionnement	239 334	231 597	231 597	0	0	0	231 597	231 597	0	0	0	0	0				
980106-TONNEVILLE : DPU	Fonctionnement	18 295	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980107-LES PIEUX PARC D'ACTIVITE DES COSTILS	Fonctionnement	1 500 000	121 357	121 357	0	0	0	121 357	121 357	0	0	0	0	0				
980108-BREHAL : ZAD	Fonctionnement	705 389	160 389	160 389	0	0	0	160 389	160 389	0	0	0	0	0				
980112-TOURLAVILLE PA LE COLLIGNON	Fonctionnement	729 399	728 920	728 920	0	0	0	728 920	728 920	0	0	0	0	0				
980114-TOLLEVAST	Fonctionnement	101 879	101 879	101 879	0	0	0	101 879	101 879	0	0	0	0	0				
980115-PERIERS ESPACES DE STATIONNEMENT	Fonctionnement	90 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980116-PERIERS ANCIENNE GENDARMERIE	Fonctionnement	143 381	166 353	166 353	0	0	0	166 353	166 353	0	0	0	0	0				
980150-ACQUEVILLE	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980151-BRECEY - "COMMERCE-ÉQUIPEMENT PUBLIC"	Fonctionnement	255 000	222 770	223 042	0	0	0	222 770	223 037	0	0	0	0	0				
980203-CAROLLES : EQUIPEMENTS PUBLICS	Fonctionnement	130 000	11 606	11 606	0	0	0	11 606	11 606	0	0	0	0	0				
980204-CAROLLES : CAMPING	Fonctionnement	380 000	21 794	21 794	0	0	0	21 794	21 794	0	0	0	0	0				
980205-CARENTAN SITE GLORIA	Fonctionnement	1 753 824	1 753 824	1 753 824	0	0	0	1 753 824	1 753 824	0	0	0	0	0				
980207-TOURVILLE SUR SIENNE : COMMERCE	Fonctionnement	211 251	211 251	211 251	0	0	0	211 251	211 251	0	0	0	0	0				
980208-CARENTAN - LOGEMENTS	Fonctionnement	257 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980209-SAINT PLANCHERS : ZAC - HABITAT	Fonctionnement	667 000	0	0	0	343 746	343 746	0	0	0	343 746	343 746	0	0				
980210-ST MARTIN-DES-CHAMPS:ZA LES BROUSSETTES	Fonctionnement	635 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980211-SAINT MARTIN DES CHAMPS "HABITAT"	Fonctionnement	367 610	375 000	355 641	0	0	0	355 641	355 641	0	0	0	0	0				
980212-THEREVAL HEBECREVON "EXTENSION CIMETIÈRE"	Fonctionnement	42 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980213-VAINS "FERME CASSIN"	Fonctionnement	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980214-THEREVAL "LOTISSEMENT"	Fonctionnement	138 000	0	0	0	138 000	138 000	0	0	0	138 000	138 000	0	0				
980290-CTE DE COMMUNES LA HAYE DU PUITS:ZA ST SYMPHORIEN	Fonctionnement	505 000	417 501	417 501	0	0	0	417 501	417 501	0	0	0	0	0				
980305-REVILLE-PARC RICHELIEU	Fonctionnement	173 020	173 020	173 020	0	0	0	173 020	173 020	0	0	0	0	0				
980306-COUTANCES : HABITAT	Fonctionnement	126 000	122 116	122 116	0	0	0	122 116	122 116	0	0	0	0	0				
980307-COMMUNAUTÉ DU BOCAGE COUTANCAIS "SAMP"	Fonctionnement	405 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980349-ST ETIENNE LA THILLAYE : REGROUPEMENT SCOLAIRE	Fonctionnement	108 427	108 427	108 427	0	0	0	108 427	108 427	0	0	0	0	0				
980351-ST MARTIN DE BONFOSSE	Fonctionnement	220 000	124 345	124 345	0	0	0	124 345	124 345	0	0	0	0	0				
980353-CTE DE COMMUNES PAYS GRANVILLAIS : ZA ST PLANCHERS	Fonctionnement	1 400 000	1 048 721	1 048 721	0	220 000	220 000	1 048 721	1 048 721	0	220 000	220 000	0	0				

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision
Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision	Prévision N (2018)									Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
980364-COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'AVRANCHES : EX SITE KODAK	Fonctionnement	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980365-DONVILLE LES BAINS "LA HERBERDIERE"	Fonctionnement	670 000	657 198	657 198	0	0	0	657 198	657 198	0	0	0	0	0				
980366-RAIDS : LA PARMENTERIE	Fonctionnement	85 000	83 000	62 125	0	0	0	83 000	62 125	0	0	0	0	0				
980367-CTE AGGLO DU COTENTIN - VALOGNES ANCIENNE CASERNE	Fonctionnement	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980360-MARCEY-LES-GREVES	Fonctionnement	155 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980361-MONTJOIE SAINT MARTIN	Fonctionnement	43 603	44 923	44 923	0	0	0	44 923	44 923	0	0	0	0	0				
980383-LA LANDE D' AIROU - LOTISSEMENT	Fonctionnement	87 215	87 143	87 143	0	0	0	87 143	87 143	0	0	0	0	0				
980384-SAINT SAMSON DE BONFOSSE : POLE COMMERCIAL	Fonctionnement	150 132	150 132	150 132	0	0	0	150 132	150 132	0	0	0	0	0				
980401-CUC : EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE CHEMIN DE GAST	Fonctionnement	700 000	29	29	0	0	0	29	29	0	0	0	0	0				
980402-CUC : CHERBOURG MONTURBERT-GRIMESNIL	Fonctionnement	2 199 683	2 101 403	2 101 403	0	0	0	2 101 403	2 101 403	0	0	0	0	0				
980403-CUC : LA GLACERIE LA MARE A CANARDS SUD	Fonctionnement	170 000	108 252	108 252	0	0	0	108 252	108 252	0	0	0	0	0				
980407-CUC :TOURLAVILLE HAMEAU QUEVILLON	Fonctionnement	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980408-CUC : TOURLAVILLE : HOTEL GIFFARD SUD	Fonctionnement	100 000	9 452	9 452	0	0	0	9 452	9 452	0	0	0	0	0				
980409-CUC : CHERBOURG-OCTEVILLE LANDE PRAITERIE	Fonctionnement	290 000	132 347	132 347	0	0	0	132 347	132 347	0	0	0	0	0				
980410-CUC : CHERBOURG OCTEVILLE LOUP PENDU	Fonctionnement	530 000	85 603	85 603	0	0	0	85 603	85 603	0	0	0	0	0				
980411-QUERQUEVILLE MOULINS A HUILE	Fonctionnement	310 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980412-QUERQUEVILLE VIGNIERES	Fonctionnement	190 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980413-CUC : QUERQUEVILLE VAL FLORIS MESSENT	Fonctionnement	392 554	392 554	392 554	0	0	0	392 554	392 554	0	0	0	0	0				
980414-QUERQUEVILLE MESLIERS SUD	Fonctionnement	610 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980415-LA GLACERIE SCHWEITZER CLOQUANT	Fonctionnement	390 000	304 050	306 282	0	0	0	304 050	306 282	0	0	0	0	0				
980416-CUC : LA GLACERIE LA MARE AUX CANARDS NORD	Fonctionnement	300 000	12 528	12 528	0	0	0	12 528	12 528	0	0	0	0	0				
980417-CUC : TOURLAVILLE HOTEL GIFFARD NORD	Fonctionnement	295 974	284 484	284 484	0	0	0	284 484	284 484	0	0	0	0	0				
980418-CUC :TOURLAVILLE CHARDINE	Fonctionnement	774 743	853 119	853 119	0	0	0	853 119	853 119	0	0	0	0	0				
980420-EQUEURDREVILLE EXTENSION BENECERE	Fonctionnement	320 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980421-CUC : EQUEURDREVILLE TOT SUD - MARGANNES	Fonctionnement	707 116	707 116	707 116	0	0	0	707 116	707 116	0	0	0	0	0				
980422-EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE - HAINNEVILLE HAUT	Fonctionnement	190 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980427-CUC : TOURLAVILLE BREQUECAL	Fonctionnement	224 000	61 515	250 264	0	0	0	59 811	64 284	0	0	0	0	0				
980428-QUERQUEVILLE EQUIPEMENT PUBLIC ET TERTIAIRE	Fonctionnement	330 000	295 295	295 295	0	0	0	295 295	295 295	0	0	0	0	0				
980429-EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE CENTRE DE SECOURS	Fonctionnement	350 000	29	29	0	350 000	350 000	29	29	0	350 000	350 000	0	0				
980430-TOURLAVILLE CENTRE DE SECOURS	Fonctionnement	130 000	71 358	71 960	0	0	0	70 718	71 462	0	0	0	0	0				
980431-CHERBOURG-OCTEVILLE SITE SIMON	Fonctionnement	1 625 000	830 000	830 000	0	0	0	830 000	830 000	0	0	0	0	0				
980500-L'ETANG-BERTRAND DPU URBANISATION	Fonctionnement	426 578	383 182	383 182	0	0	0	383 182	383 182	0	0	0	0	0				
980502-NEGREVILLE DPU : EXTENSION D'URBANISATION	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
980504-CEAUX : LOTISSEMENT	Fonctionnement	30 000	21 110	21 110	0	0	0	21 110	21 110	0	0	0	0	0				
980506-CTE CNES DU MORTAINAIS : LE TEILLEUL "COMMERCE"	Fonctionnement	47 820	47 820	47 820	0	0	0	47 820	47 820	0	0	0	0	0				
980508-ISIGNY LE BUAT "PRESBYTÈRE"	Fonctionnement	122 000	0	91 923	0	0	0	0	91 923	0	0	0	0	0				

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

Le Contrôleur Général Economique et Financier

Thierry PILLET

Pièce n° 1844 - Avis n° 522

TABLEAU 6

Opérations pluriannuelles - prévision

Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes (a)

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

(a) - Version intermédiaire - Projet en Attente correctifs du logiciel Budgétaire et comptable

Opération	Nature	Prévision Coût total de l'opération	Prévision N (2018) AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammée s ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N en €	TOTAL des AE ouvertes en N en €	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N en€	TOTAL des CP ouverts en N en €	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
980509-TIREPIED "LOTISSEMENT COMMUNAL"	Fonctionnement	275 000	0	0	0	22 500	22 500	0	0	0	22 500	22 500	0	0				
980510-MARCEY LES GREVES "LOGEMENTS"	Fonctionnement	146 000	0	0	0	138 645	138 645	0	0	0	138 645	138 645	0	0				
980511-CC COUTANCES MER ET BOCAGE "GAVRAY ANCIENNE CARROSSERIE"	Fonctionnement	42 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
99990531-COM COM GISORS : GENS DU VOYAGE	Fonctionnement	21 539	4 862	9 409	0	0	0	4 862	9 409	0	0	0	0	0				
902002-LE HAVRE : PARC DE ROUELLES - NC	Fonctionnement	1 669 346	1 668 904	1 668 904	0	0	0	1 668 904	1 668 904	0	0	0	0	0				
90401-LILLEBONNE DPU EXTENSION - NC	Fonctionnement	1 439 015	1 439 015	1 439 015	0	0	0	1 439 015	1 439 015	0	0	0	0	0				
91-LE VAUDREUIL VILLE NOUVELLE - NC	Fonctionnement	11 643 375	11 671 781	11 671 781	0	0	0	11 671 781	11 671 781	0	0	0	0	0				
910001-VAL DE REUIL : AFTRP - NC	Fonctionnement	4 905 888	2 819 594	2 819 594	0	0	0	2 819 594	2 819 594	0	0	0	0	0				
920000-ZAD MESNIL ROUX - NC	Fonctionnement	2 940 960	2 984 580	2 984 580	0	0	0	2 984 580	2 984 580	0	0	0	0	0				
920220-ZAD DE LA LEZARDE	Fonctionnement	2 957 351	2 948 306	2 948 306	0	0	0	2 948 306	2 948 306	0	0	0	0	0				
920221-ZAD DE LA MONTADE - NC	Fonctionnement	381 123	87 712	87 712	0	0	0	87 712	87 712	0	0	0	0	0				
920813-VILLEQUIER : CTE DE COMMUNES CAUDEBEC - NC	Fonctionnement	125 008	123 232	123 232	0	0	0	123 232	123 232	0	0	0	0	0				
923100-LE ROUMOIS : ACQUISITIONS D OPPORTUNITE - NC	Fonctionnement	396 434	396 434	396 434	0	0	0	396 434	396 434	0	0	0	0	0				
923791-VAL DE REUIL : NC	Fonctionnement	731 755	693 952	693 952	0	0	0	693 952	693 952	0	0	0	0	0				
923710-LERY : LE HETRE ST OUEN - NC	Fonctionnement	752	752	752	0	0	0	752	752	0	0	0	0	0				
926320-LA RIVIERE ST SAUVEUR : ZAD - NC	Fonctionnement	294 033	294 033	294 033	0	0	0	294 033	294 033	0	0	0	0	0				
94800-TOURVILLE LA RIVIERE/CLEON - NC	Fonctionnement	1 532 145	1 582 351	1 582 351	0	0	0	1 582 351	1 582 351	0	0	0	0	0				
95001-BASE LERY - POSES - TOURNEDOS - NC	Fonctionnement	4 233 494	4 234 689	4 234 689	0	0	0	4 234 689	4 234 689	0	0	0	0	0				
914025-AUBIGNY URBANISATION FUTURE	Fonctionnement	162 000	0	0	0	162 000	162 000	0	0	0	162 000	162 000	0	0				
914367-LISIEUX Citroen Route de Paris	Fonctionnement	730 000	730 000	0	0	0	0	730 000	0	0	0	0	0	0				
920823-CAUDEBEC LES ELBEUF Tissages de Gravigny	Fonctionnement	333 000	0	0	0	126 000	126 000	0	0	0	126 000	126 000	0	0				
923463-LA BOUILLE FPRH	Fonctionnement	410 000	410 000	0	0	0	0	410 000	0	0	0	0	0	0				
926838-PSA Site Cormelles Le Royal	Fonctionnement	5 300 000	5 020 000	0	0	0	0	5 020 000	0	0	0	0	0	0				
940046-BERENGEVILLE LA CAMPAGNE Rue de la Mairie	Fonctionnement	104 000	104 000	0	0	0	0	104 000	0	0	0	0	0	0				
960537-TOTES Logements et voirie	Fonctionnement	105 000	0	0	0	105 000	105 000	0	0	0	105 000	105 000	0	0				
961002-ALENCON Cinéma	Fonctionnement	370 000	0	0	0	370 000	370 000	0	0	0	370 000	370 000	0	0				
961003-ALENCON Ilot TABUR	Fonctionnement	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
961421-SAINT MARS D'EGRENNE Amenagement centre bourg	Fonctionnement	120 000	0	0	0	115 000	115 000	0	0	0	115 000	115 000	0	0				
976253-ETOUTTEVILLE RUE DE LA MAIRIE	Fonctionnement	136 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Total		742 628 908	443 204 936	427 646 871	0	28 938 975	28 938 975	437 821 718	421 726 011	0	28 938 975	28 938 975	3 545 114	3 545 114	0	0	0	0
	Ss total personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ss total fonctionnement	742 628 908	443 204 936	427 646 871	0	28 938 975	28 938 975	437 821 718	421 726 011	0	28 938 975	28 938 975	3 545 114	3 545 114	0	0	0	0
	Ss total intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ss total investissement	0	0	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0
Total		742 628 908	443 204 936	427 646 871	0	28 938 975	28 938 975	437 821 718	421 726 011	0	28 938 975	28 938 975	3 545 114	3 545 114	0	0	0	0

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

EPF Normandie - R28-2017-11-30-019 - Budget 2018

TABLEAU

Synthèse budgétaire et comptable

Budget initial 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

				2018 BI
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer (BR n°1- 2017)		13 605 800
	2	Niveau initial du fonds de roulement		260 312 243
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement		216 994 580
	4	Niveau initial de la trésorerie		43 317 663
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement		72 185 976
	6	Résultat patrimonial		210 890
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)		625 890
	8	Variation du fonds de roulement		-4 744 110
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	SENS	-4 732 000
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	-2 072 000
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	-20 000
		Cautionnements et dépôts	-	-2 640 000
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	2 389 000
		Variation des stocks	+ / -	2 389 000
		Production immobilisée	+	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	415 000
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	0
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	415 000
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-2 816 110
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		-4 329 200
	14	Variation de la trésorerie = 12 + 13		-7 145 310
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		-1 190 500
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-5 954 810
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13		2 401 200
	16	Variation des restes à payer		5 243 466
Stocks finaux	17	Niveau final de restes à payer		18 849 266
	18	Niveau final du fonds de roulement		255 568 133
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement		219 395 780
	20	Niveau final de la trésorerie		36 172 353
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

Le Contrôleur Général Économique et Financier

Thierry PILLET

Pièce n° 1846 - Avis n° 522

EPF Normandie

R28-2017-11-30-020

Conditions permettant l'expérimentation de portages fonciers sur le moyen et long terme

Conditions permettant l'expérimentation de portages fonciers sur le moyen et long terme

EPF NORMANDIE

DIRECTION GENERALE

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 23 novembre 2017 au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à ROUEN, sous la présidence de M. Luc LEMONNIER, en présence du représentant de Mme la Préfète de la Région Normandie, de M. Thierry PILLET, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick MOREL, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

VU le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014 et n°2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,

SUR les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

APRES EN AVOIR DELIBERE
D E C I D E

- de prendre acte de l'analyse des conditions permettant l'expérimentation de portages fonciers sur le moyen et long terme.

- de retenir les deux axes de développement proposés et décide :
. Pour la création d'une organisme de foncier solidaire : de lancer une étude afin de valider son potentiel en Normandie, de définir les sites d'expérimentations et préciser ses conditions de mise en place, de fonctionnement et de gouvernance.
. Pour la création d'une filiale : de retenir le projet de nouvelle gare comme périmètre d'expérimentation et d'autoriser le Directeur Général de l'EPF Normandie à se doter d'un accompagnement juridique pour la mise en point de ce projet.

Pour le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie, absent,

L. LEMONNIER

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

G. GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le 30 NOV. 2017
La Préfète,

Pour la Préfète et par délégation
Le secrétaire général
pour les affaires régionales
de la région Normandie
Nicolas HESSE

Rectorat de l'Académie de Rouen

R28-2017-11-30-016

Délégation DASEN 76 en matière d'accidents de service

Délégation signature

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le recteur, chancelier des Universités
Académie de Rouen

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

- Vu l'article R 222-1 du code de l'éducation ;

- Vu l'article R 222-36-2 du code de l'éducation ;

- Vu le décret n° 85-999 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale et de la recherche ;

- Vu le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

- Vu le décret du Président de la République en date du 22 novembre 2017 chargeant Monsieur Denis ROLLAND, recteur de la région académique Normandie, recteur de l'académie de Caen, d'administrer l'académie de Rouen ;

- Vu le décret du Président de la République en date du 22 août 2014 portant nomination de Madame Catherine BENOIT-MERVANT, Directrice Académique des Services de l'Éducation nationale, Directrice des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime ;

- Vu l'arrêté en date du 7 février 2012 portant mutualisation de la gestion des accidents de service, de travail, de trajet et des maladies professionnelles

ARRETE

Article 1er :

Délégation de signature est donnée à Madame Catherine BENOIT-MERVANT, Directrice Académique des Services de l'Éducation nationale, Directrice des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime, à l'effet de signer en son nom tous les actes nécessaires à la préparation, à l'instruction et à la gestion des dossiers d'accidents de service, de trajet ou de maladies professionnelles des enseignants du premier degré titulaires ou stagiaires, des personnels enseignants du second degré, des personnels d'orientation et d'éducation des établissements d'enseignement public, des personnels administratifs, sociaux et de santé, des personnels de laboratoire, des personnels de direction et d'inspection, des adjoints techniques des établissements d'enseignement, des ingénieurs, techniciens de recherche et de formation, des assistants d'éducation exerçant leurs fonctions à temps complet, des maîtres auxiliaires et des contractuels code 10 :

- les décisions relatives à l'imputabilité au service ;

- les décisions relatives à l'octroi d'un congé pour accident de service, de travail, de trajet ou maladie professionnelle ;

- les notifications d'avis relatifs à l'octroi d'une retraite pour invalidité ;

- les notifications d'avis relatifs à l'octroi d'allocations temporaires d'invalidité ;

- les notifications d'avis relatifs à l'octroi d'une pension d'invalidité ;

- les notifications d'avis relatifs à l'octroi d'une majoration pour assistance constante d'une tierce personne ;

- les notifications d'avis relatifs à l'octroi d'une pension d'ayant cause ;

- les notifications d'avis relatifs à l'octroi d'une pension pour conjoint invalide ;

- les courriers relatifs à l'expertise pour aptitude aux fonctions ;

- les courriers relatifs à la saisine du comité médical ou de la commission de réforme départementale ;

- les courriers relatifs à la convocation des représentants du personnel à la commission de réforme départementale ;

- les courriers relatifs aux dépenses consécutives aux accidents de service, de trajet et aux maladies professionnelles, ainsi qu'aux contrôles médicaux obligatoires ;

- les courriers relatifs au recouvrement des créances de l'État ;

- les décisions portant attribution d'une indemnité en capital pour les personnels non titulaires ;

- les décisions portant attribution d'une rente pour les personnels non titulaires ;

- les notifications d'avis relatifs à l'octroi de congé de longue maladie, congé de longue durée ou de grave maladie ;

- les notifications d'avis relatifs à l'octroi d'un temps partiel thérapeutique ;

- les notifications d'avis relatifs à la mise en disponibilité d'office ;

- les décisions relatives à la mise en congé d'office ;

- les notifications d'avis relatifs à l'octroi d'un congé de maladie supérieur à 6 mois ;

- les dépenses consécutives aux accidents de service, de travail, de trajet ou aux maladies professionnelles et aux contrôles médicaux obligatoires ;

- les décisions portant attribution d'une indemnité en capital ;

- les décisions portant attribution d'une rente.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Catherine BENOIT-MERVANT, Directrice Académique des Services de l'Éducation nationale, Directrice des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime, subdélégation est donnée à :
- Monsieur Frédéric MULLER, Secrétaire Général de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime,
- Madame Anne BONNEHON, chef de la DIPAAC,
à l'effet de signer les actes prévus à l'article 1, à l'exception de ceux ayant le caractère d'une décision.

Article 3 :

Les présentes dispositions se substituent à toutes celles en vigueur en ces matières sur le territoire de l'Académie de Rouen.

Article 4 :

Le Secrétaire Général de l'Académie de Rouen est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de Région, Préfecture de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Fait à Rouen le, 30 NOV. 2017

Le Recteur

Denis ROLLAND

Rectorat de l'Académie de Rouen

R28-2017-11-30-018

Délégation DASEN27 en matière de gestion

Délégation signature

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le recteur, chancelier des Universités
Académie de Rouen

- Vu le code de l'éducation et notamment ses articles D 222-20, R 222-24, R 222-19-3, R 222-36-2 ;

- Vu l'article R 222-1 du code de l'éducation ;

- Vu le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

- Vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale et de la recherche ;

- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

- Vu l'arrêté du 12 avril 1988 portant délégation permanente de pouvoirs aux directeurs académiques des services de l'éducation nationale agissants sur délégation du recteur d'académie, pour prononcer les décisions relatives à la gestion des instituteurs ;

- Vu l'arrêté du 28 août 1990 portant délégation permanente de pouvoirs aux directeurs académiques des services de l'éducation nationale agissants sur délégation du recteur d'académie et au vice-recteur de Mayotte en matière de gestion des professeurs des écoles ;

- Vu l'arrêté du 23 septembre 1992 portant délégation permanente de pouvoirs aux recteurs d'académie pour prononcer les décisions relatives à la gestion des élèves professeurs des écoles et des professeurs des écoles stagiaires ;

- Vu l'arrêté du 16 juillet 2001 portant délégation permanente de pouvoirs aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, pour recruter des intervenants pour l'enseignement des langues à l'école primaire ;

- Vu l'arrêté du 11 septembre 2003 portant délégation de pouvoirs aux recteurs d'académie et aux directeurs académiques des services de l'éducation nationale agissants sur délégation du recteur d'académie, en matière de recrutement et de gestion de certains agents non titulaires des services déconcentrés et des établissements publics relevant du ministère chargé de l'éducation national ;

- Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires relevant du ministre chargé de l'éducation ;

- Vu l'arrêté rectoral en date du 7 février 2012 portant création du service interdépartemental des bourses ;

- Vu le décret du Président de la République en date du 22 novembre 2017 chargeant Monsieur Denis ROLLAND, recteur de la région académique Normandie, recteur de l'académie de Caen, d'administrer l'académie de Rouen ;

- Vu le décret du Président de la République en date du 30 novembre 2016 portant nomination de Monsieur Laurent LE MERCIER, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de l'Eure ;

- Vu l'arrêté en date du 18 octobre 2016 nommant Monsieur Yann FAUGERAS dans l'emploi de secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Eure ;

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent LE MERCIER, directeur académique des services de l'Éducation nationale, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Eure, à l'effet de signer les décisions suivantes :

1) les décisions relatives à la gestion des agents non titulaires affectés dans les services administratifs des services départementaux de l'éducation nationale prévues à l'article 7 de l'arrêté du 11 septembre 2003 ;

2) les décisions relatives à l'octroi de congés de maladie prévu au 2 premier alinéa de l'article 34 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 et à l'article 24 du décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 ; et les décisions relatives à l'octroi d'un congé pour maternité, ou pour adoption, ou d'un congé de paternité prévu au 5 de l'article 34 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 et à l'article 22 du décret n° 94-874 du 7 octobre 1994, et ce pour les personnels mentionnés à l'article 1er de l'arrêté du 5 octobre 2005 ;

3) les décisions relatives à la gestion des instituteurs prévues par l'arrêté du 12 avril 1988 ;

4) les décisions relatives à la gestion des professeurs des écoles prévues par l'arrêté du 28 août 1990 ;

5) les décisions relatives à la gestion des élèves-professeurs et des professeurs des écoles stagiaires prévues par l'arrêté du 23 septembre 1992 ;

6) les décisions relatives au recrutement des intervenants pour l'enseignement des langues à l'école primaire et les contrats de recrutement des agents contractuels pour assurer le remplacement des professeurs des écoles ou des instituteurs.

7) les décisions relatives à l'octroi des congés bonifiés.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent LE MERCIER, directeur académique des services de l'Éducation nationale, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Eure, à l'effet de signer les pièces et opérations relatives au paiement des rémunérations et leurs accessoires versées aux personnels dont la gestion est assurée par le DASEN.

Article 3 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent LE MERCIER, directeur académique des services de l'Éducation nationale, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Eure, à l'effet de signer toutes les décisions relatives aux congés bonifiés, aux frais de changement de résidence et aux frais de déplacement des personnels enseignants du premier et du second degré des établissements d'enseignement public et privé, des conseillers principaux d'éducation, des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé et des accompagnants des élèves en situation de handicap affectés dans l'académie de Rouen.

Délégation est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de valider les ordres de missions et les états de frais :
- Madame Héloïse MARE, chef de bureau
- Monsieur Nicolas GRONDIN, gestionnaire
- Madame Bernadette DESTOUCHE, gestionnaire
- Monsieur Richard DHORNE, gestionnaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Article 4 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent LE MERCIER, directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Eure, à l'effet de prendre les décisions d'ouverture de droit ou de refus de bourses, ainsi que les recours y afférent en matière :

- de bourses nationales d'études du second degré de lycée et de bourses d'enseignement d'adaptation régies par les articles D 531-29 et suivants du code de l'éducation ;
- de bourses nationales de collège régies par les articles R 531-1 et suivants du code de l'éducation ;
- de primes d'internat régies par les articles D 531-42 et suivants du code de l'éducation ;
- de bourses au mérite régies par les articles D 531-37 et suivants du code de l'éducation.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent LE MERCIER, directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Eure, à l'effet de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de bourses imputées sur les Budgets Opérationnels de Programme 230 et 139 - titre 3 et 6 - action sociale (engagement, liquidation, mandatement des dépenses et émissions des titres de perception).

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Laurent LE MERCIER, la délégation de signature qui lui est confiée par le présent arrêté sera exercée par Monsieur Yann FAUGERAS, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Eure, et en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, par Monsieur Laurent MOREL, adjoint au secrétaire général, et en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, par Madame Anne DELORT-LEYROLLE, chef du service académique des bourses.

Article 5 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent LE MERCIER, Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale, Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Eure, pour prononcer l'affectation des élèves dans les collèges et lycée ainsi que dans les sections et classes internationales.

Article 6 : Monsieur Laurent LE MERCIER, peut donner délégation, **à l'exception de la suspension de fonctions pour faute grave et des sanctions disciplinaires :**
- aux directeurs académiques adjoints des services de l'Éducation nationale,
- à l'administrateur de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche chargé des fonctions de secrétaire général de la direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Eure ou aux chefs des services administratifs de cette même direction,
- aux inspecteurs de l'Éducation nationale qui sont ses adjoints.

Article 7 : Les présentes dispositions se substituent à toutes celles en vigueur en ces matières sur le territoire de l'Académie de Rouen.

Article 8 : Le Secrétaire Général de l'Académie de Rouen est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de Région, Préfecture de la Seine-Maritime et de la Préfecture de l'Eure.

Fait à Rouen le 30 NOV. 2017

Le Recteur

Denis ROLLAND

Rectorat de l'Académie de Rouen

R28-2017-11-30-017

Délégation DASEN76 en matière de gestion

Délégation signature

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le recteur, chancelier des Universités
Académie de Rouen

- Vu les articles R 222-19-3, D220-20 du code de l'éducation ;

- Vu l'article R 222-1 du code de l'éducation ;

- Vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale et de la recherche ;

- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

Vu le décret n° 2015-1616 du 10 décembre 2015 relatif aux régions académiques ;

- Vu l'arrêté du 12 avril 1988 portant délégation permanente de pouvoirs aux directeurs académiques des services de l'éducation nationale agissants sur délégation du recteur d'académie, pour prononcer les décisions relatives à la gestion des instituteurs ;

- Vu l'arrêté du 28 août 1990 portant délégation permanente de pouvoirs aux directeurs académiques des services de l'éducation nationale agissants sur délégation du recteur d'académie et au vice-recteur de Mayotte en matière de gestion des professeurs des écoles ;

- Vu l'arrêté du 23 septembre 1992 portant délégation permanente de pouvoirs aux recteurs d'académie pour prononcer les décisions relatives à la gestion des élèves professeurs des écoles et des professeurs des écoles stagiaires ;

- Vu l'arrêté du 16 juillet 2001 portant délégation permanente de pouvoirs aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, pour recruter des intervenants pour l'enseignement des langues à l'école primaire ;

- Vu l'arrêté du 11 septembre 2003 portant délégation de pouvoirs aux recteurs d'académie et aux directeurs académiques des services de l'éducation nationale agissants sur délégation du recteur d'académie, en matière de recrutement et de gestion de certains agents non titulaires des services déconcentrés et des établissements publics relevant du ministère chargé de l'éducation national ;

- Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires relevant du ministre chargé de l'éducation ;

- Vu le décret du Président de la République en date du 22 novembre 2017 chargeant Monsieur Denis ROLLAND, recteur de la région académique Normandie, recteur de l'académie de Caen, d'administrer l'académie de Rouen ;

- Vu le décret du Président de la République en date du 22 août 2014 portant nomination de Madame Catherine BENOIT-MERVANT, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime ;

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Madame Catherine BENOIT-MERVANT, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime, à l'effet de signer les décisions suivantes :

1) les décisions relatives à la gestion des agents non titulaires affectés dans les services administratifs des services départementaux de l'éducation nationale prévues à l'article 7 de l'arrêté du 11 septembre 2003 ;

2) les décisions relatives à l'octroi de congés de maladie prévu au 2 premier alinéa de l'article 34 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 et à l'article 24 du décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 ; et les décisions relatives à l'octroi d'un congé pour maternité, ou pour adoption, ou d'un congé de paternité prévu au 5 de l'article 34 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 et à l'article 22 du décret n° 94-874 du 7 octobre 1994, et ce pour les personnels mentionnés à l'article 1er de l'arrêté du 5 octobre 2005 ;

3) les décisions relatives à la gestion des instituteurs prévues par l'arrêté du 12 avril 1988 ;

4) les décisions relatives à la gestion des professeurs des écoles prévues par l'arrêté du 28 août 1990 ;

5) les décisions relatives à la gestion des élèves-professeurs et des professeurs des écoles stagiaires prévues par l'arrêté du 23 septembre 1992 ;

6) les décisions relatives au recrutement des intervenants pour l'enseignement des langues à l'école primaire et les contrats de recrutement des agents contractuels pour assurer le remplacement des professeurs des écoles ou des instituteurs.

7) les décisions relatives à l'octroi des congés bonifiés

Article 2: Délégation de signature est donnée à Madame Catherine BENOIT-MERVANT, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime, responsable du service inter académique dédié au secrétariat du jury académique d'évaluation des stages pour l'organisation du jury et la gestion des avis rendus, l'émission des arrêtés de licenciement et l'organisation de la consultation des dossiers au titres des personnels enseignants des 1er et 2nd degré relevant de l'enseignement public ainsi qu'au titre des personnels du 1er degré de l'enseignement privé dans les départements de l'Eure et de la Seine Maritime.

Article 3 : Délégation est donnée à Madame Catherine BENOIT-MERVANT, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime à l'effet d'organiser les commissions de titularisation des professeurs des écoles stagiaires.

Délégation de signature est donnée à Madame Catherine BENOIT-MERVANT, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime à l'effet de signer les arrêtés portant titularisation, renouvellement ou prolongation de stage et licenciement des professeurs des écoles stagiaires de l'enseignement public et privé de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Article 4 Délégation de signature est donnée à Madame Catherine BENOIT-MERVANT, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime à l'effet de signer tous les actes relatifs à la gestion administrative et financière des accompagnants d'élèves en situation de handicap, des contrats uniques d'insertion, des emplois d'avenir

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

professeur, des assistants d'éducation, des assistants pédagogiques et des assistants chargés de prévention et de sécurité de l'académie de Rouen.

Article 5 Délégation de signature est donnée à Madame Catherine BENOIT-MERVANT, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime, pour prononcer l'affectation des élèves dans les collèges et lycée ainsi que dans les sections et classes internationales.

Article 6 : Madame Catherine BENOIT-MERVANT, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime peut donner délégation, **à l'exception de la suspension de fonctions pour faute grave et des sanctions disciplinaires** :
- aux directeurs académiques adjoints des services de l'éducation nationale,
- à l'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche chargé des fonctions de secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime ou aux chefs des services administratifs de cette même direction,
- aux inspecteurs de l'éducation nationale qui sont ses adjoints.

Article 7: Toute disposition contraire au présent arrêté est abrogée.

Article 8: Monsieur le Secrétaire Général l'Académie de Rouen est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de Région, Préfecture de de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Fait à Rouen le 30 NOV. 2017

Le recteur

Denis ROLLAND

Rectorat de l'Académie de Rouen

R28-2017-12-14-001

Délégation signature - Pensions

Délégation signature

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LE RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES
ACADEMIE DE ROUEN

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu les articles R* 222-25, D 222-27 du code de l'éducation ;

Vu l'article R 222-1 du code de l'éducation ;

Vu le décret n° 64-525 du 9 juin 1964 portant création de l'Académie de Rouen ;

Vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'Éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1997 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des personnels d'encadrement ;

Vu le décret n° 99-89 du 8 février 1999 modifié par le décret n° 2001-96 du 2 février 2001 relatif à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et établissements publics et relatif aux décisions prises par l'État en matière de prescription quadriennale ;

Vu le décret n° 2001-848 du 21 septembre 2001 relatif à la déconcentration de certaines opérations de recrutement et de gestion concernant les ingénieurs et les personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements modifié par le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des Préfets de région et à la délégation de signature des Préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle Calédonie ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

Vu le décret n° 2015-1616 du 10 décembre 2015 relatif aux régions académiques ;

Vu l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;

Vu le décret du Président de la République en date du 16 février 2017 portant nomination de **Madame Fabienne BUCCIO**, Préfète de la région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime ;

Vu le décret du Président de la République en date du 22 novembre 2017 chargeant **Monsieur Denis ROLLAND**, recteur de la région académique Normandie, recteur de l'académie de Caen, d'administrer l'académie de Rouen ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 17-115 du 7 décembre 2017 donnant délégation de signature à **Monsieur Denis ROLLAND**, Recteur de la région académique Normandie, en matière d'ordonnancement secondaire ;

Vu l'arrêté en date du 14 octobre 2011 nommant **Monsieur François FOSELLE**, Directeur de Service, Secrétaire Général d'Académie Adjoint, directeur des relations et des ressources humaines, à compter du 1er octobre 2011 ;

Vu l'arrêté en date du 22 juin 2016 nommant **Monsieur Mostefa FLIOU**, Attaché d'Administration de l'Etat hors classe, Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

ARRETE

Article 1 : Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Mostefa FLIOU, Attaché d'Administration de l'Etat hors classe, nommé dans l'emploi de Secrétaire Général de l'Académie de Rouen et à Monsieur François FOSELLE, Directeur de Service, Secrétaire Général d'Académie Adjoint, directeur des relations et des ressources humaines, à l'effet de signer les actes entrant dans les attributions du Pôle Pensions et notamment toutes les décisions relatives aux personnels dont la gestion a été déconcentrée.

Article 2 : Subdélégation de signature est également donnée à Monsieur Mostefa FLIOU, Attaché d'Administration de l'Etat hors classe, nommé dans l'emploi de Secrétaire Général de l'Académie de Rouen et à Monsieur François FOSELLE, Directeur de Service, Secrétaire Général d'Académie Adjoint, directeur des relations et des ressources humaines à l'effet de signer les décisions de radiation des cadres en vue de l'admission à la retraite, par anticipation, par ancienneté et limite d'âge, pour invalidité, ainsi que les décisions relatives au recul de la limite d'âge, au maintien en activité et à la prolongation d'activité des personnels dont la gestion est déconcentrée auprès du Recteur, des personnels enseignants du premier et second degré, et des personnels d'éducation, d'information et d'orientation ; les décisions d'attribution du capital décès aux ayants droits des fonctionnaires et stagiaires de l'académie ; les décisions d'attribution de pensions de réversion, de majoration pour tierce personne ; les décisions relatives au rachat des années d'études ; les décisions relatives aux validations des services auxiliaires pour la retraite ainsi que la gestion des cotisations et des relations avec les régimes de retraite :

Article 4 En cas d'absence de Monsieur Mostefa FLIOU et de Monsieur François FOSELLE, les délégations consenties aux articles 1 et 2 seront consenties à :

- Madame Pascale BURE, Attachée Principale d'Administration, Chef du Pôle d'Expertise et de Service Pensions

Article 5 Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de Rouen est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Fait à Rouen, le 14 DEC. 2017

Le Recteur, chancelier des universités

PR

Denis ROLLAND

Sous-Préfecture du Havre

R28-2017-12-11-003

Arrêté du 11 décembre 2017 portant modification de l'arrêté inter préfectoral du 4 février 2015 modifié portant création de la commission de suivi de site de la zone industrialo-portuaire du Havre et du Havre-Antifer

Arrêté du 11 décembre 2017 portant modification de l'arrêté inter préfectoral du 4 février 2015 modifié portant création de la commission de suivi de site de la zone industrialo-portuaire du Havre et du Havre-Antifer

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME — PREFET DU CALVADOS

SOUS-PRÉFECTURE DU HAVRE
Cabinet

Arrêté du 11 décembre 2017

portant modification de l'arrêté interpréfectoral du 4 février 2015 modifié portant création de la commission de suivi de site de la zone industrialo-portuaire du Havre et du Havre-Antifer

La préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Le préfet du Calvados,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L125-2, L125-2-1, L515-8, R125-5, R125-8 à R125-8-5 et D125-29 à D125-34 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives paritaires à caractère consultatif ;

Vu le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;

Vu le décret du Président de la République du 16 février 2017 portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime ;

Vu le décret du Président de la République du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Laurent FISCUS en qualité de préfet du Calvados ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 4 février 2015 portant création de la commission de suivi de site de la zone industrialo-portuaire du Havre et du Havre-Antifer et l'arrêté du 22 février 2016 le modifiant ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 17-131 du 17 octobre 2017 donnant délégation de signature à M. Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 novembre 2016 portant délégation de signature à M. Stéphane GUYON, secrétaire général de la préfecture du Calvados ;

Considérant les résultats des différents scrutins intervenus depuis la date d'effet de l'arrêté interpréfectoral du 22 février 2016 modifiant l'arrêté interpréfectoral du 4 février 2015 portant création de la commission de suivi de site de la zone industrialo-portuaire du Havre et du Havre-Antifer susvisé ;

Considérant la création de la communauté de communes du pays d'Honfleur-Beuzeville par fusion entre la communauté de communes du pays d'Honfleur et la communauté de communes de Beuzeville, en date du 1er janvier 2017 ;

Considérant les changements de dénomination de l'entreprise LBC SOGESTROL qui devient ALKION TERMINAL LH et de l'entreprise MAPROSOL qui devient SUEZ RV VAL'ESTUAIRE ;

Considérant la création de l'association ATMO Normandie, à compter du 2 décembre 2016, par fusion entre les associations AIR NORMAND et AIR C.O.M. ;

Considérant le changement de dénomination, à compter du 25 janvier 2017, de l'association E-SECUZIP-LH, chargée de la gouvernance du plan de prévention des risques technologiques de la zone industrialo-portuaire du Havre, déclarée en sous-préfecture du Havre le 7 décembre 2015, en SYNERZIP-LH ;

Considérant qu'il convient de mettre à jour le périmètre et la composition de la commission de suivi de site de la zone industrialo-portuaire du Havre et du Havre-Antifer ;

Sur proposition du sous-préfet du Havre ;

Sous-préfecture du Havre - 95 boulevard de Strasbourg - CS20032 - 76083 LE HAVRE CEDEX - Standard : 02 35 13 34 56
Courriel : prefecture@seine-maritime.gouv.fr - Site Internet : www.seine-maritime.gouv.fr

ARRETENT

Article 1er – Les dispositions de l'article 1er - périmètre de la commission - de l'arrêté interpréfectoral du 4 février 2015 modifié susvisé, sont remplacées par ce qui suit :

"Il est créé la commission de suivi de site (CSS) autour des installations :

- ALKION TERMINAL LH, sise à Gonfreville-l'Orcher,
- CARE, sise à Rogerville,
- CHEVRON-ORONITE, sise à Gonfreville-l'Orcher,
- CIM, sise au Havre et à Saint-Jouin-Bruneval,
- ERAMET, sise à Sandouville,
- LUBRIZOL FRANCE, sise à Oudalle,
- NORGAL, sise à Gonfreville-l'Orcher,
- OMNOVA solutions, sise à Sandouville,
- SIGALNOR, sise à Gonfreville-l'Orcher,
- SEPP, sise au Havre,
- SHMPP, sise au Havre et à Saint-Jouin-Bruneval,
- TOTAL FLUIDES, sise à Oudalle,
- TOTAL PLATEFORME DE NORMANDIE, sise à Gonfreville-l'Orcher,
- YARA, sise à Gonfreville-l'Orcher,

installations classées pour la protection de l'environnement soumise à autorisation avec servitudes,

- ETARES, sise à Gonfreville-l'Orcher,
- SUEZ RV VAL'ESTUAIRE, sise à Rogerville,
- OSILUB, sise au Havre,
- LAFARGE, sise à Saint-Vigor-d'Ymonville,
- SEDIBEX, sise à Sandouville,
- SEREP, sise au Havre,

installations classées pour la protection de l'environnement soumise à autorisation dont l'activité principale est le traitement et/ou l'élimination de déchets."

Article 2 – Les dispositions de l'article 2 - composition de la commission - de l'arrêté interpréfectoral du 4 février 2015 modifié susvisé sont remplacées par ce qui suit :

"La CSS visée à l'article 1er est composée comme suit :

Collège "administrations de l'Etat"

- La préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime ou son représentant,
- Le préfet du Calvados ou son représentant,
- La directrice du service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de protection civile de Seine-Maritime ou son représentant,
- Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie ou son représentant,
- Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie ou son représentant,
- Le directeur départemental des territoires et de la mer de Seine-Maritime ou son représentant,
- La directrice générale de l'agence régionale de santé de Normandie ou son représentant,
- Le directeur départemental des services d'incendie et de secours de Seine-Maritime ou son représentant,
- Le directeur départemental des services d'incendie et de secours du Calvados ou son représentant,

Collège "élus des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale"

- Le conseiller régional de Normandie désigné titulaire ou le conseiller régional de Normandie désigné suppléant,
- Le conseiller départemental de Seine-Maritime désigné titulaire ou le conseiller départemental de Seine-Maritime désigné suppléant,
- Le maire du Havre ou l'adjoint au maire du Havre désigné suppléant,
- Le maire de Gonfreville-l'Orcher ou l'adjoint au maire de Gonfreville-l'Orcher désigné suppléant,
- Le maire d'Harfleur ou l'adjoint au maire d'Harfleur désigné suppléant,
- La maire de Rogerville ou l'adjoint au maire de Rogerville désigné suppléant,
- Le maire d'Oudalle ou l'adjoint au maire d'Oudalle désigné suppléant,
- Le maire de Sandouville ou l'adjoint au maire de Sandouville désigné suppléant,
- Le maire de Saint-Vigor-d'Ymonville ou l'adjoint au maire de Saint-Vigor-d'Ymonville désigné suppléant,
- Le maire de Saint-Jouin-Bruneval ou l'adjoint au maire de Saint-Jouin-Bruneval désigné suppléant,
- Le maire de la Poterie-Cap-d'Antifer ou l'adjoint au maire de la Poterie-Cap-d'Antifer désigné suppléant,
- Le maire de Saint-Martin-du-Manoir ou l'adjoint au maire désigné suppléant,
- Le vice-président de la communauté d'agglomération du Havre désigné titulaire ou le vice-président de la communauté d'agglomération du Havre désigné suppléant,
- Le président de la communauté de communes de Caux-Estuaire ou le délégué communautaire de Caux-Estuaire désigné suppléant,
- Le conseiller communautaire de la communauté de communes du Pays d'Honfleur-Beuzeville désigné titulaire ou le conseiller communautaire de la communauté de communes du Pays d'Honfleur-Beuzeville désigné suppléant,

Collège "riverains ou associations de protection de l'environnement" :

- Le vice-président de l'association Ecologie pour Le Havre ou le président de l'association Ecologie pour Le Havre, son suppléant,
- Le membre de l'association ECO-CHOIX désigné ou le président de l'association ECO-CHOIX, son suppléant,
- Le président de l'association Estuaire SUD ou le vice-président de l'association Estuaire SUD, son suppléant,
- Le vice-président du comité du quartier des Neiges de défense et de protection de l'environnement ou le président du comité du quartier des Neiges de défense et de protection de l'environnement, son suppléant,
- Le président de l'union locale de la PEEP du Havre et de sa région ou le trésorier de l'union locale de la PEEP du Havre, son suppléant,
- Le directeur de la Maison de l'Estuaire ou le chargé de mission désigné, son suppléant,
- Le président de l'association Saint-Jouin développement durable ou le vice-président de l'association Saint-Jouin développement durable, son suppléant,
- Le président de l'association SOS Estuaire ou le vice-président de l'association SOS Estuaire, son suppléant,
- Le président de l'association Oxygène Estuaire ou le vice-président de l'association Oxygène Estuaire, son suppléant,
- Le membre du bureau de l'association des côtes blanches désigné,
- Le membre associé de la chambre de commerce et d'industrie territoriale Seine-Estuaire désigné titulaire ou le conseiller technique de la chambre de commerce et d'industrie territoriale Seine-Estuaire désigné suppléant,
- Le directeur de la zone industrialo-portuaire du grand port maritime du Havre ou le responsable environnement industriel du grand port maritime du Havre, son suppléant,

Collège "exploitants " :

- Le directeur d'ALKION TERMINAL LH ou le responsable HSE d'ALKION TERMINAL LH, son suppléant,
- Le directeur de CARE ou le responsable QHSE de CARE, son suppléant,
- Le directeur industriel et logistique Europe Afrique Moyen-Orient de CHEVRON-ORONITE ou le directeur QHSE, son suppléant,
- Le directeur des terminaux pétroliers du Havre et d'Antifer et des opérations de la CIM ou le responsable du département HSE de la CIM, son suppléant,
- Le directeur du site ERAMET ou le responsable QHSE d'ERAMET, son suppléant,
- Le directeur de LUBRIZOL FRANCE ou le manager conformité réglementaire de LUBRIZOL FRANCE, son suppléant,
- Le directeur général de NORGAL ou le responsable QHSE de NORGAL, son suppléant,
- Le directeur de site d'OMNOVA solutions ou le responsable HSE d'OMNOVA solutions, son suppléant,
- Le directeur de SEPP ou le responsable QSE de la SEPP, son suppléant,
- Le directeur de site de SHMPP ou le responsable santé sécurité qualité environnement de SHMPP, son suppléant,
- Le chef de centres de SIGALNOR ou le responsable d'exploitation du centre du HOC de SIGALNOR, adjoint au chef de centres, son suppléant,
- Le responsable HSEQ - inspection de TOTAL FLUIDES ou le directeur du site d'Oudalle de TOTAL FLUIDES, son suppléant,
- Le directeur de TOTAL PLATEFORME DE NORMANDIE ou le chef de la division HSEI de TOTAL PLATEFORME DE NORMANDIE, son suppléant,
- Le directeur de l'établissement YARA ou le responsable HESQ de YARA, son suppléant,
- Le directeur général d'ETARES ou le responsable sécurité environnement d'ETARES, son suppléant,
- Le directeur de l'usine LAFARGE ou le responsable procédés/environnement de LAFARGE, son suppléant,
- Le directeur général de SUEZ RV VAL'ESTUAIRE ou le responsable HSE de SUEZ RV VAL'ESTUAIRE, son suppléant,
- Le directeur général d'OSILUB ou le directeur du site OSILUB, son suppléant,
- Le directeur général de SEDIBEX ou le chef du service HSE de SEDIBEX, son suppléant,
- Le directeur général de SEREP ou le responsable QHSE de SEREP, son suppléant,

Collège "salariés " :

- Les salariés protégés désignés par les instances représentatives du personnel des établissements cités à l'article 1er et dont le nom figure en annexe du présent arrêté.
- Les délégués des unions locales CGT Harfleur, CFDT Le Havre, CFE-CGC Le Havre, CFTC Le Havre, CGT-FO Le Havre dont le nom figure en annexe du présent arrêté.

Collège "personnalités qualifiées " :

- M. Jean-Paul LECOQ, député de Seine-Maritime,
- Le directeur de l'ORMES ou son représentant,
- Le directeur de l'association ATMO NORMANDIE ou son représentant,
- Le chef du service des performances environnementales de l'agence de l'eau Seine-Normandie ou le chef du service des investissements des collectivités et de l'industrie, son suppléant,
- Le délégué général de l'association SYNERZIP-LH ou son représentant."

Article 2 – Le reste est sans changement.

Article 3 – Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, le secrétaire général de la préfecture du Calvados, les directeurs des administrations mentionnées à l'article 1er, les maires des communes du Havre, de Gonfreville-L'Orcher, de Rogerville, d'Oudalle, de Sandouville, de Saint-Vigor-d'Ymonville, Saint-Jouin-Bruneval sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine-Maritime et au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados et dont copie sera adressée à chacun des membres de la commission.

Fait à Rouen, le 11 décembre 2017,

Pour la préfète de la région Normandie,
préfète de la Seine-Maritime
et par délégation,
le secrétaire général

Yvan CORDIER

Caen, le 11 décembre 2017.

Pour le préfet du Calvados
et par délégation,
le secrétaire général,

Stéphane GUYON

Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa publication.(ou sa notification).

Vu pour être annexé à mon arrêté en date du :

Rouen, le

la préfète

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général
Yvan CORDIER

ANNEXE : liste nominative des membres du collège "salariés" de la CSS du Havre

Représentants des CHSCT ou du personnel

établissements	titulaire		suppléant	
ALKION TERMINAL LH	M. Jean-Luc NAAS	membre du CHSCT	Michel LEBERTHIER	membre du CHSCT
CHEVRON-ORONITE	M. Eric LE TOUZÉ	membre élu du CHSCT	M. Gilles GUYOMARD	secrétaire du CHSCT
CIM	M. Samuel LEPILLER	secrétaire du CHSCT	M. Laurent ANCEL	secrétaire adjoint du CHSCT
ERAMET	M. Kévin KORZEMIAKIN	membre du CHSCT	M. Cédric MOUQUET	membre du CHSCT
LUBRIZOL	M. Thierry ROLLAND	secrétaire du CHSCT	M. Bertrand BOULET	membre élu du CHSCT
NORGAL	M. Cédric LAMY	représentant du personnel	Mme Sandra WALTENER	représentante du personnel
OMNOVA solutions	M. Sylvain CHAPELLE	secrétaire du CHSCT	Jérôme BAILLEUL	membre du CHSCT
SHMPP	M. Julien L'HERMITTE	délégué du personnel	Mme Jessica MOTTE	déléguée du personnel
SIGALNOR	M. Sébastien HUE	membre du CHSCT	M. Philippe LAVENU	membre du CHSCT
TOTAL FLUIDES	M. Gilles RECHER	membre du CHSCT	M. Olivier VAN-RUYMBEKE	membre du CHSCT
TOTAL PLATEFORME DE NORMANDIE	M. Eric SANSON	secrétaire du CHSCT P1	M. Baptiste NAUD	secrétaire du CHSCT R2
YARA	M. Stéphane LEPILLER	membre du CHSCT	M. Guillaume DECAENS	secrétaire du CHSCT
LAFARGE	M. Franck LAMURAY	secrétaire du CHSCT		
OSILUB	M. Sylvain GIRAUD	délégué du personnel	M. Grégoire LEMOINE	délégué du personnel
SEDIBEX	M. Thomas GAMITO	secrétaire du CHSCT	M. Laurent BARRAY	membre du CHSCT
SEREP	M. Mickaël LE GOULVEN	délégué du personnel	M. Christophe LESEINE	délégué du personnel

Représentants des unions locales

unions locales	titulaire	suppléant
CGT Harfleur	M. Jean-Michel BERTHELIN	M. Yann RUSTIN
CFDT Le Havre	M. Philippe FLEURY	
CFE-CGC Le Havre	M. François BOURGUIGNON	M. Damien CAMPION
CFTC Le Havre	M. Daniel HEUZÉ	M. Stéphane LAINE
CGT-FO Le Havre		